

Chastagner
Location

CATALOGUE LOCATION 2026

Tarifs applicables
au 1^{er} janvier 2026

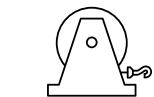
CHASTAGNER.FR

INDEX

A		N	
ACCESSIONS DE LEVAGE	59	NOS AMBITIONS	9
ACCESSIONS DE LEVAGE	70	NOS ENGAGEMENTS	8
AGENCE D'HERBLAY	12	NOS SERVICES	8
AGENCE D'ORLÉANS	16	NOS VALEURS	6
AGENCE DE NEUILLY-SUR-MARNE	10	NOTRE HISTOIRE	4
AGENCE DE ROUEN	18		
AGENCE DE TRAPPES	14	P	
AGENCES DE LILLE & DUNKERQUE	20	PALANS À CHAÎNE	47
ASCENSEURS DE CHANTIER	86	PALANS ÉLECTRIQUES	48
AUTRES ÉLÉVATEURS	98	PALANS MANUELS	50
AUTRES MATERIELS	123	PALANS PNEUMATIQUES	54
B		PALONNIER MODULAIRE 14T 13M	68
BAC A MORTIER	70	PALONNIERS	71
BENNE A BÉTON A FOND OUVRANT	70	PALONNIERS À VENTOUSES - BARDAGE	105
BENNE A FOND OUVRANT	70	PALONNIERS À VENTOUSES	104
BOURRIQUET	70	PE 1000 BATTERIE	46
BROUETTE ELINGUABLE	70	PE 10000 : SPÉCIAL CHARGES LOURDES	46
C		PESONS ET MASSES	126
CAISSE GRILLAGEE ÉLINGUABLE	70	PINCE A FÛT ÉLINGUABLE	70
CASIER 4 BOUTEILLES ELINGUABLE	70	PLATEFORME DE TRANSPORTS	80
CASIER 8 BOUTEILLES ELINGUABLE	70	PLATEFORMES INDIVIDUELLES	
CHARIOTS DE MANUTENTION	110	ET ÉCHAFAUDAGES ROULANTS	120
CHARIOTS ET GRIFFES	52	PORTE-PLAQUES ÉLINGUABLE	70
CHASTAGNER LOCATION EN CHIFFRES	9	PORTIQUES ET TRÉPIEDS	88
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION SANS OPÉRATEUR	131	POULIES ET MOUFLES	28
CONTAINERS	129		
CONVOYEURS À BANDE	124	S	
CRICS ET VÉRINS	112	SUPPORT 1 SEAU ELINGUABLE	70
E		SUPPORT 2 SEAX ÉLINGUABLE	70
ÉCHELLES EMBOITABLES	78	SUPPORT 4 SEAX ÉLINGUABLE	70
ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES	96	SUPPORT 5 CROCHETS ÉLINGUABLE	70
FRANCHISES	134		
G		T	
GOULOTTES À GRAVATS	128	TELESCOPIQUES SUR REMORQUE	74
GRUES DE PUISATIER	60	TELESCOPIQUES SUR VÉHICULE	76
GRUES DE TERRASSE	56	TIMONS DIRECTIONNELS ET PATINS FIXES	108
GRUES ÉLECTRIQUES	58	TREUILS À CÂBLE PASSANT	40
GRUES GEO	66	TREUILS AU SOL	22
GRUES GS 250 MULTIFONCTION	62	TREUILS D'ÉCHAFAUDAGE	32
GRUES GS 250 SUR REMORQUE	63	TREUILS DE PIED D'ÉCHAFAUDAGE	38
GRUES PUISOR	64	TREUILS DE TRACTION ET DE HALAGE	30
GRUES THERMIQUES ET MANUELLES	59	TREUILS ÉLECTRIQUES	42
I		TREUILS ÉLECTRIQUES COMPACTS	24
IXOLIFT X400	118	TREUILS ÉLECTRIQUES GRANDES CAPACITÉS	26
L		TREUILS MANUELS ET HYDRAULIQUES	44
LES EXPERTS DU LEVAGE À VOTRE SERVICE	8	TREUILS POTENCE	34
LES FEMMES ET LES HOMMES CHASTAGNER	6	TREUILS SUR CHEVALET	36
LEVAGE DE PERSONNES	114		
LEVAGE DE PERSONNES	116		
LÈVE-POUTRES ET ÉLÉVATEURS	100		
M			
MANUTENTION	102		
MANUTENTION PAR LE VIDE	106		
MONTE-CHARGES	82		
MONTE-CHARGES AVEC ACCOMPAGNANT	84		
MONTE-MATÉRIAUX AVEC ET SANS OPÉRATEUR	72		



SOMMAIRE



22
TREUILS AU SOL



32
TREUILS
D'ÉCHAFAUDAGE



40
TREUILS À
CÂBLE PASSANT



47
PALANS À CHAÎNE



56
GRUES
DE TERRASSE



60
GRUES
DE PUISATIER



69
ACCESOIRES
DE LEVAGE



72
MONTE-MATÉRIAUX
AVEC ET SANS
OPÉRATEUR



80
PLATEFORME
DE TRANSPORTS



88
PORTIQUES
ET TRÉPIEDS



94
ÉLÉVATEURS
TÉLESCOPIQUES



102
MANUTENTION



114
LEVAGE
DE PERSONNES



119
PLATEFORMES
INDIVIDUELLES &
ÉCHAFAUDAGES ROULANTS



123
AUTRES
MATÉRIELS

ÉDITO



2025 a montré les défis de notre secteur : coûts en hausse, marché stable, trésoreries sous tension. Dans ce contexte, chaque euro investi sert à créer de la valeur pour vous : conseil technique, disponibilité, qualité de service.

Nous améliorons ainsi continuellement nos process et formons nos équipes pour être plus proches de vos besoins et identifier avec vous les solutions les plus adaptées à vos problématiques. Cette proximité terrain est notre ADN : comprendre vos contraintes pour vous proposer le bon matériel, le bon service, au bon moment.

Nos tarifs évoluent pour garantir un service premium, mais aussi pour booster votre compétitivité : palans électriques, grues de puisatiers, grues de terrasse bénéficient de conditions optimisées. Et pour vos chantiers longs ou retardés, profitez d'une forte dégressivité dès le 3^{ème} mois de location. Parce que votre trésorerie doit rester dédiée à ce qui compte vraiment pour vous. Chastagner Location, c'est la gamme de levage la plus large et la plus profonde, complétée par la palette de services la plus étendue du marché : conseil, location d'une journée à plusieurs années, livraison sur votre lieu d'utilisation, montage, maintenance et dépannage de nos matériels mais aussi des vôtres.

En louant chez Chastagner, vous réduisez votre empreinte carbone, vous améliorez la sécurité sur vos chantiers et réduisez les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) pour vos collaborateurs : le matériel est parfaitement adapté à votre chantier, entretenu, contrôlé, conforme, disponible quand vous en avez besoin.

Nous défendons ce modèle vertueux qui allie performance économique et responsabilité sociétale.

Le catalogue 2026 est entre vos mains : explorez-le, trouvez les matériels qui feront la différence sur vos chantiers et contactez-nous pour construire ensemble la solution idéale.

Guillaume LEMAIRE
Directeur Général
Chastagner Location

NOTRE HISTOIRE

1862-1978 : NAISSANCE D'UN EXPERT DU LEVAGE

1862 : Philippe Chastagner crée son atelier de mécanique à Paris 11^{ème}, où il fabrique et loue des treuils en bois enroulant des chaînes.

1878 : Le câble a remplacé la chaîne. Les treuils conçus par Chastagner participent à l'édifice des immeubles haussmanniens (levage des pierres de taille).

1970 : Installation du siège Chastagner à Neuilly-Plaisance (93).

1978 : Chastagner intègre le Groupe Huchez.

2000-2020 : DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CHASTAGNER LOCATION

2001-2019 : OUVERTURE DE 6 AGENCE

2001 : 2^e agence ouvre à Herblay (95).

2003 : Chastagner arrive à Trappes (78).

2007 : 4^e agence ouvre à Orléans (45).

2010 : à la conquête de la Normandie, ouverture à Rouen (76).

2018 : Chastagner s'empare du Nord à Lille (59)...

2019 : ... puis à Dunkerque (59).



2022-2026 : CONSOLIDATION DE L'EXPERTISE AU SERVICE DES CLIENTS

2022 : Chastagner fête ses 160 ans d'existence !

2023 : Mise en place du Service d'Amélioration Continue au service de l'excellence.

2024 : La raison d'être de l'entreprise est instaurée : « Nous contribuons à bâtir l'impossible et à entretenir le patrimoine tout en protégeant le vivant. »

2025 : L'agence de Lille déménage à Saint-André-Lez-Lille. Le parc location s'enrichit de 250 matériels supplémentaires.

2026 : Nos ambitions de service premium guident notre relation clients et notre capacité à travailler pour répondre toujours mieux à vos besoins.



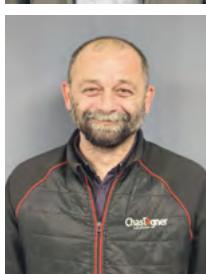
NOS VALEURS

LES FEMMES ET LES HOMMES CHASTAGNER



EXPERTISE

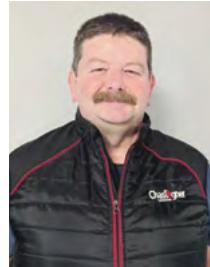
Nous travaillons en continu au développement des compétences techniques de nos équipes et nous optimisons nos matériels afin qu'ils restent innovants et toujours plus efficaces.





ENVIE

Nous mettons tout en œuvre pour créer chaque jour des échanges agréables et satisfaisants. Ce principe guide la réussite de ce que nous entreprenons pour vous.



CONFIANCE

Jour après jour, nous cherchons à bâtir et à développer des relations durables basées sur la confiance entre nos clients, nos fournisseurs et nos collaborateurs. Élément fondamental de notre ADN, la confiance facilite les échanges et contribue à la réussite de chaque projet.

LES EXPERTS DU LEVAGE À VOTRE SERVICE

NOS ENGAGEMENTS



SATISFACTION CLIENTS



CONFORMITÉ DES MATÉRIELS



RESPECT DES DÉLAIS

NOS SERVICES



CONSEIL ET ÉTUDES

Quelle que soit la typologie de votre chantier, nous en étudions les problématiques et nous vous proposons **la solution la plus adaptée**. Charges, encombrement, budget, durée du chantier et délais sont autant de paramètres que nous prenons en compte dans notre réponse.



VENTE

Vous souhaitez acheter les matériels et les accessoires présentés dans ce catalogue ? C'est possible ! Un **expert technico-commercial vous répond** et vous accompagne afin de vous conseiller la meilleure solution qui convient à votre besoin.



ASSISTANCE

Nos techniciens itinérants sont en mesure de gérer votre demande et de vous apporter **un service technique efficace et personnalisé** afin de limiter les temps d'arrêt d'un matériel.



INSTALLATION

Nos équipes techniques procèdent au montage et au démontage du matériel en considérant **vos attentes** particulières, l'ensemble des spécificités techniques et la réglementation en vigueur.



RÉPARATION ET MAINTENANCE

Vous êtes propriétaire d'un matériel de levage ? Nous sommes en mesure d'en assurer sa réparation et sa maintenance dans nos ateliers.



LIVRAISON

Nous vous proposons, à la demande, une livraison des matériels loués sur votre chantier **en 24h partout en France**.

CHASTAGNER LOCATION EN CHIFFRES

VOUS ÊTES **3000**
À NOUS FAIRE
CONFIANCE



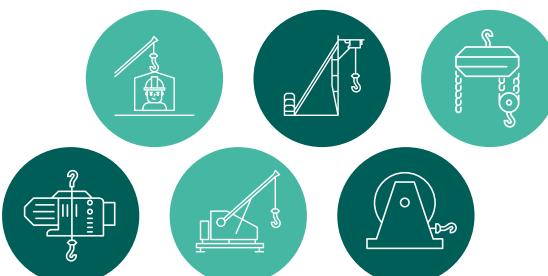
75 FEMMES ET HOMMES
À VOTRE SERVICE

+ DE **160** ANS
D'EXPERTISE



UN RÉSEAU
DE **7** AGENCES

UN PARC DE LOCATION DE
+ DE **3000** MATÉRIELS



NOS AMBITIONS

Plus qu'un simple loueur, nous souhaitons créer avec vous **une réelle relation de confiance** qui passe par des ambitions à la hauteur de notre qualité de service.

- Proximité client
- Expertise technique
- Qualité de la prestation
- Sécurité
- Environnement
- Développement de nos ressources humaines



AGENCE DE NEUILLY-SUR-MARNE

102, rue des Frères Lumière - ZI des Chanoux
93 330 Neuilly-sur-Marne
commerce@chastagner.fr

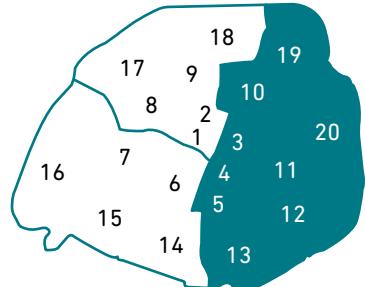


ORIGINELLE, PLURIDISCIPLINAIRE
ET ENTHOUSIASTE



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AGENCE :

PARIS



+ DÉPARTEMENTS

77 - 93 - 94

LEITMOTIV DE L'AGENCE

« Esprit d'équipe et disponibilité
pour aller toujours plus loin. »

DATES CLÉS

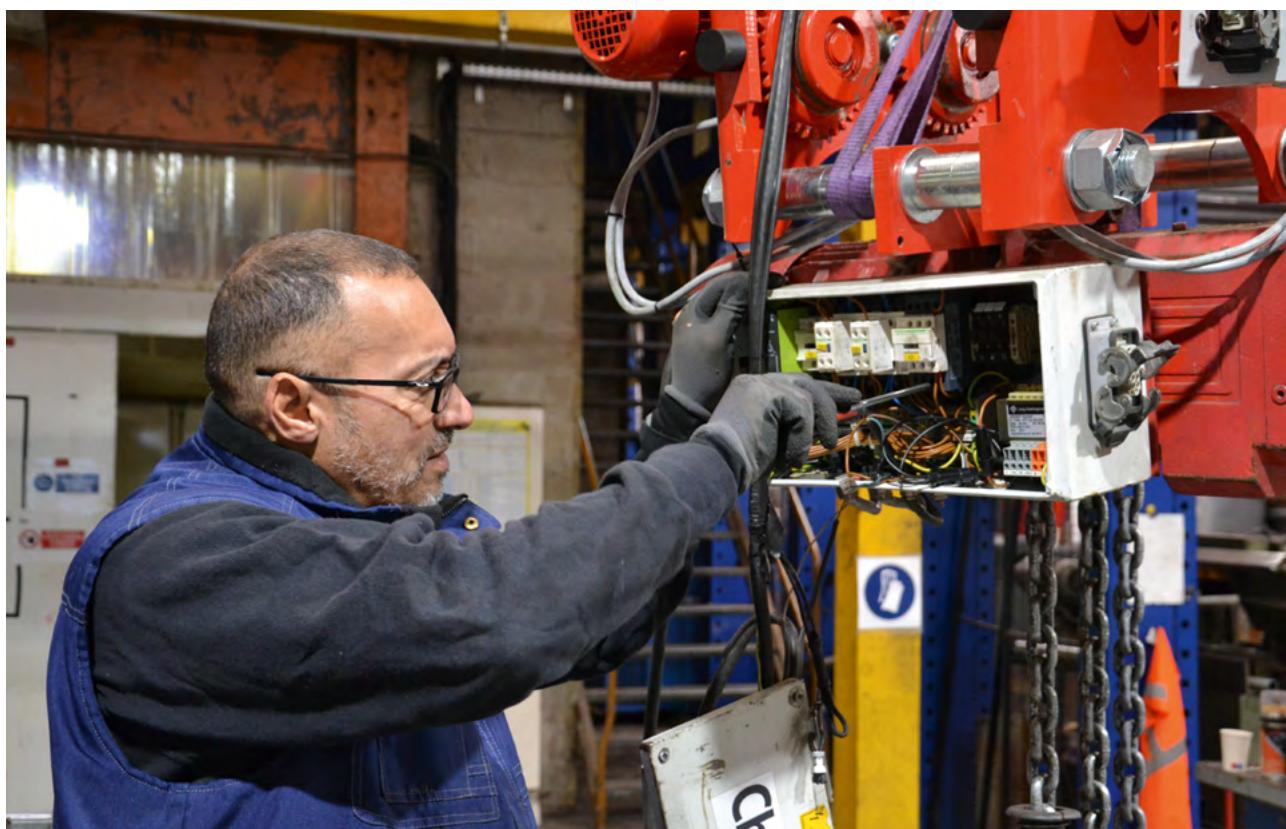
En 1862, Chastagner crée son atelier de mécanique dédié à la fabrication et à la location de treuils dans le 11^{ème} arrondissement de Paris. Après 150 années d'activité, Chastagner installe son siège et sa première agence à Neuilly-Plaisance en Seine-Saint-Denis.

SPÉCIALITÉ

Première agence historique du réseau Chastagner Location, Neuilly-sur-Marne a aussi l'équipe la plus conséquente, avec le plus grand atelier du réseau et à la particularité de pouvoir proposer une offre de services complète, y compris le service de location avec opérateur et le service travaux.

L'ÉQUIPE

Franck, Technico-commercial, Brigitte, Commerciale sédentaire, Lise, Responsable de location, Christophe, Responsable d'Atelier accompagné de 10 techniciens, David, Responsable de l'équipe Travaux et des monteurs, Guillaume, Chef de l'équipe Location avec Opérateurs et enfin notre fédérateur Chef d'Agence, Stéphane.



AGENCE D'HERBLAY

2, rue Edouard Branly
95 220 Herblay
✉ herblay@chastagner.fr

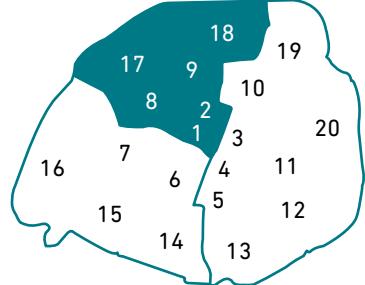


AMBITIEUSE, RÉACTIVE ET ENGAGÉE



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AGENCE :

PARIS



+ DÉPARTEMENTS

60 - 92 - 95

LEITMOTIV DE L'AGENCE

« Élever vos projets
avec énergie et expertise. »

DATES CLÉS

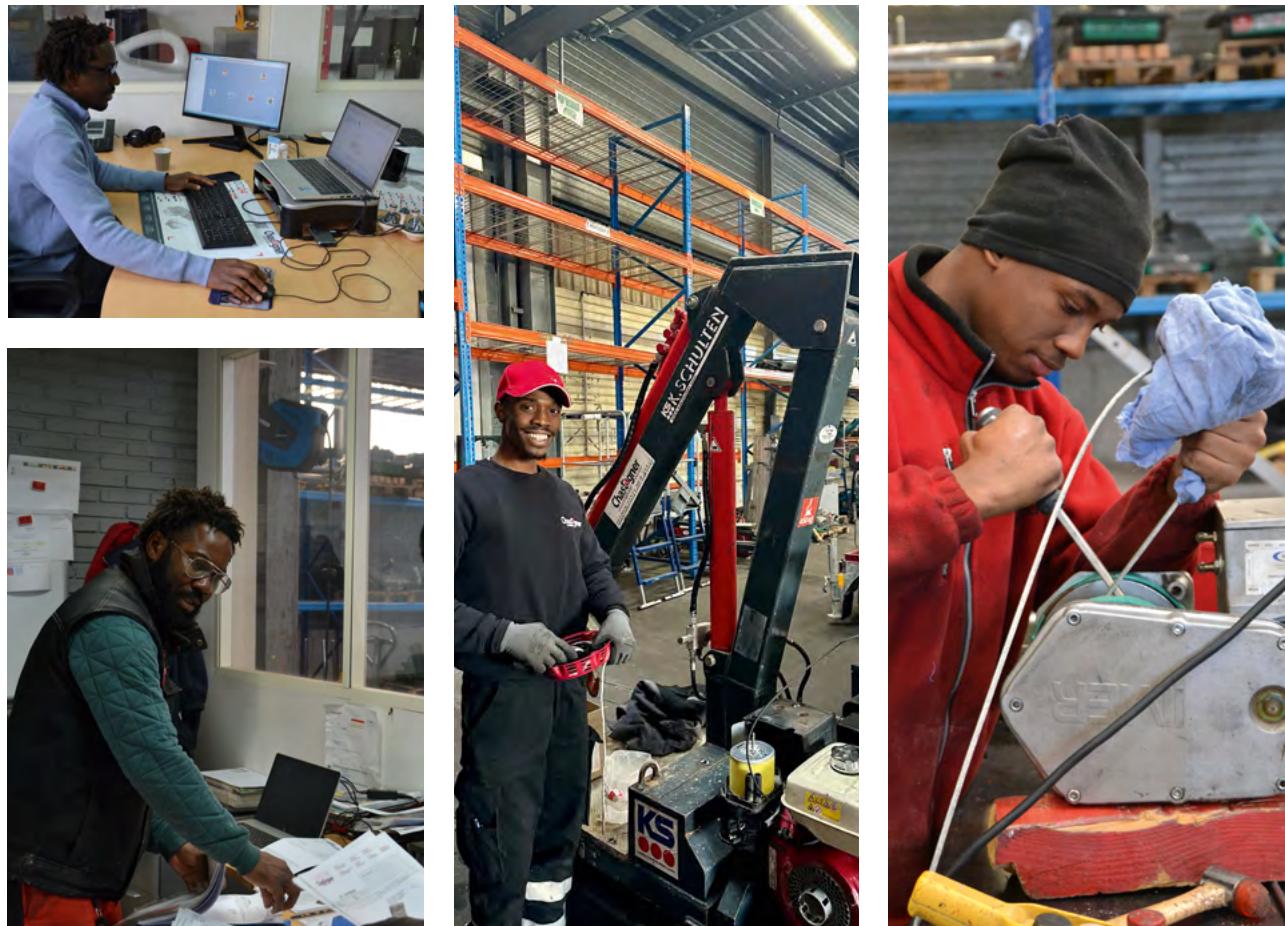
Ouverte en 2001 suite au rachat d'une entreprise spécialisée dans la location de grues de terrasse, l'agence déménage en 2014 afin d'accélérer son développement et propose l'ensemble des matériels à ses clients.

SPÉCIALITÉ

L'agence d'Herblay, reste aujourd'hui la référence en grue de terrasse avec le plus grand parc de Chastagner Location, une expertise pointue tant technique que commerciale et un stock de pièces détachées conséquent pour tous ces matériels. Ces dernières années, l'équipe d'Herblay est montée en compétence sur des matériels incontournables comme les palans, les portiques ou encore les monte-charges.

L'ÉQUIPE

Alexandre Technico-commercial, Yassine et Ghislain Commerciaux sédentaires, Valentin Responsable de location, Gailor Responsable d'atelier accompagné de Juma et Sael Techniciens, Danael et Imrane Techniciens en alternance, Enedge Technicien itinérant et enfin le dynamique Chef d'agence, Steve.

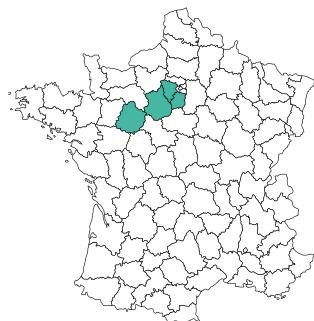


AGENCE DE TRAPPES

9, rue Johannes Kepler -
ZA de Trappes Elancourt - 78190 Trappes
✉️ trappes@chastagner.fr

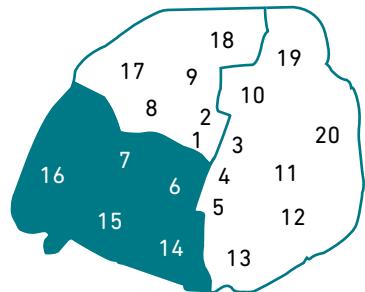


INVESTIE, DISPONIBLE ET DÉTERMINÉE



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AGENCE :

PARIS



+ DÉPARTEMENTS

28 - 72 - 78 - 91

LEITMOTIV DE L'AGENCE

« Une envie sans faille de collaborer pour bâtir haut. »

DATES CLÉS

En 2003, la troisième agence Chastagner s'installe à Coignières dans les Yvelines. Pour répondre à une croissance importante, l'agence déménage à Trappes début 2021 dans des locaux entièrement rénovés.

SPÉCIALITÉ

Avec un atelier et des équipements renforcés, Trappes est en mesure de travailler avec un large éventail de matériels et réalise notamment l'entretien externalisé des parcs de plateformes de transport des clients Chastagner.

L'ÉQUIPE

Narimane, Technico-commerciale, Lisa Responsable location, accompagnées de Yanis, alternant commercial, Rony, Responsable atelier, Mania Technicien, Mbaye Technicien itinérant et Louis alternant Technicien, peuvent compter sur Eric, Chef d'agence qui pilote également l'agence de Rouen.



AGENCE D'ORLÉANS

122, rue de Champoigny
45140 Ingré
✉️ orleans@chastagner.fr



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AGENCE :

DÉPARTEMENTS

18 - 36 - 37 -
41 - 44 - 45 - 49



AUTHENTIQUE, CONQUÉRANTE ET MOTIVÉE

LEITMOTIV DE L'AGENCE

« Toujours prêts pour
de grands projets. »

DATES CLÉS

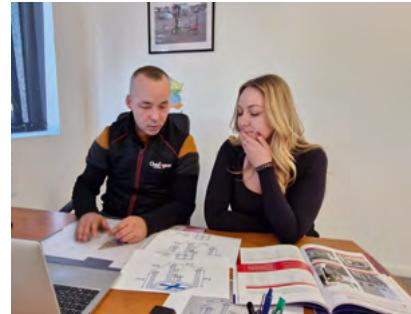
En 2007, suite au rachat d'une société spécialisée dans les monte-matériaux, Orléans devient la 4^e agence Chastagner Location.

SPÉCIALITÉ

La situation géographique d'Orléans ouvre les services Chastagner à une zone au sud de la région parisienne et permet à l'agence d'opérer sur la côte Atlantique, notamment avec la location de treuils de très grande capacité. La vente de matériel occupe également une grande partie de son activité.

L'ÉQUIPE

Alexandre Technico-Commercial, Chloé, Responsable de location David, Responsable d'atelier et Dramane Technicien, et l'ambitieux Chef d'agence Christopher.

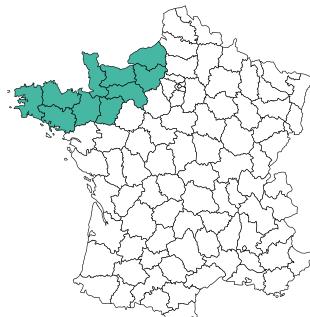


AGENCE DE ROUEN

37, rue Désiré Granet - Zone de l'Etang
76 800 St-Étienne-du-Rouvray
✉️ rouen@chastagner.fr



POLYVALENTE, EXIGEANTE
ET PROFESSIONNELLE



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AGENCE :

DÉPARTEMENTS

14 - 27 -
50 - 61 - 76

LEITMOTIV DE L'AGENCE

« Des solutions sur mesure,
votre satisfaction est notre priorité. »

DATES CLÉS

L'agence de Rouen ouvre en 2010 suite au rachat d'une entreprise spécialisée en service après-vente de matériel de levage. Dès 2014, l'activité de location de matériel de levage Chastagner s'est imposée naturellement au fil du temps.

SPÉCIALITÉ

Du fait de l'activité précédente de l'entreprise, cette agence justifie d'une solide expérience en maintenance. Elle dispose d'ailleurs d'un parc adapté aux activités portuaires et à l'industrie.

L'ÉQUIPE

Rémy, Technico-Commercial, Candice commerciale sédentaire, Charline Responsable de location, Slim Responsable d'atelier accompagné d'Elimane Technicien itinérant sans oublier le très investi Eric, Chef d'agence de Trappes et de Rouen.



AGENCES DE LILLE & DUNKERQUE

456, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny -
Parc d'activités les Muchots - Cellule n°4
59350 Saint-André-Lez-Lille

✉️ lille@chastagner.fr

4, rue des Artisans - ZA du Lac
59380 Armbouts-Cappel
✉️ dbillin@chastagner.fr



FIABLES, MULTIFONCTIONNELLES ET CHALEUREUSES

LEITMOTIV DE L'AGENCE

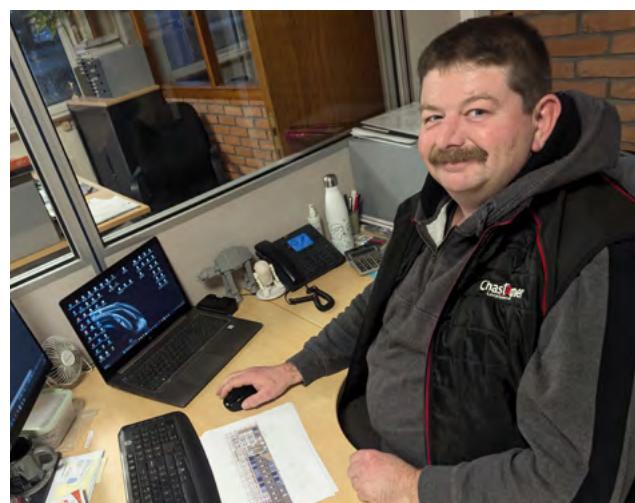
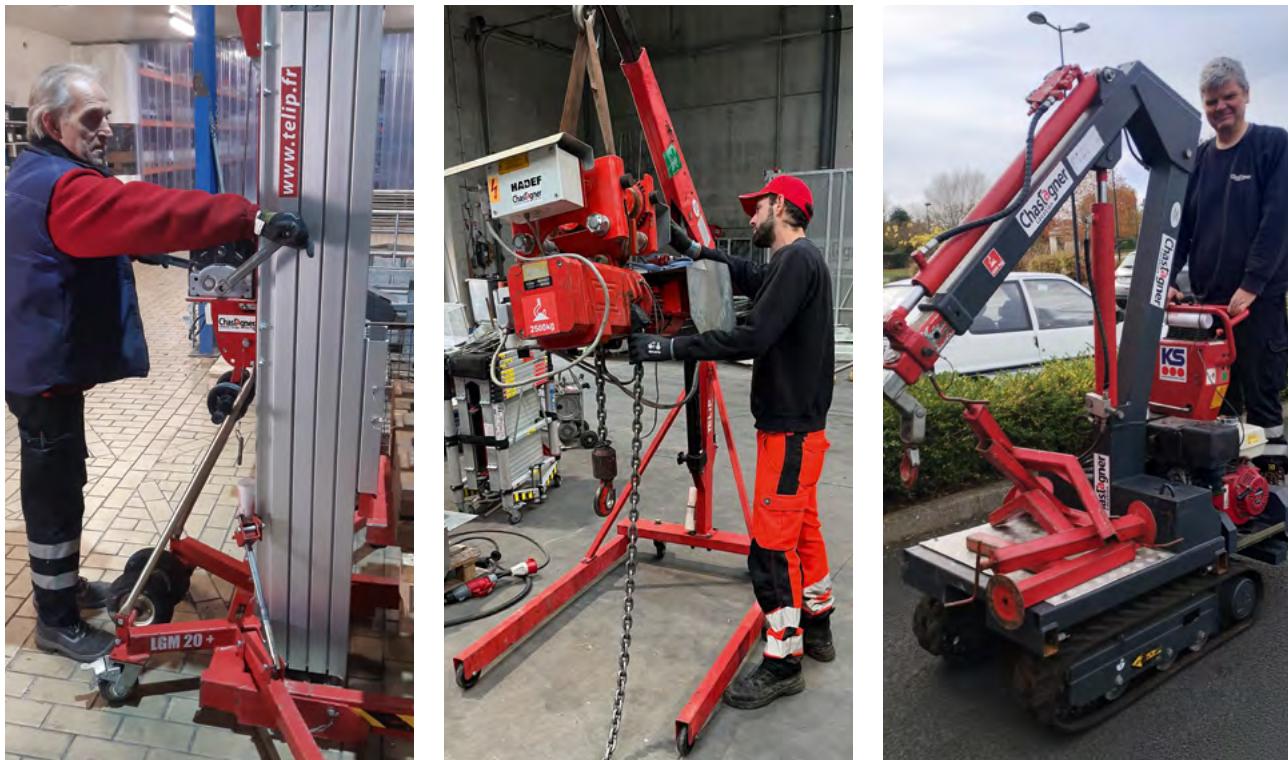
DATES CLÉS

Chastagner Location s'installe en plein cœur de la métropole Lilloise en 2018 après le rachat d'une société spécialisée dans la location de matériels pour l'industrie et le bâtiment. Avec cette 6^{ème} agence du réseau, Chastagner étend sa zone d'intervention dans la région des Hauts-de-France. Dunkerque rejoint le réseau Chastagner location en 2019 et devient la 7^{ème} agence.

« Une relation de confiance pour relever tous vos défis ! »

SPÉCIALITÉ LILLE

Lille a la particularité d'avoir un bureau d'études qui peut travailler précisément vos installations et une équipe de montage qui sait à la fois monter nos échafaudages fixes et aussi toute notre gamme de monte-charges, monte-charges avec accompagnant et ascenseurs de chantier.



SPÉCIALITÉ DUNKERQUE

Petite sœur de Lille, l'agence de Dunkerque, par sa proximité avec le port, permet d'apporter à tous nos clients une grande réactivité et consolide l'expertise Chastagner Location en matière de solutions de levage et de halage en gros tonnage dans la région des Hauts-de-France.

LES ÉQUIPES

À Lille, Angélique Commerciale sédentaire, Freddy Responsable de location, Christophe Chargé d'Affaires, Christophe Chef d'Atelier accompagné de techniciens et monteurs.

À Dunkerque, Yannick Technico-commercial, Dany Responsable de location, Thierry et Christophe Techniciens. Deux agences particulièrement accueillantes et réactives, menées par notre sympathique Chef d'Agence Théo.



TREUILS AU SOL





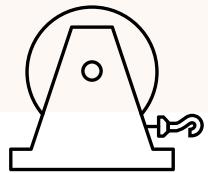
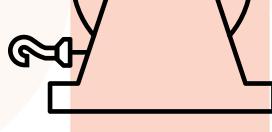
CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Avec une gamme allant de 300 kg à 25 T, ces treuils bénéficient d'une grande capacité d'enroulement de câble et d'un variateur de vitesse permettant des applications très diverses.

Nos experts de levage mettent à votre disposition leur savoir-faire en définissant avec vous le modèle adapté à votre besoin avec un soin tout particulier dans la préparation, la livraison et l'installation du matériel.

SOMMAIRE

Treuils électriques compacts	24
Treuils électriques grandes capacités	26
Poulies et moufles	28
Treuils de traction et de halage	30



TREUILS ÉLECTRIQUES COMPACTS

Une gamme de treuils électriques pour toutes applications de levage ou de traction / halage. Leur robustesse et leur grande capacité d'enroulement de câble leur permettent de répondre à de multiples utilisations.



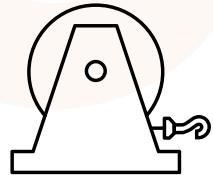
Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Énergie (installation câbles réseaux), Éolien, Transports (maritime et fluvial, ferroviaire), Mines et carrières.



Treuil électrique 350 kg (réf. TRC 350)



Treuil électrique compact (réf. TRC600LVV)



QUALITÉS TECHNIQUES

Robustes, ces treuils électriques bénéficient d'une grande capacité d'enroulement, d'un frein à fort couple et d'une vitesse de levage en adéquation avec la force du treuil. Les versions avec variateur de vitesse électronique (VV) permettent des démarrages et des arrêts progressifs.

TREUILS ÉLECTRIQUES COMPACTS				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	VITESSE EN M/MIN	CAPACITÉ DE CÂBLE EN M	ALIMENTATION
TRC 350	350 kg	14 m / min	56 m	230 V mono
TRC 350 VV	350 kg	2,6 à 26 m / min	56 m	230 V mono
TRC 500	500 kg	12 m / min	85 m	230 V mono
TRC 500 VV	500 kg	1,2 à 12 m / min	85 m	230 V mono
TRC 500 L	500 kg	12 m / min	130 m	230 V mono
TRC 500 L VV	500 kg	1,2 à 12 m / min	130 m	230 V mono
TRC 600 VV	600 kg	1,1 à 11 m / min	93 m	230 V mono
TRC 600 L VV	600 kg	1,1 à 11 m / min	139 m	230 V mono
TRC 800	800 kg	17 m / min	60 m	400 V tri
TRC 800 VV	800 kg	1,7 à 17 m / min	65 m	400 V tri

À SAVOIR

- Livrés sans rallonge et sans poulie.
- Treuils équipés de la capacité de câble de levage maximale et d'une télécommande de 3 m.

EN OPTION

- Différentes longueurs de câble de levage : forfaits d'installation sur-mesure, merci de nous consulter.
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.

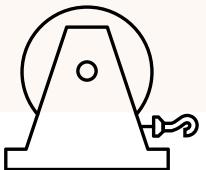
PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^{er} MOIS
TRC350	110,00€	35,90€	32,30€	16,15€
TRC350VV	115,00€	38,30€	34,50€	17,25€
TRC500	115,00€	38,70€	34,80€	17,40€
TRC500VV	125,00€	41,60€	37,40€	18,70€
TRC500L	125,00€	41,60€	37,40€	18,70€
TRC500LVV	130,00€	44,00€	39,60€	19,80€
TRC600VV	130,00€	44,00€	39,60€	19,80€
TRC600LVV	140,00€	46,90€	42,20€	21,10€
TRC800	145,00€	47,70€	42,90€	21,45€
TRC800VV	150,00€	50,40€	45,40€	22,70€
rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



TREUILS AU SOL



TREUILS ÉLECTRIQUES GRANDES CAPACITÉS

Une gamme de treuils électriques pour toutes applications de levage ou de traction / halage. Leur robustesse et leur grande capacité d'enroulement de câble leur permettent de répondre à de multiples utilisations.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Energie (installation câbles réseaux), Eolien, Transports (ferroviaire, maritime et fluvial), Mines et carrières.



Treuil électrique 3 300 kg (réf. TE 3 300)



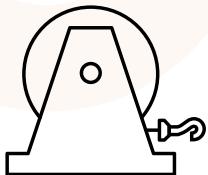
Ttreuil de tirage (réf. 7500 TE S 4VV)



Treuil électrique 5 000 kg avec variateur de vitesse (réf. TE 5 000 VV)



Treuil au sol 25 000 kg avec variateur de vitesse (réf. Treuil au sol TR 25 000 VV)



QUALITÉS TECHNIQUES

Robustes, ces treuils électriques bénéficient d'une grande capacité d'enroulement, d'un frein à fort couple et d'une vitesse de levage en adéquation avec la force du treuil. Les versions avec variateur de vitesse électronique (VV) permettent des démarriages et des arrêts progressifs.

TREUILS ÉLECTRIQUES GRANDES CAPACITÉS				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	VITESSE EN M/MIN	CAPACITÉ DE CÂBLE EN M	ALIMENTATION
TE 1 300	1 300 kg	8 m / min	160 m	400 V tri
TE 1 300 VV	1 300 kg	1,4 à 14 m / min	160 m	400 V tri
TE 1 600	1 600 kg	7 m / min	160 m	400 V tri
TE 1 600 VV	1 600 kg	1,1 à 11 m / min	160 m	400 V tri
TE 2 000	2 000 kg	5 m / min	235 m	400 V tri
TE 2 000 VV	2 000 kg	1,1 à 11 m / min	235 m	400 V tri
TE 3 300	3 300 kg	7 m / min	180 m	400 V tri
TE 3 300 VV	3 300 kg	0,7 à 7 m / min	180 m	400 V tri
TE 5 000 VV	5 000 kg	1 à 10 m / min	160 ou 240 m	400 V tri
TE 7 500 VV	7 500 kg	0,4 à 4 m / min	225 m	400 V tri
TR 11 000 VV	11 000 kg	0,5 à 5 m / min	250 m	400 V tri

À SAVOIR

- Treuils installés sur un châssis préalablement percé permettant une installation rapide.
- Treuils équipés de la capacité de câble définie en fonction du besoin du chantier et d'une télécommande de 3 m.
- Treuils ayant **une charge utile supérieure à 6 000 kg** équipés d'**une boîte à coin**.
- Treuils livrés sans rallonge et sans poulie.

EN OPTION

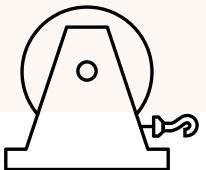
- Différentes longueurs de câble de levage : forfaits d'installation sur-mesure, merci de nous consulter.
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70



TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
TE1300	180,00€	57,30€	51,60€	25,80€
TE1300VV	200,00€	62,80€	56,50€	28,25€
TE1600	280,00€	85,80€	77,20€	38,60€
TE1600VV	290,00€	91,10€	82,00€	41,00€
TE2000	390,00€	120,40€	108,40€	54,20€
TE2000VV	400,00€	125,90€	113,30€	56,65€
TE3300	460,00€	142,50€	128,30€	64,15€
TE3300VV	470,00€	148,10€	133,30€	66,65€
TE5000VV	490,00€	152,60€	137,30€	68,65€
TE7500VV	640,00€	200,20€	180,20€	90,10€
TR11000VV	790,00€	245,30€	220,80€	110,40€



POULIES ET MOUFFLES

Poulies de renvoi et moufles destinés à toutes les installations temporaires de levage ou de traction. Nos poulies peuvent aussi être utilisées en déviation de câble. Nos moufles permettent d'obtenir de fortes capacités de levage ou de halage avec des treuils de moindre capacité.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Énergie (installation câbles réseaux),
Tension de bandes transporteuses.



Poulie de renvoi à chape ouvrante



Poulie de renvoi fixes avec chapes en équerre (Type PF)



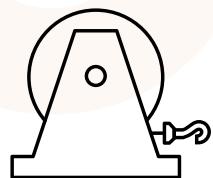
Moufle

QUALITÉS TECHNIQUES

Nos poulies avec crochet sont à chape ouvrante afin de faciliter la mise en place et le passage du câble dans celles-ci. Le montage, le démontage ou la modification de configuration d'installation se font très rapidement.

POULIES À CHAPE OUVRANTE		
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	POIDS EN KG
POULIE 1250/CO	1 250 kg	6 kg
POULIE 2000/CO	2 000 kg	11 kg
POULIE 4 000/CO	4 000 kg	25 kg
POULIE 6 000/CO	6 000 kg	60 kg
POULIE 6 400/CO	6 400 kg	50 kg
POULIE 12 500/CO	12 500 kg	90 kg
POULIE 16 000/CO	16 000 kg	135 kg
POULIE 22 000/CO	22 000 kg	372 kg

POULIES ÉQUERRES FIXES		
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	POIDS EN KG
POULIE PF 850	850 kg	1,5 kg
POULIE PF 1400	1 400 kg	5 kg
POULIE PF 2300	2 300 kg	11 kg
POULIE PF 5700	5 700 kg	29 kg
POULIE PF 7800	7 800 kg	54,6 kg
POULIE PF 10300	10 300 kg	88,4 kg



MOUFLES

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	POIDS EN KG
MOUFLE 1600	1 600 kg	8 kg
MOUFLE 2000	2 000 kg	10 kg
MOUFLE 4000	4 000 kg	40 kg
MOUFLE 6000	6 000 kg	90 kg
MOUFLE 10000	10 000 kg	150 kg
MOUFLE 20000	20 000 kg	100 kg

À SAVOIR

- Pouliées ouvrantes et équipées d'un crochet de suspension.
- Pouliées de renvoi fixes avec chape en équerre guident les câbles et évitent les frottements.
- Moufles livrés prêts à être installés.

TARIFS

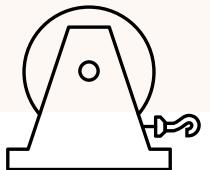
POULIES À CHAPE OUVRANTE

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
POULIE1250/CO	15,00€	4,40€	4,00€	2,00€
POULIE2000/CO	15,00€	4,40€	4,00€	2,00€
POULIE4000/CO	30,00€	7,40€	6,70€	3,35€
POULIE6000/CO	30,00€	8,50€	7,70€	3,85€
POULIE6400/CO	30,00€	8,50€	7,70€	3,85€
POULIE12500/CO	50,00€	15,90€	14,30€	7,15€
POULIE16000/CO	70,00€	21,00€	18,90€	9,45€
POULIE22000/CO	100,00€	31,40€	28,30€	14,15€
POULIE PF850	15,00€	4,40€	4,00€	2,00€
POULIE PF1400	15,00€	4,40€	4,00€	2,00€
POULIE PF 2300	30,00€	7,40€	6,70€	3,35€
POULIE PF 5700	30,00€	8,50€	7,70€	3,85€
POULIE PF 7800	60,00€	16,80€	15,10€	7,55€
POULIE PF 10300	80,00€	26,30€	23,70€	11,85€



POULIES ÉQUERRES FIXES

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
MOUFLE1600	20,00€	4,40€	4,00€	2,00€
MOUFLE2000	20,00€	4,40€	4,00€	2,00€
MOUFLE4000	60,00€	16,80€	15,10€	7,55€
MOUFLE6000	60,00€	16,80€	15,10€	7,55€
MOUFLE10000	80,00€	26,30€	23,70€	11,85€
MOUFLE20000	150,00€	47,00€	42,30€	21,15€



TREUILS DE TRACTION ET DE HALAGE

Gamme de treuils électriques dotés de grandes capacités d'enroulement de câble développée uniquement pour toutes applications de traction / halage.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Énergie (installation câbles réseaux), Transports (maritime et fluvial, ferroviaire), Mines et carrières.



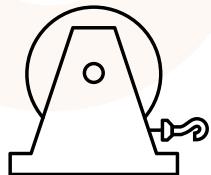
Treuil de tirage électrique 6 000 kg avec variateur de vitesse (réf. TT 6 000 VV)



Treuil au sol 25 000 kg avec variateur de vitesse (réf. Treuil au sol TR 25 000 VV)



Treuil de tirage électrique 6 000 kg avec variateur de vitesse (réf. TT 6 000 VV)



QUALITÉS TECHNIQUES

Les treuils de traction et de halage sont très simples d'utilisation car toutes les commandes sont assurées par un seul levier. Ce dernier a un retour automatique en position arrêt freiné si l'opérateur le lâche. Les modèles 6T, 10T et 25T sont équipés d'un variateur de vitesse (VV) qui permet un démarrage et un arrêt progressifs. Tous ces treuils sont équipés d'un châssis de protection pour une utilisation sur chantier.

TREUILS DE TIRAGE ÉLECTRIQUES				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	VITESSE EN M/MIN	CAPACITÉ DE CÂBLE EN M	ALIMENTATION
TT 6 000 VV	6 000 kg	2,2 à 22 m / min	325 m	400 V tri
TT 10 000 VV	10 000 kg	0,4 à 4 m / min	324 m	400 V tri
TR 25 000 VV	25 000 kg	4 m / min	440 m	400 V tri

À SAVOIR

- Treuils installés sur un châssis préalablement percé permettant une installation rapide.
- Treuils équipés de la capacité de câble définie en fonction du besoin du chantier et d'une télécommande de 3 m.
- Ces treuils, ayant une charge utile supérieure à 6000kg, sont équipés d'une boîte à coin.
- Treuils livrés sans rallonge et sans poulie.

EN OPTION

- Différentes longueurs de câble de levage : forfaits d'installation sur-mesure, merci de nous consulter.
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
TT6000VV	590,00€	183,90€	165,50€	82,75€
TT10000VV	740,00€	231,50€	208,40€	104,20€
TR25000VV	970,00€	301,30€	271,20€	135,60€
rallonge 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
rallonge 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€





TREUILS D'ÉCHAFAUDAGE





CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Simples d'utilisation et rapides à installer, les treuils d'échafaudage sont utilisés pour le levage de matériaux sur chantier. Avec un encombrement réduit, ces treuils permettent de lever une charge allant jusqu'à 500 kg.

SOMMAIRE

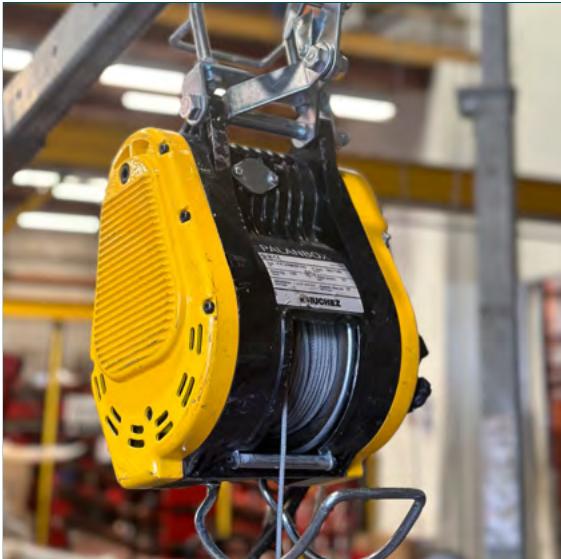
Treuils potence	34
Treuils sur chevalet	36
Treuils de pied d'échafaudage	38

TREUILS POTENCE

Machines polyvalentes pour le levage de matériaux. Ces treuils potence, très simples d'utilisation et d'installation, sont des outils indispensables pour tous les chantiers en hauteur.



Bâtiment, Rénovations



Palanbox (réf. PALANBOX 160)



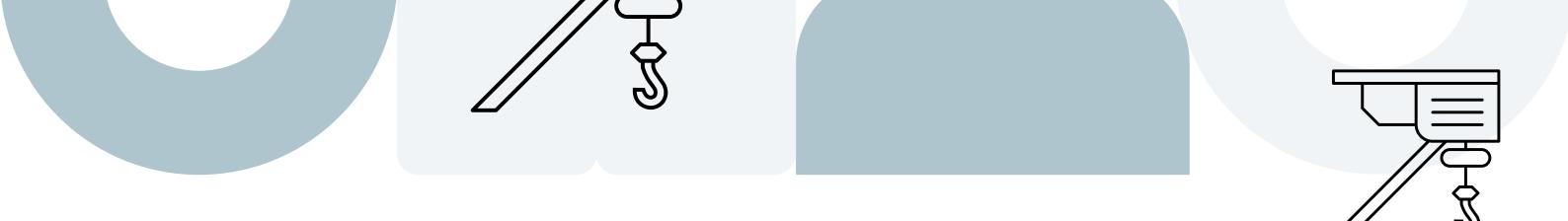
Treuil potence (réf. ET 150)



Treuil potence télescopique avec benne basculante trapézoïdale (réf. TR 225)



Treuil potence télescopique avec bac à mortier (réf. TR 225)



QUALITÉS TECHNIQUES

Robustes et silencieux, ces treuils s'adaptent à toutes les configurations de chantier grâce à une très large gamme d'accessoires.

TREUILS POTENCE				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR EN M	VITESSE EN M/MIN	ALIMENTATION
PALANBOX 160	160 kg	37 m	22 m / min	230 V mono
ET 150	150 kg	40 m	30 m / min	230 V mono
TR 225	200 kg	30 m	19 m / min	230 V mono

À SAVOIR

- L'utilisation des treuils potence est interdite sur les échafaudages roulants.
- Utilisation possible à partir d'un échafaudage de façade fixe ou depuis l'intérieur d'un bâtiment grâce aux différents moyens de fixation.
- Treuils livrés sans rallonge électrique.

EN OPTION

- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques : 20 m ou 40 m.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PALANBOX 160	60,00€	20,00€	18,00€	9,00€
ET 150	90,00€	24,10€	21,70€	10,85€
TR225/1,50	76,00€	19,80€	17,80€	8,90€
TR225/5	90,00€	26,00€	23,40€	11,70€
TR225/30	90,00€	26,00€	23,40€	11,70€
Fixation d'échafaudage	5,00€	1,20€	1,10€	0,55€
Etau de fenêtre	5,00€	2,40€	2,20€	1,10€
Etau d'intérieur	5,00€	2,40€	2,20€	1,10€
Rallonge de 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge de 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



TREUILS SUR CHEVALET

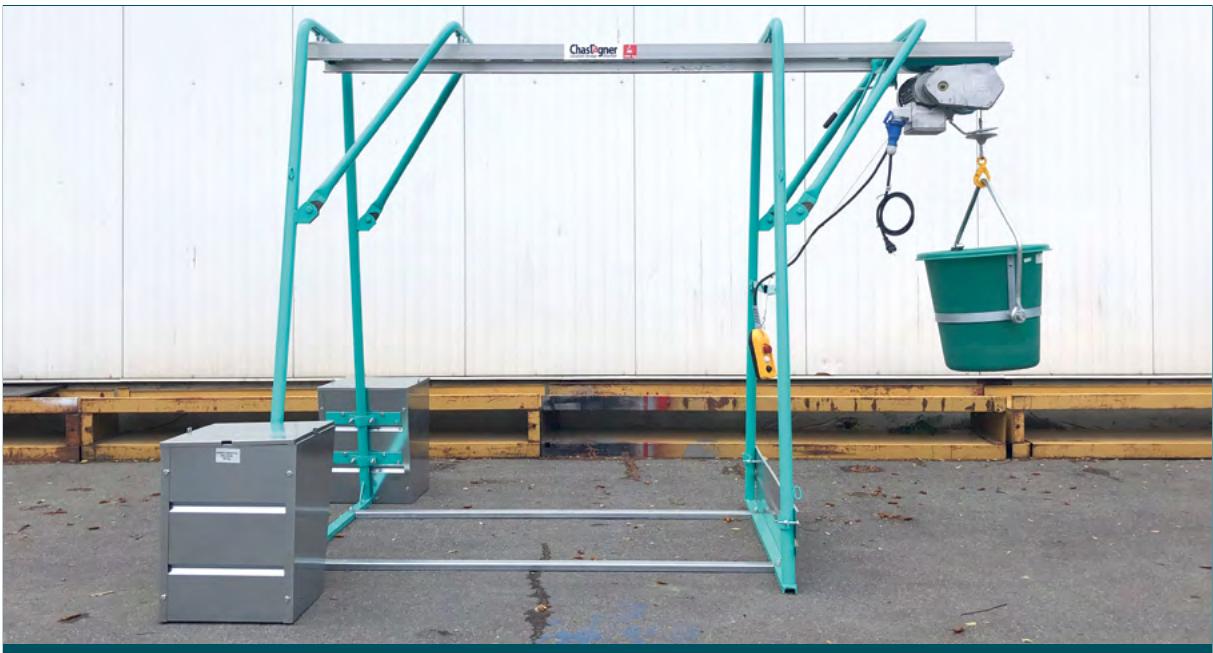
Une gamme de treuils sur chevalet pour différentes applications de levage.



Bâtiment, Travaux publics, Rénovation, Assainissement.



Treuil sur chevalet (réf. CHEVALET 300/H)



sur chevalet (réf. CHEVALET 300/I)



QUALITÉS TECHNIQUES

Démontables en 4 éléments, ces chevalets sont très simples et rapides à installer. La conception avec garde-corps intégré permet le levage de charges dans les meilleures conditions de sécurité.

TREUILS SUR CHEVALET				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR EN M	VITESSE EN M/MIN	ALIMENTATION
CHEVALET 300 / I	300 kg	30 m	19 m / min	230 V mono
CHEVALET 500 / I	500 kg	42 m	17 m / min	230 V mono
CHEVALET 300 / H	300 kg	40 ou 60 m	14 m / min	230 V mono

À SAVOIR

- Le chevalet peut être ancré au sol ou lesté à l'aide de contrepoids placés dans des bacs ou un porte-lest prévu à cet effet.
- Les treuils sur chevalet (réf. CHEVALET 300 / H) sont livrés en standard avec 40 m de câble de levage.
- Le chevalet peut se fixer au sol avec le kit 2 pattes de fixation (disponible uniquement à la vente – Nous consulter).
- Treuils livrés sans rallonge électrique.

EN OPTION

- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.
- Les treuils sur chevalet (réf. CHEVALET 300 / H) sont livrés en option avec 60 m de câble de levage.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
CHEVALET300/I	170,00€	50,00€	45,10€	22,55€
Jeu de 12 gueuses	10,00€	3,40€	3,10€	1,55€
CHEVALET500/I	200,00€	60,20€	54,20€	27,10€
Jeu de 20 gueuses	15,00€	5,60€	5,00€	2,50€
CHEVALET300/H	170,00€	50,00€	45,10€	22,55€
Jeu de 32 gueuses	25,00€	9,00€	8,10€	4,05€



TREUILS DE PIED D'ÉCHAFAUDAGE

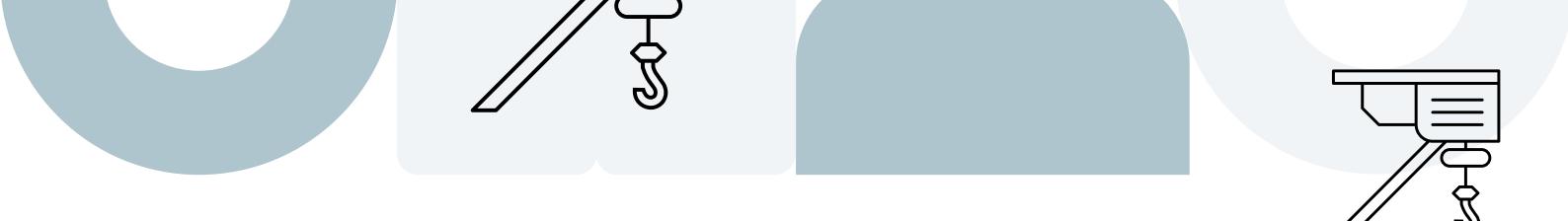
Équipements indispensables pour les monteurs d'échafaudage, les façadiers, les couvreurs. Ces treuils permettent de monter et descendre les matériaux de construction ou les éléments de l'échafaudage lors du montage.



Bâtiment, Rénovation, Couverture, Charpente.



Treuil de pied d'échafaudage (réf. Maxi 150 S)



QUALITÉS TECHNIQUES

Légers, ils sont faciles à installer en pied d'échafaudage : seule la potence pivotante est ensuite placée à la hauteur souhaitée. Ces treuils sont très rapides et bénéficient de deux vitesses (une lente et une rapide). Ils ont, en configuration standard, une hauteur de travail de 40 m et peuvent atteindre 50 m lorsqu'ils sont placés en hauteur.

TREUILS DE PIED D'ÉCHAFAUDAGE				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	LONGUEUR EN M	VITESSE EN M/MIN	ALIMENTATION
Maxi 150 S	150 kg	81 m	15 ou 45 m / min	230 V mono

À SAVOIR

- Treuils livrés sans rallonge électrique.
- Treuils fournis avec une potence pivotante.
- Treuils livrés sans rallonge.

EN OPTION

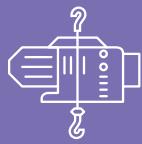
- L'installation du tube adaptateur avec le treuil de pied d'échafaudage (réf. Maxi 150 S) permet de positionner la potence à n'importe quelle hauteur de l'échafaudage.
- Rallonges électriques.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

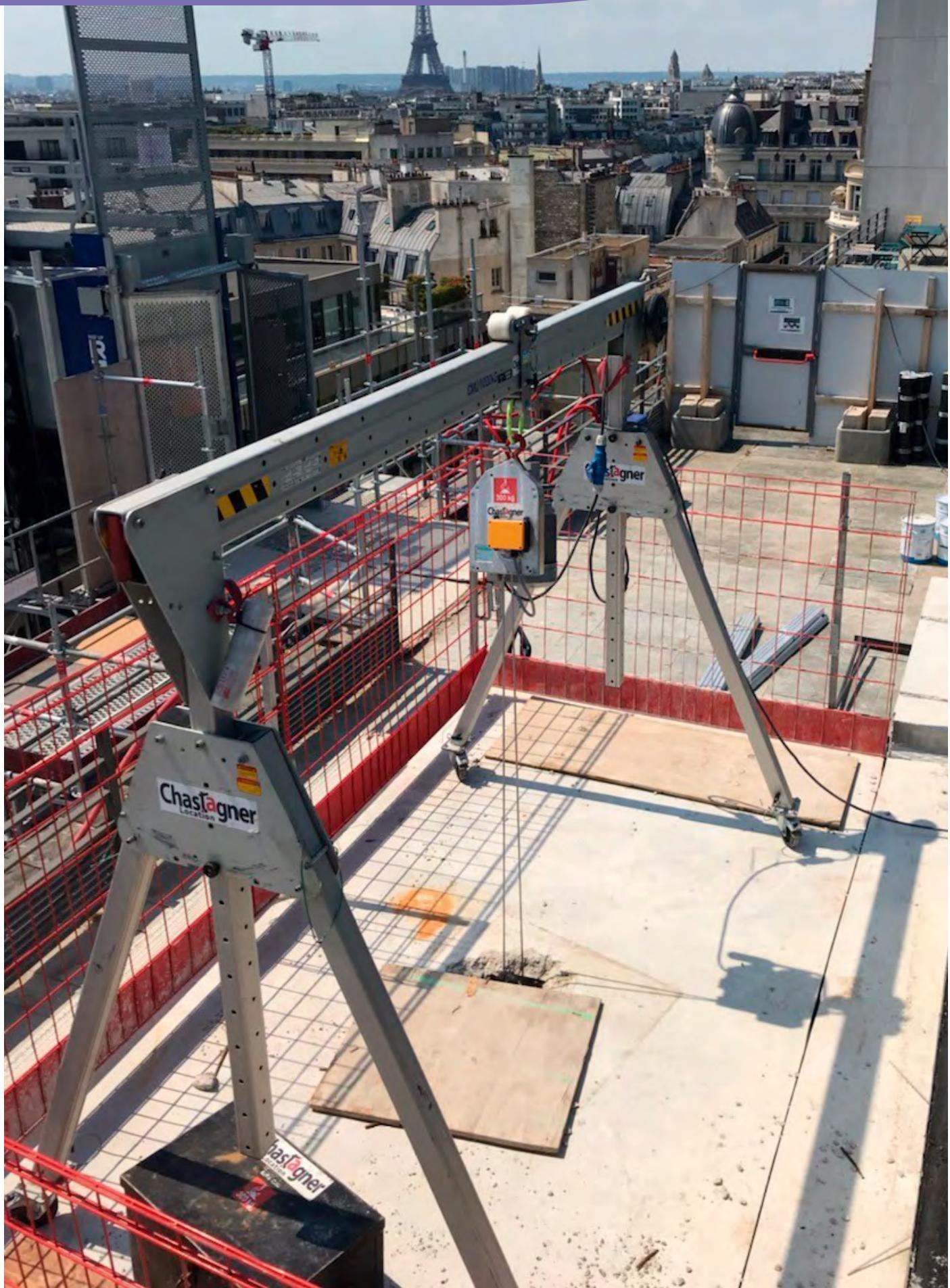
TARIFS

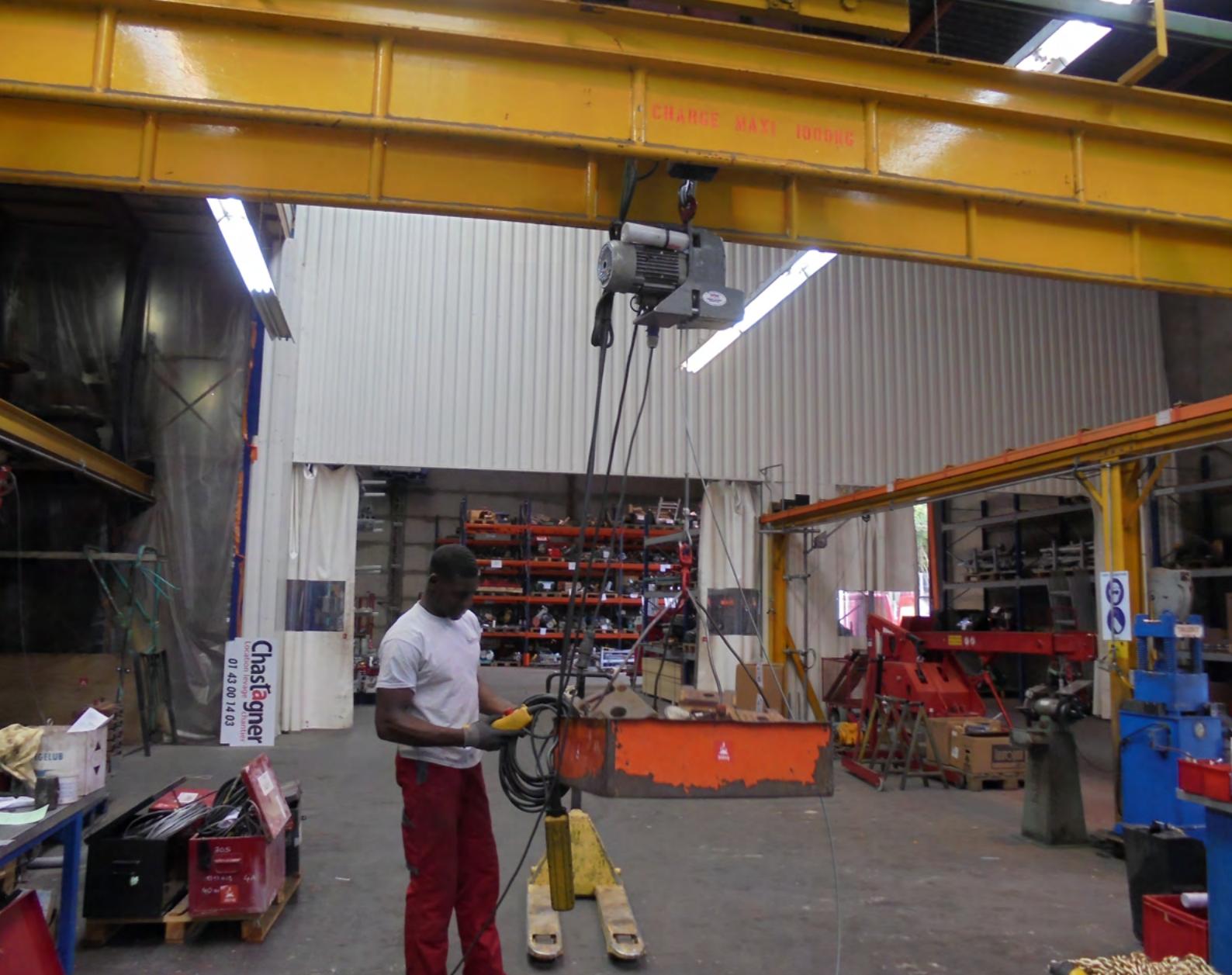
RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
Maxi 150 S	120,00€	34,40€	31,00€	15,50€
Tube adaptateur	5,00€	1,20€	1,10€	0,55€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€





TREUILS À CÂBLE PASSANT





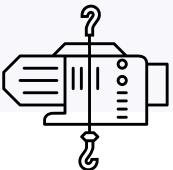
CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Les treuils dits «à câble passant» possèdent une technologie leur permettant d'avoir des hauteurs de levée importantes pour un poids réduit de l'appareil. De faible encombrement, ils sont simples d'utilisation et d'installation pour un levage ou une traction de charges dans des endroits difficiles d'accès.

Avec une charge maximum utile pouvant aller jusqu'à 3 200 kg, ils facilitent l'approvisionnement sur chantier.

SOMMAIRE

Treuils électriques	42
Treuils manuels et hydrauliques	44



TREUILS ÉLECTRIQUES

Cette gamme de treuils électriques à câble passant est parfaitement adaptée aux chantiers pour toutes applications de levage et de traction. Elle permet d'avoir une hauteur de travail illimitée tout en étant robuste, compacte, facilement maniable et idéale pour des travaux de précision.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Énergie (installation câbles réseaux), Éolien, Ascensoriste.



Treuil électrique 500 kg (réf. LM 500)



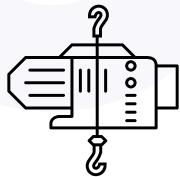
Treuil électrique 1 000 kg
(réf. MOTRIX 1 000)



Treuil électrique 1 500 kg
(réf. MOTRIX 1 500)

QUALITÉS TECHNIQUES

Treuils électriques à câble passant ayant un faible encombrement, ils peuvent s'installer dans les endroits les plus difficiles d'accès. Ils n'ont aucune limite par rapport à la longueur du câble de levage grâce au système d'entrainement auto-serreur. Ils sont équipés de fin de course haut et bas ainsi que d'un crochet de suspension en partie supérieure permettant de faciliter leur installation.



TREUILS ÉLECTRIQUES COMPACTS

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR EN M	VITESSE EN M/MIN	ALIMENTATION	CAPACITÉ DE CÂBLE EN M
LM 90	90 kg	20 m	17 m / min	230 V mono	21 kg
TR 30	300 kg	30 ou 50 m	5 m / min	230 V mono	26 kg
TR 30 S	300 kg	30 ou 50 m	13 m / min	230 V mono	37 kg
TR 50	500 kg	30 ou 50 m	7 m / min	230 V mono	37 kg
LM 300 S	300 kg	30 ou 50 m	14 m / min	230 V mono	33 kg
LM 500	500 kg	30 ou 50 m	7 m / min	230 V mono	33 kg
LM 500 / MOUFLÉ	990 kg	15 ou 25 m	3,5 m / min	230 V mono	37 kg
Liftho 800	800 kg	30 ou 50 m	8,7 m / min	230 V mono	59 kg
Liftho 1 000	1 000 kg	30 ou 50 m	9 m / min	230 V mono	74 kg
Motrix 1 000	990 kg	30 ou 50 m	9 m / min	400 V tri	73 kg
Motrix 1 500	1 500 kg	30 ou 50 m	5,5 m / min	400 V tri	64 kg

À SAVOIR

- Treuils livrés sans rallonge électrique.
- Les treuils à câble passant n'ont pas de limitation de longueur de câble de levage.
- Ces treuils sont livrés en standard avec 30 m de câble de levage.
- Treuils livrés sans rallonge.

EN OPTION

- Différentes longueurs de câble de levage.
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.
- Possibilité d'équiper les treuils électriques (réf. LM 300 S, réf. LM 500) avec radiocommande.
- Possibilité de fournir une potence de suspension 500 kg pour échafaudage.
- Le treuil électrique 1 000 kg (réf. LIFTHO 1 000) peut être équipé d'un sécurichute pour le levage de personne (voir p.114).
- Tous les LM et Motrix peuvent être équipés de radiocommande.

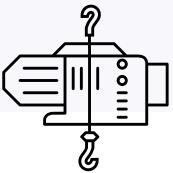
PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
LM90	75,00€	22,20€	20,00€	10,00€
TR30	90,00€	29,00€	26,10€	13,05€
TR30S	115,00€	37,80€	34,00€	17,00€
LM300S	115,00€	37,80€	34,00€	17,00€
TR50	115,00€	37,80€	34,00€	17,00€
LM500	115,00€	37,80€	34,00€	17,00€
Kit de mouflage pour LM 500 & LM 300S	55,00€	17,80€	16,00€	8,00€
LIFTHO800	150,00€	48,80€	43,90€	21,95€
LIFTHO1000	170,00€	55,90€	50,30€	25,15€
MOTRIX1000	170,00€	50,70€	45,60€	22,80€
MOTRIX1500	190,00€	59,20€	53,30€	26,65€
Radiocommande	35,00€	11,60€	10,40€	5,20€
Potence de suspension 500 kg	30,00€	9,30€	8,40€	4,20€
Rallonge télécommande 30m	10,00€	3,80€	3,40€	1,70€
Rallonge électrique 20m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



TREUILS À CÂBLE PASSANT



TREUILS MANUELS ET HYDRAULIQUES

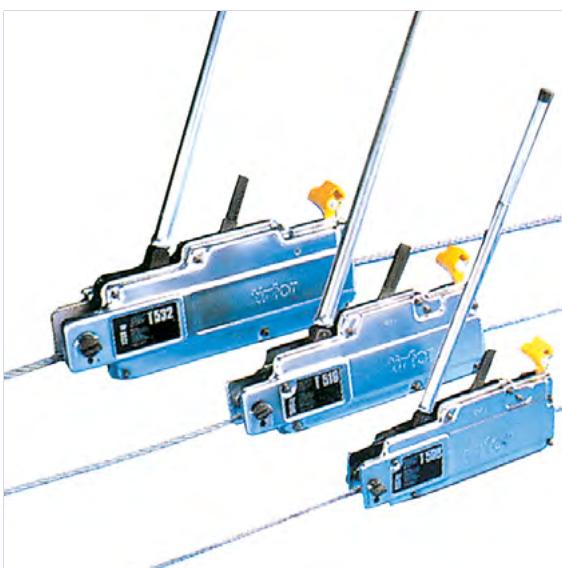
Ces treuils manuels ou hydrauliques sont des treuils à câble passant. Ils peuvent lever, tirer et positionner les charges les plus lourdes dans de multiples configurations.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Énergie (installation câbles réseaux), Transport (ferroviaire), Réseaux souterrains, Mines et carrières.



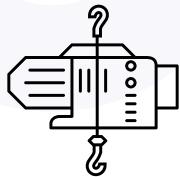
Installation hydraulique sur chantier



Treuils manuels



Équipement hydraulique avec centrale



QUALITÉS TECHNIQUES

Maniables, légers, robustes et puissants, les treuils manuels se manipulent à l'aide d'un simple levier. La version hydraulique des treuils à mâchoires conserve les mêmes avantages en permettant un positionnement extrêmement précis (au millimètre près). Ils peuvent bien sûr être mouflés pour doubler la capacité et une centrale hydraulique peut alimenter jusqu'à deux treuils simultanément et de manière synchronisée.

TREUILS DE PIED D'ÉCHAFAUDAGE

RÉFÉRENCE	FORCE EN KG	LONGUEUR EN M	VERSION
TU 800	800 kg	20 m	Manuelle
TU 1 600	1 600 kg	20 ou 50 m	Manuelle
TU 3 200	3 200 kg	20 ou 50 m	Manuelle
TU 3 200 / Hydraulique	3 200 kg	20 ou 50 m	Hydraulique

À SAVOIR

- Les treuils à câble passant manuels et hydrauliques n'ont pas de limitation de longueur de câble de levage.
- L'utilisation d'un point d'ancrage est obligatoire pour pouvoir utiliser ces treuils.
- Le treuil hydraulique 3 200 kg est équipé d'une centrale hydraulique avec branchement électrique.
- Possibilité d'utiliser un kit de mouflage sur le treuil 3 200 kg (version manuelle et hydraulique).
- La centrale hydraulique peut alimenter jusqu'à deux treuils hydrauliques 3 200 kg.
- Les treuils sont livrés en standard avec 20 m de câble de levage.

EN OPTION

- Différentes longueurs de câble de levage sont disponibles pour les treuils manuels (maximum 50 mètres) 1 600 kg, 3 200 kg et le treuil hydraulique 3 200 kg.

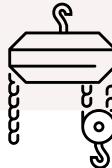
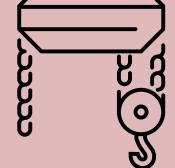
PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
TU800	45,00€	14,70€	13,20€	6,60€
TU1600	55,00€	16,90€	15,20€	7,60€
50 m de câble pour TU 1600	10,00€	4,10€	3,70€	1,85€
TU 3200	65,00€	20,80€	18,70€	9,35€
50 m de câble pour TU 3200	10,00€	4,10€	3,70€	1,85€
TU 3200/HYDRAU	70,00€	21,00€	18,90€	9,45€
50 m de câble pour TU 3200/HYDRAU	25,00€	7,60€	6,80€	3,40€
Centrale hydraulique	210,00€	60,50€	54,50€	27,25€



TREUILS À CÂBLE PASSANT



PE 1000 BATTERIE



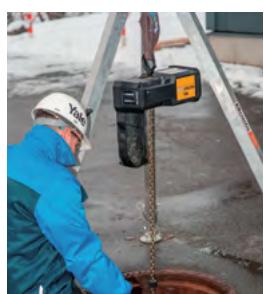
Le palan électrique sur batterie est facile à installer grâce à son poids plume (19,8 kg sans batterie) et permet de soulever une charge rapidement en toute sécurité grâce à sa radiocommande. Alimenté par batterie Milwaukee Tool®, le PE1000 est fourni avec deux batteries.

- **Autonomie totale** : fonctionne sans aucun branchement électrique, idéal pour les chantiers isolés, la maintenance, l'événementiel, l'industrie, etc.
- **Gain de temps** : démarrage immédiat, installation rapide, pas de câblage à prévoir.
- **Portabilité** : poids plume, poignée ergonomique, transport facile
- **Polyvalence** : utilisable en intérieur et en extérieur, pour le levage vertical ou horizontal, montage standard ou inversé.
- **Sécurité optimale** : radiocommande, alertes intelligentes, double protection contre la surcharge, frein automatique, boîtier IP55.

Secteurs d'application



BTP, maintenance industrielle, événementiel (montage de scènes, lumières), ateliers, garages, interventions temporaires, zones sans électricité, etc.



PE 10000 : SPÉCIAL CHARGES LOURDES

Le palan électrique 10 000 est optimisé pour le levage de charges lourdes jusqu'à 10 tonnes. Grâce à une sécurité renforcée et à une utilisation facilitée, il convient à une large gamme d'utilisations industrielles.

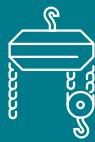
- **Capacité et robustesse** : charge utile de 10 T avec une hauteur de levage standard de 6 m, ou de 10 m en option.
- **Sécurité renforcée** : protection contre les surcharges via embrayage à friction, frein de levage fiable, et fin de course.
- **Polyvalence d'installation** : compatible avec chariots manuels ou griffes, possibilité d'adapter la longueur de chaîne selon les besoins spécifiques.
- **Radiocommande**.



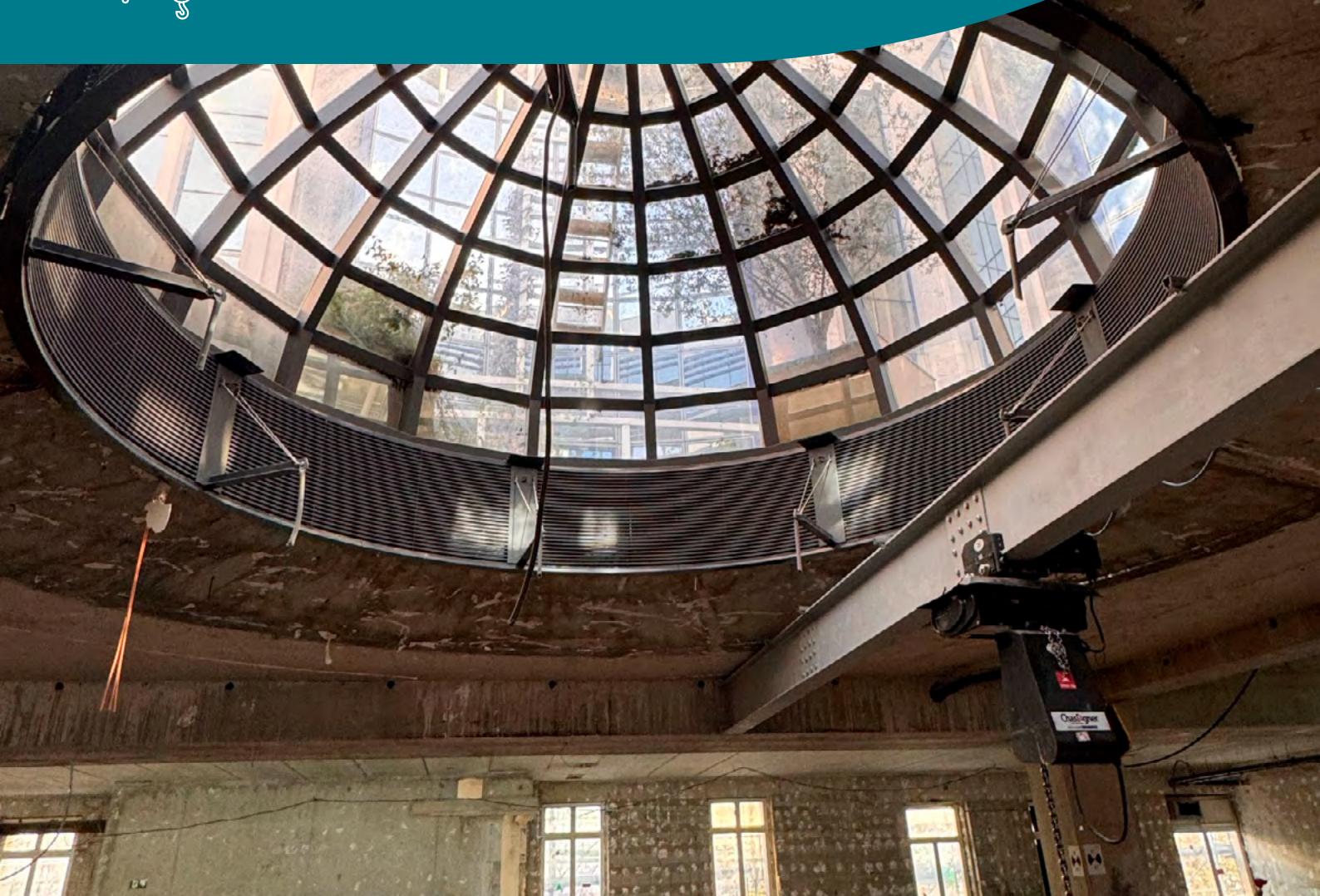
Secteurs d'application

BTP, industrie





PALANS À CHAÎNE

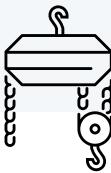


CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Avec une gamme allant de 500 kg à 20 T de charge maximum utile, cet appareil de levage peut s'installer à l'extérieur comme à l'intérieur d'un bâtiment. Les palans peuvent s'adapter sur une structure existante ou sur un portique conçu selon les besoins de votre chantier.

SOMMAIRE

Palans électriques	48
Palans manuels	50
Chariots et griffes	52
Palans pneumatiques	54



PALANS ÉLECTRIQUES (PE)

Une gamme de palans électriques (PE) pour lever les charges les plus lourdes en toute sécurité. Différentes implantations possibles.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Mines et carrières.



Palan électrique à chaîne 2 000 kg
(réf. PE 2000)



Palan électrique à chaîne 1 000 kg
(réf. PE 1000 - Batteries x2)

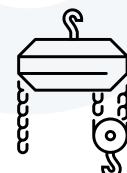
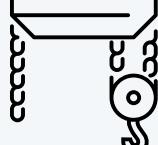
QUALITÉS TECHNIQUES

De conception ergonomique et compacte, le palan est adaptable à chaque besoin spécifique : capacité de charge, levage bi-vitesse, direction manuelle ou électrique, hauteur de levage.

**INSTALLATION SUR DEVIS,
SOLUTION CLÉS EN MAIN : CONTACTEZ-NOUS !
08 09 54 2008 - CONTACT@CHASTAGNER.FR**

PALANS ÉLECTRIQUES

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	LONGUEUR DE CHAÎNE EN	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	FACTEUR DE MARCHE EN MIN/H	POIDS EN KG (VERSION FIXE)	ALIMENTATION EN V
PE 500 / MONO	500 kg	10 m		4m/min	15min/h	30 kg	230 V mono
PE 500 / TRI	500 kg	10 ou 30 m		2m/min ou 8m/min	24min/h	48 kg	400 v tri
PE 1 000 / BATTERIES (x2)	1 000 kg	6 m		2,4m/min	12min/h	19,8 kg (sans batterie)	Batterie sans fil
PE 1 000	1000 kg	10 ou 30 m		2m/min ou 8m/min	24min/h	91 kg	400 v tri
PE 1 600	1600 kg	10 ou 30 m		1,3m/min ou 8m/min	24min/h	142 kg	400 v tri
PE 2 000 V	2000 kg	10 ou 25 m		1,3m/min ou 8m/min	30min/h	180 kg	400 v tri
PE 2 000 H	2000 kg	25 m		1,3m/min ou 8m/min	60min/h	270 kg	400 v tri
PE 2 500 V	2500 kg	25 m		1,3m/min ou 8m/min	30min/h	180 kg	400 v tri
PE 2 500 H	2500 kg	25 m		1,3m/min ou 8m/min	60min/h	290 kg	400 v tri
PE 3 200 V	3200 kg	25 m		0,7m/min ou 4m/min	24min/h	182 kg	400 v tri
PE 3 200 H	3200 kg	25 m		0,7m/min ou 4m/min	60min/h	240 kg	400 v tri
PE 4 000 V	4000 kg	25 m		0,7m/min ou 4m/min	24min/h	253 kg	400 v tri
PE 4 000 H	4000 kg	25 m		0,7m/min ou 4m/min	60min/h	380 kg	400 v tri
PE 5 000 V	5000 kg	25 m		0,7m/min ou 4m/min	24min/h	253 kg	400 v tri
PE 5 000 H	5000 kg	25 m		0,7m/min ou 4m/min	30min/h	326 kg	400 v tri
PE 10 000	10000 kg	10 m		1 m/min ou 3 m/min	24min/h	371 kg	400 v tri



À SAVOIR

- La longueur de télécommande est égale à la longueur de la chaîne moins 50 cm.
- Prendre en compte le poids du chariot dans la charge à lever pour les versions avec chariot de direction.

EN OPTION

- 2 versions : fixe à crochet et chariot de direction motorisé.
- En fixe : chariot manuel de direction ou griffe d'accrochage (p.52-53).
- Fourniture et pose de fers de roulement.
- Rallonges électriques | Radiocommande.

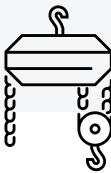
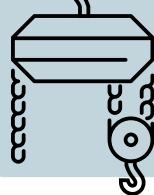
PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

VERSION FIXE À CROCHET				
RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PE500/MONO	135,00€	45,10€	40,60€	20,30€
PE500/TRI	111,00€	36,90€	33,20€	16,60€
PE500/10M	71,00€	23,80€	21,40€	10,70€
PE1000/BATTERIE	150,00€	45,60€	41,00€	20,50€
PE1000	130,00€	43,20€	38,90€	19,45€
PE1000/10M	86,00€	28,70€	25,80€	12,90€
PE1600	155,00€	46,90€	42,20€	21,10€
PE 1600/10M	123,00€	33,50€	30,20€	15,10€
PE2000 V	136,00€	44,50€	40,10€	20,05€
PE2000 H	195,00€	64,60€	58,10€	29,05€
PE2000/10M	163,00€	44,50€	40,10€	20,05€
PE2500 V	235,00€	77,60€	69,80€	34,90€
PE2500 H	220,00€	73,20€	65,90€	32,95€
PE3200 V	255,00€	85,20€	76,70€	38,35€
PE3200 H	240,00€	80,30€	72,30€	36,15€
PE4000 V	300,00€	99,40€	89,50€	44,75€
PE4000 H	280,00€	93,70€	84,30€	42,15€
PE5000 V	340,00€	113,80€	102,40€	51,20€
PE5000 H	320,00€	107,30€	96,60€	48,30€
PE10000	450,00€	140,20€	126,20€	63,10€

VERSION AVEC CHARIOT ÉLECTRIQUE DE DIRECTION				
RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PE500/TRI	136,00€	44,90€	40,40€	20,20€
PE1000	155,00€	51,10€	46,00€	23,00€
PE1600	180,00€	54,80€	49,30€	24,65€
PE2000 V	175,00€	53,20€	47,90€	23,95€
PE2000 H	220,00€	72,90€	65,60€	32,80€
PE2500 V	260,00€	86,60€	77,90€	38,95€
PE2500 H	245,00€	81,70€	73,60€	36,80€
PE3200 V	300,00€	99,40€	89,50€	44,75€
PE3200 H	280,00€	93,70€	84,40€	42,20€
PE4000 V	340,00€	113,50€	102,20€	51,10€
PE4000 H	320,00€	107,00€	96,30€	48,15€
PE5000 V	380,00€	127,90€	115,10€	57,55€
PE5000 H	360,00€	120,60€	108,60€	54,30€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



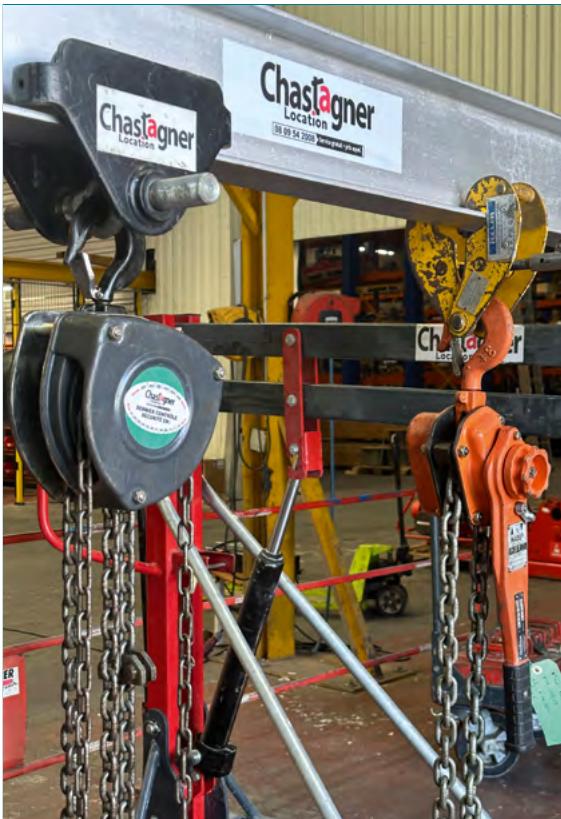


PALANS MANUELS (PM) ET PALANS MANUELS À LEVIER (PML)

Ces palans manuels (PM) et palans manuels à levier (PML) sont conçus pour lever, tirer ou faire riper tous types de charges aussi bien sur chantier qu'en atelier pour des opérations de maintenance ou de manutention.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Assemblage, Maintenance, Mines et carrières.



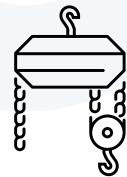
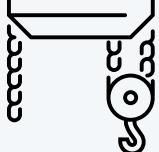
Palan manuel et Palan manuel à levier



Palan manuel 1 500 kg
(réf. PM 1 500)

QUALITÉS TECHNIQUES

Compacts et performants, ces palans manuels sont équipés d'une longueur de chaîne de 6 ou 10 m. Ils sont tous équipés d'une chaîne de levage et de manœuvre en acier haute résistance ainsi que d'un frein de sécurité automatique. Les palans à levier, de par leur conception, sont idéals pour les espaces confinés.



PALANS MANUELS

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	POIDS AVEC CHAÎNE EN KG
PM 500	500 kg	10 m	19 kg
PM 1 000	1 000 kg	10 m	19 kg
PM 1 500	1 500 kg	10 m	26 kg
PM 2 000	2 000 kg	10 m	37 kg
PM 3 000	3 000 kg	10 m	53 kg
PM 5 000	5 000 kg	10 m	80 kg
PM 10 000	10 000 kg	6 m	146 kg
PM 20 000	20 000 kg	6 m	197 kg

PALANS MANUELS À LEVIER

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	POIDS AVEC CHAÎNE EN KG
PML 750	750 kg	6 m	9,5 kg
PML 1 500	1 500 kg	6 m	13 kg
PML 3 000	3 000 kg	6 m	22 kg
PML 6 000	6 000 kg	6 m	32 kg

EN OPTION

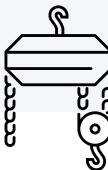
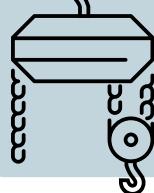
Pour les installations sur fer, nous proposons des chariots de direction manuels. Des griffes d'accrochage sont également disponibles pour une installation en poste fixe (voir p.52 et 53).

TARIFS

PALANS MANUELS				
RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PM500	20,00€	2,70€	2,40€	1,20€
PM1000	25,00€	4,20€	3,80€	1,90€
PM1500	25,00€	4,55€	4,10€	2,05€
PM2000	30,00€	4,95€	4,50€	2,25€
PM3000	35,00€	7,05€	6,30€	3,15€
PM5000	40,00€	8,40€	7,60€	3,80€
PM10000	95,00€	19,80€	17,80€	8,90€
PM20000	140,00€	28,60€	25,70€	12,85€
PML750	20,00€	3,85€	3,50€	1,75€
PML1500	25,00€	5,25€	4,70€	2,35€
PML3000	35,00€	7,05€	6,30€	3,15€
PML6000	40,00€	8,40€	7,60€	3,80€



PALANS À CHAÎNE



CHARIOTS MANUELS DE DIRECTION (CHM) ET GRIFFES

Les palans manuels avec chariot intégré (PM/HPR) permettent d'avoir une hauteur perdue réduite. Ils sont idéaux pour travailler dans des espaces confinés. Les chariots manuels (CHM) et griffes permettent le positionnement exact ou le déplacement aisément des charges importantes avec un palan manuel (voir p.50 et 51) ou électrique (voir p.48 et 49).



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Assemblage, Maintenance, Mines et carrières.



Chariot manuel (CHM)



Griffe



Palan manuel avec chariot intégré (PM / HPR)

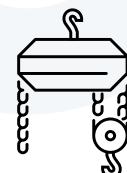
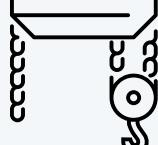


QUALITÉS TECHNIQUES

Conçus en tôle d'acier nervurée, ces chariots de direction et griffes peuvent être installés sur tous les types de profilés (IPN, IPE, HEA, HEB). Le filetage fin inversé permet de régler les flasques du chariot précisément à la largeur du fer en quelques secondes sans aucun outil. Ils se couplent très facilement aux palans manuels ou électriques que nous proposons et la direction peut être par poussée ou par chaîne.

CHARIOTS MANUELS DE DIRECTION

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	PLAGE DE RÉGLAGE EN MM
CHM 500	500 kg	-	50 à 220 mm
CHM 1 000	1 000 kg	-	58 à 220 mm
CHM 2 000	2 000 kg	-	66 à 220 mm
CHM 3 000	3 000 kg	-	74 à 220 mm
CHM 5 000	5 000 kg	-	90 à 220 mm
CHM 10 000	10 000 kg	6 m	142 à 320 mm
CHM 20 000	20 000 kg	6 m	125 à 310 mm



GRIFFES

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	PLAGE DE RÉGLAGE EN MM
Griffe 1 000	1 000 kg	-	75 à 230 mm
Griffe 2 000	2 000 kg	-	75 à 230 mm
Griffe 3 000	3 000 kg	-	80 à 320 mm
Griffe 5 000	5 000 kg	-	90 à 320 mm

PALANS MANUELS AVEC CHARIOT INTÉGRÉ

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	PLAGE DE RÉGLAGE EN MM
PM 1 000 / HPR	1 000 kg	10 m	58 à 180 mm
PM 2 000 / HPR	2 000 kg	10 m	58 à 180 mm

À SAVOIR

- Direction par poussée ou par chaîne selon modèle.

EN OPTION

- Fourniture et pose des fers de roulement.

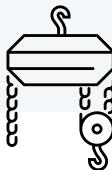
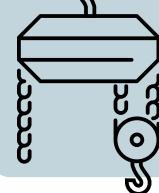
TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
CHM500	11,00€	3,35€	3,00€	1,50€
CHM1000	11,00€	3,35€	3,00€	1,50€
CHM2000	15,00€	3,80€	3,40€	1,70€
CHM3000	20,00€	5,30€	4,80€	2,40€
CHM5000	40,00€	10,55€	9,50€	4,75€
CHM10000	45,00€	12,60€	11,30€	5,65€
CHM20000	75,00€	20,85€	18,80€	9,40€

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PM1000/HPR	40,00€	7,85€	7,10€	3,55€
PM2000/HPR	40,00€	8,70€	7,80€	3,90€

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
GRIFFE1000	6,00€	1,70€	1,50€	0,75€
GRIFFE2000	6,00€	1,95€	1,80€	0,90€
GRIFFE3000	10,00€	2,20€	2,00€	1,00€
GRIFFE5000	10,00€	3,25€	2,90€	1,45€





PALANS PNEUMATIQUES (PP)

Adaptés à une utilisation dans les zones à risques d'explosion, ces palans sont conformes à la directive 94 / 9 / CE Atex 100. Grâce à leur conception, ces palans pneumatiques (PP) permettent une cadence de travail intensive.



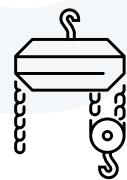
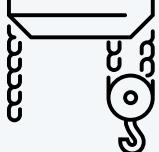
Bâtiment, Industrie.



Palan pneumatique 1 000 kg
(réf. PP 1 000)



Palan pneumatique 6 300 kg
(réf. PP 6 300)



PALANS PNEUMATIQUES

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN CHARGE EN M/MIN	VITESSE DE LEVAGE A VIDÉ EN M/MIN
PP 500	500 kg	20 m	11 m / min	19 m / min
PP 1000	1 000 kg	10, 20 ou 40 m	5,5 m / min	11 m / min
PP 2000	2 000 kg	10 ou 20 m	2,7 m / min	5,5 m / min
PP 3200	3 200 kg	20 ou 40 m	2,5 à 5 m / min	6 à 10 m / min
PP 6300	6 300 kg	10 ou 20 m	1,2 à 2,5 m / min	3 à 5 m / min

EN OPTION

- Différentes longueurs de chaîne de levage.

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PP500	210,00€	58,60€	52,70€	26,35€
PP1000	240,00€	68,90€	62,00€	31,00€
PP2000	280,00€	81,00€	72,90€	36,45€
PP3200	340,00€	97,10€	87,40€	43,70€
PP6300	400,00€	114,60€	103,20€	51,60€





GRUES DE TERRASSE



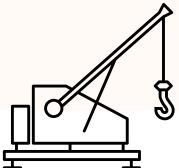
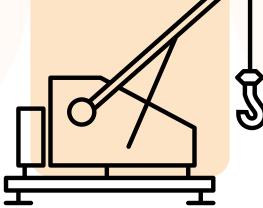


CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Disponible en version motorisée (électrique ou thermique) et manuelle, notre gamme de grues est spécialement étudiée pour l'approvisionnement de charges en terrasse. Totalement démontable, le transport et le montage sont facilités lors de tous travaux nécessitant l'installation d'un moyen de levage autonome, sûr et rapide.

SOMMAIRE

Grues électriques	58
Grues thermiques et manuelles	59



GRUES ÉLECTRIQUES

Ces grues sont spécialement conçues pour le travail en terrasse.
Elles bénéficient d'une portée et d'une hauteur sous crochet importante



Étanchéité, Maçonnerie, Couverture.



Grue Sodenic électrique 250kg
(réf. OSSATURE / TRC300)



Grue Sodenic électrique 250 kg
(réf. OSSATURE / TRC300)

QUALITÉS TECHNIQUES

Robustes, ces treuils électriques bénéficient d'une grande capacité d'enroulement, d'un frein à fort couple et d'une vitesse de levage en adéquation avec la force du treuil. Les versions avec variateur de vitesse électronique (VV) permettent des démaragements et des arrêts progressifs.

GRUE SODENIC 250 KG / TREUIL MANUEL POUR LA GRUE SODENIC

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION EN V
OSSATURE / TRC 300	250 kg	45 ou 60 m	20 m / min	230 V mono
TM / SODENIC	100 kg	38 m	-	Manuel

À SAVOIR

- Grues électriques avec lestage par contrepoids (30 gueuses de 25 kg pour la grue Sodenic®).
- Grues fournies avec l'ossature et le treuil.

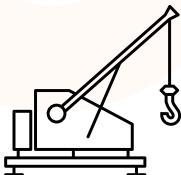
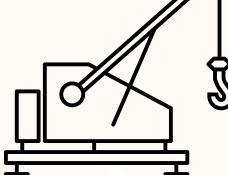
EN OPTION

- Un treuil manuel peut être fourni pour monter les gueuses et le moteur de la grue Sodenic®.
- Rallonges électriques.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
OSSATURE/TRC300	48,00€	16,00€	14,40€	7,20€
Jeu de 30 gueuses	20,00€	6,20€	5,60€	2,80€
TM/SODENIC	7,20€	2,40€	2,20€	1,10€
rallonge électrique de 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
rallonge électrique de 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



GRUES THERMIQUES ET MANUELLES

La grue Sodenic thermique a été spécialement conçue pour les accès difficile et des travaux en terrasse. Elle possède une portée et une hauteur sous crochet importante.



Étanchéité, Maçonnerie, Couverture, Paysagiste, Revêtement sol et mur.



Grue Sodenic thermique
(réf. OSSATURE / E25)

QUALITÉS TECHNIQUES

La Grue Sodenic thermique est démontable facilement, transportable et bénéficie d'une hauteur de levage importante. La hauteur sous crochet permet le passage des charges au-dessus des acrotères. La force de 250 kg et sa rotation à 240° sont adaptées aux différents travaux de terrasse.

GRUE SODENIC THERMIQUE 250 KG / TREUIL MANUEL 100 KG				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION
OSSATURE / E25	250 kg	45 ou 60 m	35 m / min	Essence ou Diesel
TM / SODENIC	100 kg	38 m	-	Manuel



À SAVOIR

- La grue Sodenic thermique (réf. OSSATURE / 25) avec le stage par contrepoids (30 gueuses de 25 kg). Grue fournie avec l'ossature et le treuil.
- La grue manuelle (réf. SP 400) est réglable en 5 positions et pivotante sur sa fixation avec une rotation de 270°, fournie avec une pince pour acrotère.
- Avant chaque utilisation, s'assurer de la résistance du support.

EN OPTION

- Un treuil manuel (cf. TM / SODENIC) peut être fourni pour monter les gueuses et le moteur de la grue Sodenic.
- La grue manuelle (cf. SP 400) est livrée en standard avec 15 m de câble.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
OSSATURE/E25	48,00€	16,00€	14,40€	7,20€
Jeu de 30 gueuses	20,00€	6,20€	5,60€	2,80€
TM/SODENIC	7,20€	2,40€	2,20€	1,10€



GRUES DE PUISATIER



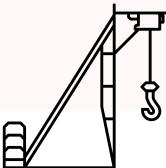
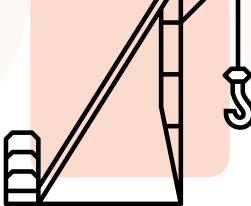


CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Les chantiers souterrains et de galeries nécessitent des matériels de levage adaptés aux contraintes d'espaces ou d'accès. Ces matériels permettent de mettre en place une solution de levage efficace, entièrement autonome et sécurisée tout en bénéficiant d'une charge utile élevée et d'une hauteur importante.

SOMMAIRE

Grues GS 250 multifonction	62
Grues GS 250 sur remorque	63
Grues PUISOR	64
Grues GEO	66



GRUES GS 250 MULTIFONCTION

Grue électrique de faible encombrement avec une rotation de 360° idéale pour les chantiers. Facilement déplaçable et démontable, la grue GS 250 multifonction ne nécessite aucun ancrage au sol grâce à son principe de contrepoids.



Bâtiment, Travaux Publics, Voirie, Assainissement, Puisatier, Réseaux souterrains.



Grue GS 250 multifonction
(réf. OSSATURE / GS 250)



Grue GS 250 multifonction
(réf. OSSATURE / GS 250)

QUALITÉS TECHNIQUES

La conception récente de cette grue multifonction permet d'avoir un moteur électrique extrêmement silencieux. Elle est équipée d'un fin de courses haut sur la flèche et d'un fin de course bas sur le treuil. La grue est compacte et démontable en 5 éléments manu-portables.

GRUES GS 250 MULTIFONCTION

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION EN V
TRC 300 / GS 250	250 kg	40 m	17 m / min	230 V mono
OSSATURE / GS 250	-	-	-	-

À SAVOIR

- La grue doit être lestée par des contrepoids (30 gueuses de 25 kg).
- La grue est livrée sans rallonge électrique et sans contrepoids.

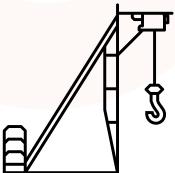
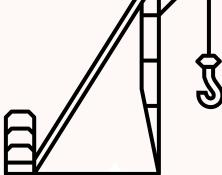
EN OPTION

- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.
- Groupes électrogènes.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
OSSATURE/GS250 Treuil TRC 300 inclus	105,00€	31,70€	28,50€	14,25€
Jeu de 30 gueuses pour GS 250	20,00€	6,20€	5,60€	2,80€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



GRUES GS 250 SUR REMORQUE

Grue électrique de faible encombrement, compacte et articulée, sa conception sur remorque la rend facilement déplaçable sans aucun démontage.



Bâtiment, Travaux Publics, Voirie, Assainissement, Puisatier, Réseaux souterrains.



Grue GS 250 sur remorque
(réf. OSSATURE / GS250R)



Grue GS 250 sur remorque
(réf. OSSATURE / GS250R)

QUALITÉS TECHNIQUES

Cette multi-grue permet d'avoir un moteur électrique extrêmement silencieux. Elle est équipée d'un fin de course haut sur la flèche et d'un fin de course bas sur le treuil. La grue GS 250 sur remorque est compacte et facilement déplaçable grâce à son système de contrepoids intégrés.

GRUES GS 250 SUR REMORQUE

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION
TRC 300 / GS 250 R	250 kg	20 m	17 m / min	230 V mono
OSSATURE / GS 250 R	-	-	-	-
REMORQUE / GS 250	-	-	-	-

À SAVOIR

- Les lestes sont intégrés à la remorque.
- La grue est livrée sans rallonge électrique.
- Matériel faisant partie de la catégorie des VTAM (voir p. 131 article 11-2).

EN OPTION

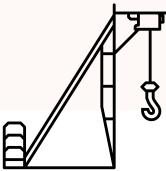
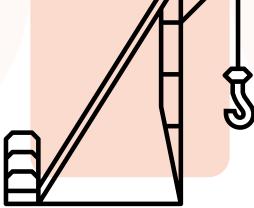
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.
- Groupes électrogènes.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
OSSATURE/GS250 R Treuil et remorque inclus	155,00€	45,50€	40,90€	20,45€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€





GRUES PUISOR

Une gamme de grues compactes, silencieuses et entièrement électriques (levage et rotation) dédiée aux déplacements de charge.



Bâtiment, Travaux publics, Puisatier, Réseaux souterrains, Assainissement, Mines et carrières.



Grue Puisor S 250 kg
(réf. PUISOR/S)



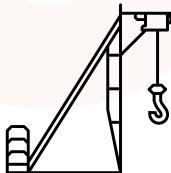
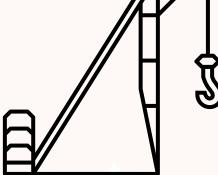
Grue Puisor M 500 kg
(réf. PUISOR/M)



Grue Puisor XL 1000 kg
(réf. PUISOR/XL)



Grue Puisor XL 1000 kg
(réf. PUISOR/XL)



QUALITÉS TECHNIQUES

Les grues PUISOR sont simples et rapides à mettre en place sur les chantiers. Elles bénéficient d'un démarrage et d'un arrêt progressifs évitant ainsi les à-coups lors de l'utilisation. Les grues PUISOR disposent également d'une portée et d'une hauteur sous crochet importantes vous permettant de travailler en toute sécurité.

GRUES PUISOR				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	PORTÉE	HAUTEUR SOUS CROCHET	ALIMENTATION
Puisor / S	250 kg	1,60m	2,60m	230 V mono
Puisor / M	500 kg	2,20m	3,94m	400 V tri
Puisor / M mouflé	950 kg	1,35m	5,10m	400 V tri
Puisor / XL	1 000 kg	3,40m	3,35m	400 V tri
Puisor / XL mouflé	1 900 kg	2,20m	5,10m	400 V tri

À SAVOIR

- Les grues PUISOR tailles S et M sont livrées en standard avec 20 m de câble.
- Les grues PUISOR tailles M et XL existent en deux versions de charge utile grâce à l'utilisation d'un moufle.

EN OPTION

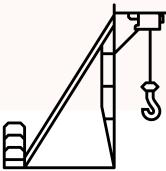
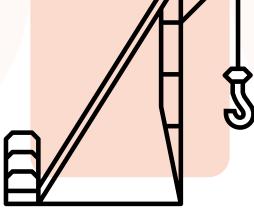
- Différentes longueurs de câble de levage.
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.
- Jusqu'à 80m de câble de levage

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PUISOR/S	115,50€	38,50€	34,70€	17,35€
PUISOR/M	195,00€	64,40€	58,00€	29,00€
PUISOR/M Mouflé	205,00€	67,80€	61,10€	30,55€
PUISOR/XL	320,00€	106,30€	95,70€	47,85€
PUISOR/XL Mouflé	320,00€	106,30€	95,70€	47,85€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€





GRUES GEO

La grue GEO est une exclusivité Chastagner spécialement conçue pour répondre aux besoins de levage – qu'il s'agisse de matériels ou de personnel sur les chantiers souterrains pour lesquels les espaces de travail ou les zones d'accès sont exiguës.



Réseaux souterrains, Assainissement, Mines et carrières, Puisatier.



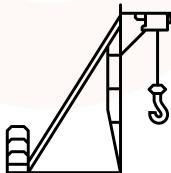
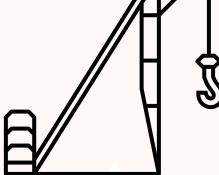
Grue GEO



Nacelle GEO



Grue et Nacelle GEO



QUALITÉS TECHNIQUES

Entièrement électrique, la grue GEO peut être alimentée sur secteur ou sur groupe électrogène.

Compacte, transportable et polyvalente, cette grue peut transporter verticalement à travers un puits d'accès du matériel ou moyennant l'ajout d'une nacelle, une personne.

GRUES GEO				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION EN V
GEO 500	500 kg	60 m	41 m / min	400 V tri
NACELLE / GEO	125 kg	60 m	29 m / min	400 V tri

À SAVOIR

- La grue GEO peut être convertie en grue de levage de personne avec la nacelle.
- Sur le chantier, la grue GEO peut être élinguée ou manutentionnée au chariot élévateur à fourches.

EN OPTION

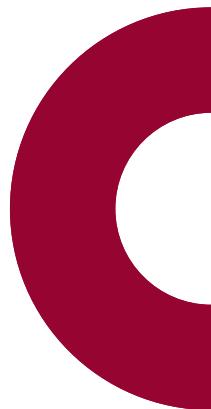
- Différentes longueurs de télécommande.
- Rallonges électriques.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70



TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
GEO 500	680,00€	226,00€	203,40€	101,70€
NACELLE/GEO	215,00€	71,50€	64,40€	32,20€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



PALONNIER MODULAIRE 14T 13M

Le palonnier modulaire est une solution de levage sûre et robuste. Sa **modularité**, sa **capacité élevée** et sa **facilité d'utilisation** en font un choix de référence pour optimiser la sécurité et la rentabilité des opérations de manutention lourde.



- **Longueur ajustable et polyvalence d'utilisation** : le palonnier s'adapte précisément à chaque opération de levage (portée, charge, environnement), jusqu'à 13 mètres de longueur.
- **Angles d'élingage variés** : utilisable à différents angles, ce qui permet d'optimiser la capacité de levage et la stabilité.
- **Capacité élevée** : jusqu'à 14 T de charge utile.
- **Sécurité renforcée** : conception conforme aux normes européennes (NF EN 13155, CE, DNV-GL...), contrôle qualité rigoureux.
- **Hauteur perdue sous crochet réduite** : facilitant le levage dans des espaces restreints.
- **Poids optimisé et démontage facile** : les modules se démontent facilement, facilitant la manutention, le transport et le stockage.



Secteurs d'application

BTP, industrie, logistique, marine, pétrole/gaz, aéronautique, etc..



ACCESSOIRES DE LEVAGE



CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Faire le choix d'un accessoire de levage adapté, c'est la garantie de travailler en toute sécurité tout en optimisant et facilitant le transport des charges sur vos chantiers. Nous mettons notre savoir-faire à votre disposition et vous aidons à définir le modèle adapté à vos besoins.

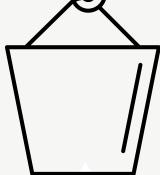
SOMMAIRE

Accessoires de levage	70
Palonniers	71

ACCESSOIRES DE LEVAGE



RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
A00/001	BENNE BASCULANTE PLASTIQUE 75L	15,00€	4,70€	4,20€	2,10€
A00/002	BENNE BASCULANTE TRAPÉZOÏDALE 90L	15,00€	4,30€	3,90€	1,95€
A00/003	BENNE BASCULANTE ACIER 100L	20,00€	6,60€	5,90€	2,95€
A00/004	BENNE BASCULANTE ACIER 200L	25,00€	8,60€	7,70€	3,85€
A00/005	BENNE BASCULANTE ACIER 300L	30,00€	10,50€	9,50€	4,75€
A00/006	BENNE BASCULANTE ACIER 500L	40,00€	12,70€	11,40€	5,70€
A00/010 ou A00/011	BOURRIQUET 150KG ou 200 kg	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
A00/012	BROUETTE ÉLINGUABLE 70L	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
A00/013	BAC A MORTIER 200L	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
A00/016	PORTE-PLAQUES ÉLINGUABLE 200KG	10,00€	4,10€	3,70€	1,85€
A00/017	SUPPORT 1 SEAU ÉLINGUABLE 100 KG	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
A00/018	SUPPORT 2 SEAUX ÉLINGUABLE 75KG	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
A00/019	SUPPORT 4 SEAUX ÉLINGUABLE 150KG	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
A00/020	SUPPORT 5 CROCHETS ÉLINGUABLE 150KG	10,00€	3,80€	3,40€	1,70€
A00/021	PINCE A FÛT ÉLINGUABLE 350KG	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
A00/022	CAISSE GRILLAGEE ÉLINGUABLE 300KG	15,00€	5,50€	5,00€	2,50€
A00/025	CASIER 8 BOUTEILLES ÉLINGUABLE 560	25,00€	7,50€	6,80€	3,40€
A00/026	CASIER 4 BOUTEILLES ÉLINGUABLE	25,00€	7,50€	6,80€	3,40€



PALONNIERS

En forme de croix, le palonnier pour Big-Bag possède 4 points d'accrochage avec crochets et un anneau en partie supérieure. Ce palonnier est conçu pour lever et transporter le Big-Bag. Équipés de deux ou quatre crochets de sécurité en partie basse avec linguets de sécurité, les palonniers réglables en aluminium associent un faible poids avec de grande capacité de charges.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie.



Palonnier Big-Bag
(réf. MMA 201)



Palonnier monopoutre réglable
(réf. MMA 203)



Palonnier en H réglable (réf. MMA 206)

QUALITÉS TECHNIQUES

Réglables et légers, les palonniers sont faciles à transporter, à mettre en place et s'adaptent aux différentes charges.

PALONNIERS				
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG	LONGUEUR TOTALE EN M	POIDS EN KG
MMA 201	Palonnier Big-Bag	1 000 kg	1 x 1 m	27 kg
MMA 203	Palonnier monopoutre réglable	2 000 kg	2 m	39 kg
MMA 206	Palonnier en H réglable	2 000 kg	1 x 2 m	82 kg
PALMOD14T/13M	Palonnier modulaire 14T/13M <small>nouveau</small>	14 000 kg	13 m	-

À SAVOIR

- Les crochets et les charges restent équilibrés à l'anneau de suspension.

EN OPTION

- Élingue textile et élingue chaîne sont disponibles à la vente.

TARIFS

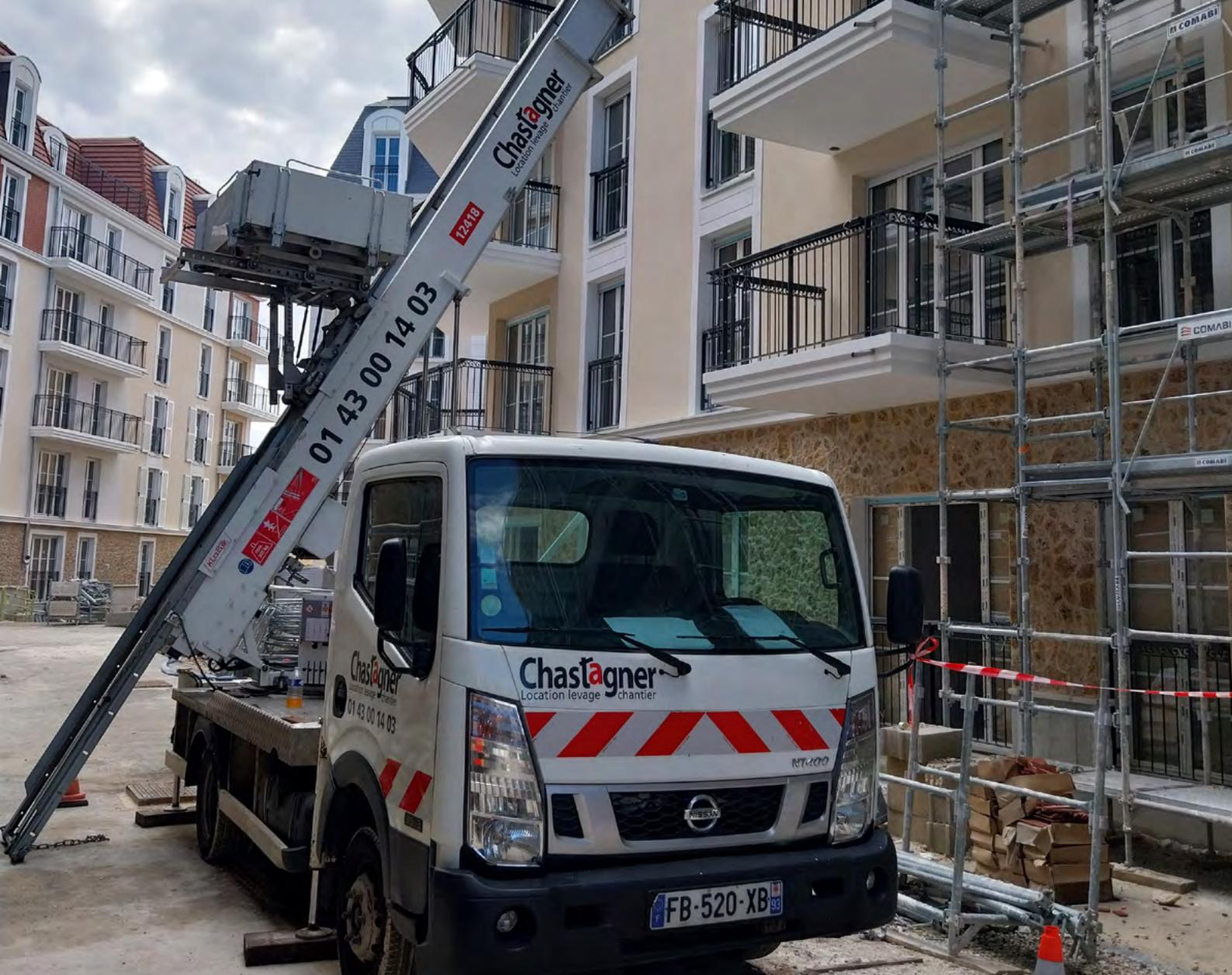
RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
MMA201	10,00€	3,80€	3,40€	1,70€
MMA203	35,00€	12,40€	11,20€	5,60€
MMA206	60,00€	20,10€	18,10€	9,05€
PALMOD14T/13M	205,00€	67,60€	60,80€	30,40€





MONTE-MATÉRIAUX AVEC ET SANS OPÉRATEUR



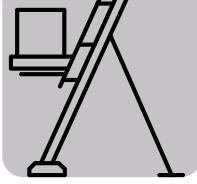


CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Nos monte-matériaux et monte-meubles permettent une mise en place rapide sur chantier d'une solution de levage depuis l'extérieur d'un bâtiment allant jusqu'à 12 étages. Ils sont installés très facilement de manière stable et peuvent être placés dans des zones difficilement accessibles. Ces matériels sont également disponibles en location avec opérateur.

SOMMAIRE

Télescopiques sur remorque	74
Télescopiques sur véhicule	76
Échelles emboitables	78



TÉLESCOPIQUES SUR REMORQUE

Très polyvalentes grâce à leur caisse universelle ou plateau déménageur, les échelles télescopiques sur remorque permettent d'approvisionner ou d'évacuer vos chantiers de manière autonome par l'extérieur des bâtiments.



Bâtiment, Rénovation, Couverture, Charpente, Etanchéité, Maçonnerie, Photovoltaïque, Démolition.



Télescopique sur remorque 21 m
(réf. TRACTE 20D / ELEC)



Télescopique sur remorque 25 m
(réf. TRACTE 25D / THERM)

QUALITÉS TECHNIQUES

Rapides et simples à mettre en place, les échelles télescopiques sur remorque sont capables d'atteindre de très grandes hauteurs (12 étages) en gardant une capacité de levage très importante (jusqu'à 300 kg). Disposant d'un moteur thermique ou électrique selon les modèles, elles sont toutes équipées d'une télécommande filaire permettant un fonctionnement en toute sécurité. (B = Bâtiment ; D = Déménageur)



TÉLESCOPIQUES SUR REMORQUE

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	LONGUEUR D'ÉCHELLE MAXIMALE EN M	ALIMENTATION EN V
TRACTE 20B / THERM	200 kg	21 m	Thermique
TRACTE 20B / ELEC	200 kg	21 m	électrique (220 V mono)
TRACTE 20D / THERM	200 kg	21 m	Thermique
TRACTE 20D / ELEC	200 kg	21 m	électrique (220 V mono)
TRACTE 25D / THERM	300 kg	25 m	Thermique
TRACTE 30D / THERM	300 kg	30 m	Thermique
TRACTE 37D / THERM	300 kg	37 m	Thermique

À SAVOIR

- Permis E obligatoire pour les échelles télescopiques sur remorque suivantes : TRACTE 25D ; TRACTE 30D et TRACTE 37D.
- Matériels faisant partie de la catégorie des VTAM (voir p.131 article 11-2).
- La charge utile dépend de l'inclinaison des échelles et doit être vérifiée avant l'utilisation.
- Livraison et installation sur devis.
- La location par ½ journée est uniquement disponible avec l'option « Opérateur ».

EN OPTION

- Rallonges électriques.
- Tunnel de protection piétons.

TARIFS

TÉLESCOPIQUES SUR REMORQUE (SANS OPÉRATEUR)

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
TRACTE20B/THERM	270,00€	75,70€	68,10€	34,05€
TRACTE20B/ELEC	270,00€	75,70€	68,10€	34,05€
TRACTE20D/THERM	270,00€	75,70€	68,10€	34,05€
TRACTE20D/ELEC	270,00€	75,70€	68,10€	34,05€
TRACTE25D/THERM	320,00€	87,50€	78,80€	39,40€
TRACTE30D/THERM	380,00€	106,20€	95,60€	47,80€
TRACTE37D/THERM	500,00€	139,30€	125,40€	62,70€
Benne basculante	20,00 €	6,70 €	6,00 €	3,00 €
Rallonge électrique 20m	10,00 €	3,60 €	3,20 €	1,60 €
Rallonge électrique 40m	15,00 €	5,30 €	4,80 €	2,40 €
Tunnel de protection piétons	-	66,60 €	-	-

TÉLESCOPIQUES SUR REMORQUE (AVEC OPÉRATEUR)

RÉFÉRENCE	PRIX HT PAR 1/2 JOURNÉE	PRIX HT PAR JOUR
TRACTE 37D	511,00 €	690,00 €



TÉLESCOPIQUES SUR VÉHICULE

Les monte-meubles télescopiques sur véhicule sont compacts et appropriés pour une utilisation courante lors des opérations de levage ou d'évacuation de tous types de matériaux.



Bâtiment, Rénovation, Couverture, Charpente, Etanchéité, Maçonnerie, Photovoltaïque, Démolition.



Télescopique sur remorque 21 m
(réf. TRACTE 20D / ELEC)



Monte-meubles sur véhicule 29 m
(réf. SHORTY 29)

QUALITÉS TECHNIQUES

La gamme de monte-meubles télescopique sur véhicule permet d'atteindre une grande hauteur de travail tout en conservant une charge utile de 300 kg. Montée sur véhicule, elle vous permet d'accéder directement au niveau désiré.



TELESCOPIQUES SUR VÉHICULE

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	LONGUEUR D'ÉCHELLE MAXIMALE EN M	VITESSE CHARIOT EN M / MIN	POIDS DE L'ENSEBLE EN KG
SHORTY 29	300 kg	29 m	48 m / min	3 500 kg
FROSTY 33	300 kg	33 m	48 m / min	3 500 kg

À SAVOIR

- Matériels faisant partie de la catégorie des VTAM (voir p.131 article 11-2).
- La charge utile dépend de l'inclinaison des échelles et doit être vérifiée avant l'utilisation.
- Telescopiques 29 m sur véhicules équipés pour intervenir sur sites pétrochimie.
- Livraison et installation sur devis.
- La location par ½ journée est uniquement disponible avec l'option « Opérateur ».

EN OPTION

- Rallonges électriques.
- Tunnel de protection piétons.

TARIFS

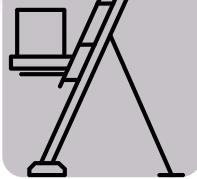
TELESCOPIQUES SUR VÉHICULE (SANS OPÉRATEUR)

RÉFÉRENCE	PRIX HT PAR 1/2 JOURNÉE	PRIX HT PAR JOUR	PRIX HT PAR SEMAINE	PRIX HT PAR MOIS
SHORTY29	162,00 €	213,00 €	902,00 €	2 915,00 €
FROSTY33	261,00 €	425,00 €	1 650,00 €	4 950,00 €

TELESCOPIQUES SUR VÉHICULE (AVEC OPÉRATEUR)

RÉFÉRENCE	PRIX HT PAR 1/2 JOURNÉE	PRIX HT PAR JOUR
SHORTY29	305,00 €	464,00 €
FROSTY33	404,00 €	676,00 €





ÉCHELLES EMBOITABLES

Spécialement conçu pour les chantiers de couverture, ce monte-matériaux vous permet de monter ou descendre toutes sortes de matériaux grâce à une très large gamme d'accessoires. La mise en place de cette échelle emboîtable ne nécessite aucun outillage particulier et s'obtient par l'assemblage d'éléments de 1 ou 2 mètres et ce, jusqu'à une hauteur maximale de 16 m.



Bâtiment, Rénovation, Couverture, Charpente, Etanchéité, Maçonnerie, Photovoltaïque, Démolition.



Échelle emboitable
avec porte-plaques diagonal



Échelle emboitable
avec porte-plaques vertical



Échelle emboitable avec
caisse (réf. MONTEMAT)



QUALITÉS TECHNIQUES

Compacte, cette échelle emboitable est équipée de fins de course mécaniques et de sécurité intégrés en cas de rupture du câble de levage. Sa conception entièrement en aluminium rend ce matériel facilement transportable sur tous vos chantiers.

ÉCHELLES EMBOITABLES			
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	ALIMENTATION EN V
MONTEMAT	250 kg	10,5 m	230 V mono
À SAVOIR			EN OPTION
<ul style="list-style-type: none"> Hauteur maximale recommandée : 16 m. Le MONTEMAT est loué en standard avec une caisse. 			<ul style="list-style-type: none"> Rallonges électriques. Retrouvez tous les accessoires de l'échelle emboîtable sur notre site web : www.chastagner.fr

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
MONTEMAT	120,00€	37,50€	33,80€	16,90€
BENNE BASCULANTE	20,00€	6,80€	6,10€	3,05€
PORTE-PANNEAUX SOLAIRE	20,00€	6,80€	6,10€	3,05€
PORTE-PLAQUES VERTICAL	20,00€	6,80€	6,10€	3,05€
PORTE-PLAQUES HORIZONTAL	20,00€	6,80€	6,10€	3,05€
PORTE-PLAQUES DIAGONAL	20,00€	6,80€	6,10€	3,05€
ÉCHELLE SUPPLEMENTAIRE	5,00€	1,80€	1,60€	0,80€
ETAYAGE DOUBLE	5,00€	1,80€	1,60€	0,80€
APPUI-TÈTE	5,00€	1,80€	1,60€	0,80€
COLLIERS DE FIXATION ÉCHAFAUDAGE (PAIRE)	5,00€	1,80€	1,60€	0,80€
Rallonge électrique 20 m	10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
Rallonge électrique 40 m	15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



PLATEFORME DE TRANSPORTS





CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Chacun de vos chantiers étant unique, CHASTAGNER étudie et développe des solutions sur-mesure pour l'installation des plateformes de transport sur crémaillère dont la gamme s'étend de 500 kg à 2 T. Nous vous conseillons dans le choix du matériel adapté en venant sur votre chantier afin d'étudier les encombrements, les accès et la durée. Ces matériels permettent de desservir en toute sécurité vos matériaux et votre personnel sur plusieurs niveaux. Nous organisons à votre demande un rappel de consignes d'utilisation ainsi que des contrôles quotidiens.

SOMMAIRE

Monte-charges	82
Monte-charges avec accompagnant	84
Ascenseurs de chantier	86

PLATEFORMES DE TRANSPORT

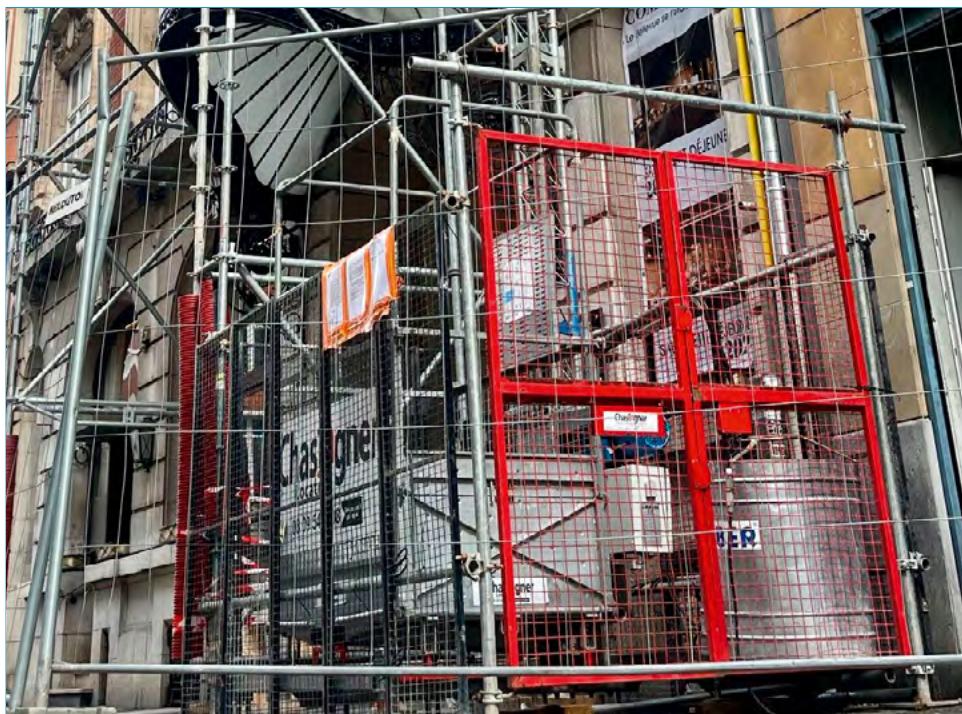
Avec ces monte-charges, l'approvisionnement des chantiers de gros-œuvre et second œuvre en matériaux s'effectue rapidement et facilement pour chaque niveau desservi. La forte capacité de levage et l'important volume de la plateforme permettent de réduire les temps de main d'oeuvre et de déplacer sans effort de lourdes charges jusqu'au niveau désiré.



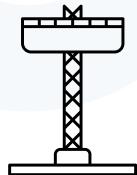
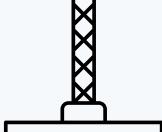
Bâtiment, Travaux publics, Rénovation, Étanchéité.



Monte-charges 500 kg monophasé (réf. MB 500 / MONO)



Monte-charges 500 kg monophasé (réf. MB 500 / MONO)



QUALITÉS TECHNIQUES

Grâce à leurs cabines fermées, ces monte-charges permettent de transporter du matériel en toute sécurité sur de très grandes hauteurs (jusqu'à 150 m). Les portes d'étage permettent, de par leur conception, de sécuriser chaque niveau desservi en interdisant leur ouverture sans la présence de la cabine. Notre monte-charge est disponible en version triphasée ou monophasée, afin de s'adapter parfaitement aux différentes alimentations électriques présentes sur vos chantiers et garantir une utilisation optimale.

MONTE-CHARGES				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION EN V
MB 500 / MONO	500 kg	120 m	20 m / min	230 V mono
MB 500 / TRI	500 kg	120 m	25 m / min	400 V tri

À SAVOIR

- Chaque chantier étant unique, nous proposons une solution globale et sur-mesure : **visite préalable de chantier** afin de vous conseiller sur la machine et optimiser nos prestations, **montage et / ou assistance montage** effectués par nos équipes, **réception de la machine** par un bureau de contrôle agréé, **instruction à la conduite** dispensée par nos soins avec rappel des préconisations, **visite préventive périodique** sur chantier, **démontage et enlèvement** par nos équipes.

EN OPTION

- Implantation sur un échafaudage ou directement sur la façade d'un bâtiment, installation de rampes d'accès, de portes palières d'étage avec rappel, mise en place d'engagement de cabine bas, essais à l'arrachement des ancrages.

**Pour une solution sur mesure de la livraison à l'installation,
contactez-nous : 08 09 54 2008 - contact@chastagner.fr**

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CABINE	PRIX HT PAR JOUR MÂT	PRIX HT PAR JOUR PORTE
MB 500 / MONO		SUR DEVIS		
MB 500 / TRI				

Les tarifs sont étudiés en fonction de la durée de la location, la hauteur et le nombre de niveaux à desservir.

MONTE-CHARGES AVEC ACCOMPAGNANT

Avec ces monte-charges avec accompagnant, l'approvisionnement des chantiers de gros-œuvre et second œuvre en matériaux s'effectue rapidement et facilement pour chaque niveau desservi. La forte capacité de levage et l'important volume de la plateforme permettent de réduire les temps de main d'œuvre et de déplacer sans effort de lourdes charges jusqu'au niveau désiré.



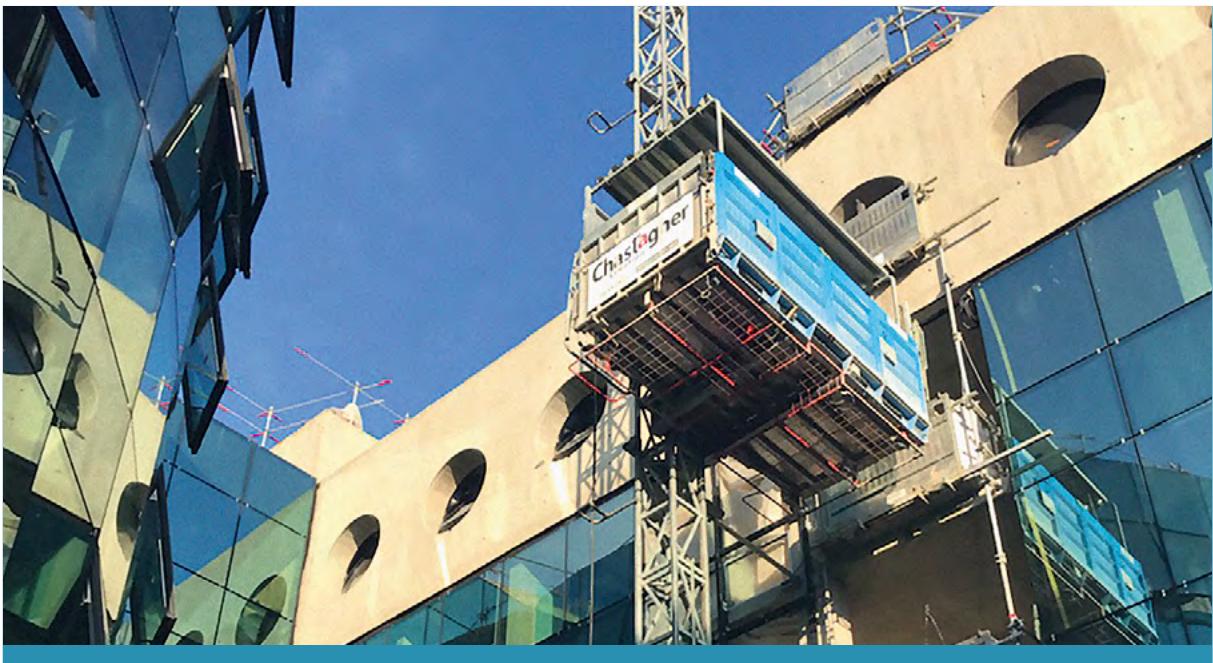
Bâtiment, Travaux publics, Rénovation, Étanchéité.



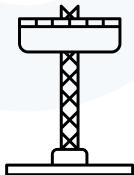
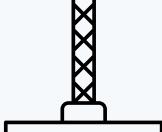
Monte-charges avec accompagnant 500 kg
(réf. MBC 500)



Monte-charges avec accompagnant 1 000 kg
(réf. MBC 1 000)



Monte-charges avec accompagnant 2 000 kg (réf. MBC 2 000)



QUALITÉS TECHNIQUES

Ces monte-charges avec accompagnant permettent de transporter du matériel et des personnes en toute sécurité sur de très grandes hauteurs (jusqu'à 150 m). De par leur conception, les portes d'étage permettent de sécuriser chaque niveau desservi interdisant leur ouverture sans la présence de la cabine.

MONTE-CHARGES AVEC ACCOMPAGNANT				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION EN V
MBC 500	500 kg avec 3 personnes incluses	120 m	12 m / min	400 V tri
MBC 1 000	1 000 kg avec 5 personnes incluses	150 m	12 m / min	400 V tri
MBC 2 000	2 000 kg avec 7 personnes incluses	150 m	12 m / min	400 V tri

À SAVOIR

- Chaque chantier étant unique, nous proposons une solution globale et sur-mesure : visite préalable de chantier afin de vous conseiller sur la machine et optimiser nos prestations, montage et/ou assistance montage effectués par nos équipes, réception de la

machine par un organisme de contrôle agréé, instruction à la conduite dispensée par nos soins avec rappel des préconisations, visite préventive périodique sur chantier, démontage et enlèvement par nos équipes.

EN OPTION

- Implantation sur un échafaudage ou directement sur la façade d'un bâtiment, installation de rampes d'accès, de portes palières d'étage avec rappel, mise en place d'encagement de cabine bas, essais à l'arrachement des ancrages.

- Le MBC 2 000 peut s'accompagner d'une porte latérale de 3 m et de la protection plancher.
- Possibilité de louer une grue manuelle pour mâts 1 500 / 2 000 kg.

**Pour une solution sur mesure de la livraison à l'installation,
contactez-nous : 08 09 54 2008 - contact@chastagner.fr**

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CABINE	PRIX HT PAR JOUR MÂT	PRIX HT PAR JOUR PORTE
MBC 500				
MBC 1 000		SUR DEVIS		
MBC 2 000				

Les tarifs sont étudiés en fonction de la durée de la location, la hauteur et le nombre de niveaux à desservir.

ASCENSEURS DE CHANTIER

Ces ascenseurs de chantier vous permettent d'accéder aux différents niveaux d'un bâtiment depuis l'extérieur de celui-ci. Vous pouvez ainsi préserver les étages des désagréments d'un chantier.



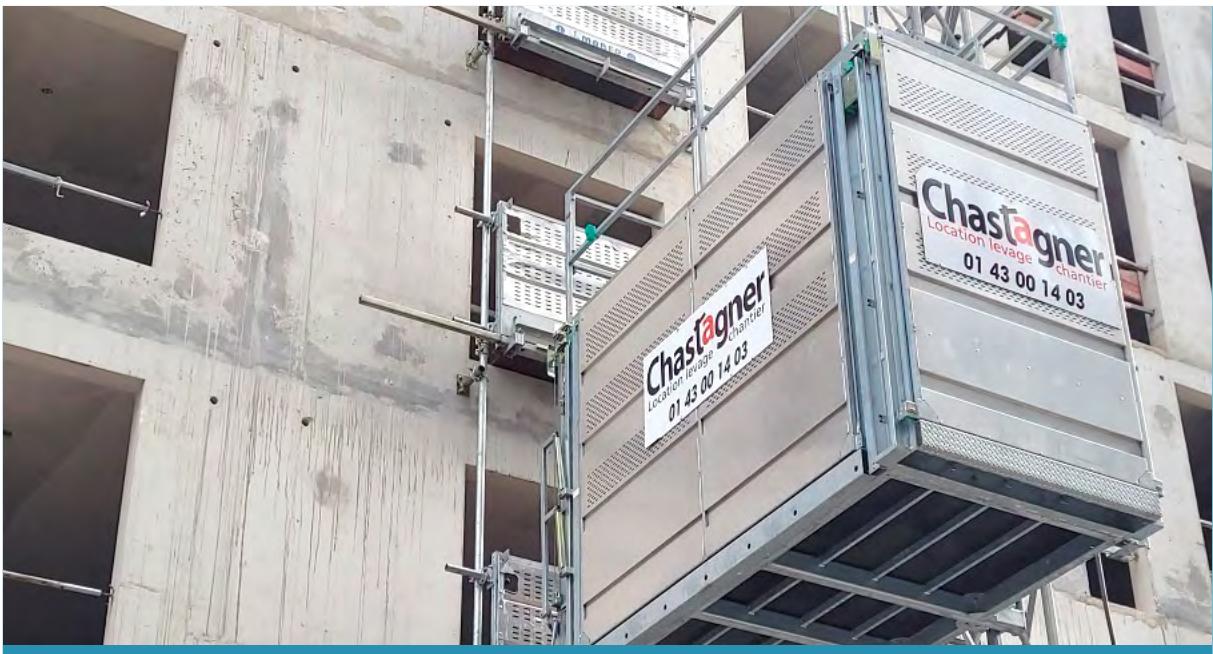
Bâtiment, Travaux publics, Rénovation, Étanchéité.



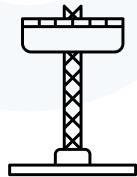
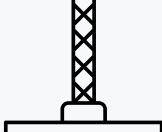
Ascenseur de chantier 1 000 kg
(réf. MBA 800 / SR)



Ascenseur de chantier 1 000 kg
(réf. MBA 800 / SR)



Ascenseur de chantier 2 000 kg (réf. MBA 2 000 EU)



QUALITÉS TECHNIQUES

Bénéficiant d'une cabine entièrement fermée, ces ascenseurs de chantier transportent votre personnel sur de très grandes hauteurs (150 m) en toute sécurité avec une bonne vitesse de levage. À chaque étage desservi, les portes palières à ouverture latérale sécurisent l'ascenseur par leur conception qui interdit leur ouverture sans la présence de la cabine. Un engagement bas sécurisé interdit l'accès sous la cabine lorsque celle-ci est en hauteur.

ASCENCEUR DE CHANTIER				
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	VITESSE DE LEVAGE EN M/MIN	ALIMENTATION EN V
MBA 800 / SR	1 000 kg ou 8 personnes	150 m	30 m / min	400 V tri
MBA 2 000 EU	2 000 kg ou 20 personnes	150 m	40 m / min	400 V tri

À SAVOIR

- Machines certifiées par le bureau de contrôle TUV. Chaque chantier étant unique, nous proposons une solution globale et sur-mesure : visite préalable de chantier afin de vous conseiller sur la machine et optimiser nos prestations, montage et/ou assistance montage effectués par nos équipes, réception de la machine par un organisme de contrôle agréé, instruction à la conduite dispensée par nos soins avec rappel des

- préconisations, visite préventive périodique sur chantier, démontage et enlèvement par nos équipes.
- Mise en place systématique d'un engagement de cabine bas.
- MBA800/SR est équipé d'un système numérique permettant à nos équipes support de réaliser un prédiagnostic en cas de panne.

EN OPTION

- Implantation sur un échafaudage ou directement sur la façade d'un bâtiment, de portes palières d'étage avec rappel, essais à l'arrachement des ancrages.
- Le MBC 2 000 peut s'accompagner d'une porte latérale de 3 m et de la protection plancher.
- Possibilité de louer une grue manuelle pour mâts 1 500 / 2 000 kg.

Pour une solution sur mesure de la livraison à l'installation, contactez-nous : 08 09 54 2008 - contact@chastagner.fr

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CABINE	PRIX HT PAR JOUR MÂT	PRIX HT PAR JOUR PORTE
MBA 800 S				
MBA 800 / SR		SUR DEVIS		
MBA 1 400				
MBA 2 000 EU				

Les tarifs sont étudiés en fonction de la durée de la location, la hauteur et le nombre de niveaux à desservir.



PORTIQUES ET TRÉPIEDS



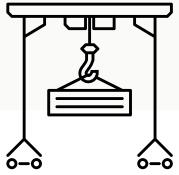
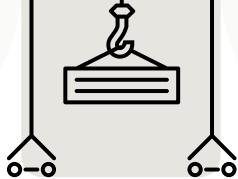


CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Ces portiques et trépieds offrent diverses solutions de suspension pour tous types de travaux intérieurs ou extérieurs. Grâce à leur système de déploiement novateur et leur facilité de transport et de montage, ils sont idéaux pour le déplacement de charges dans tous types de travaux.

SOMMAIRE

Portiques roulants	90
Trépieds et portiques avec déport	92



PORTIQUES ROULANTS (PR)

Les portiques aluminium roulants (PR) sont déplaçables en charge et peuvent être utilisés en intérieur ou extérieur pour tous vos travaux de pose, dépose ou positionnement de charges.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Réseaux souterrains, Maintenance, Voirie.



Portique roulant 1600 kg
(réf. PR 1600 / 3 m)



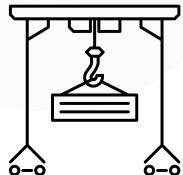
Portique roulant 500 kg (repliable)
(réf. PR 500 / 2 m repliable)



Portique roulant 5 000 kg
(réf. PR 5000 / 4,5 m)



Portique roulant XL 2000 kg
(réf. PR 2000 / 4 m - XL)



QUALITÉS TECHNIQUES

Légers, les portiques aluminium s'assemblent sans outillage particulier par l'installation de goupilles autobloquantes. Ils sont réglables aussi bien en hauteur qu'en portée et sont donc très facilement adaptables à vos chantiers. Les portiques sont déplaçables en charge sur les sols lisses et propres.

PORTIQUES ROULANTS

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	LONGUEUR EN M	HAUTEUR SOUS FER EN MM	POIDS DE L'ENSEMBLE EN KG
PR 500 / 2 m (repliable)	500 kg	1,5 m	1 738 à 1 938 mm	33 kg
PR 1000 / 3 m (repliable)	1 000 kg	2,01 m	2 140 à 3 040 mm	56 kg
PR 1600 / 3 m	1 600 kg	1,9 m	2 150 à 3 200 mm	162 kg
PR 1600 / 4 m	1 600 kg	2,9 m	2 150 à 3 200 mm	188 kg
PR 1600 / 5 m	1 600 kg	3,9 m	2 150 à 3 200 mm	203 kg
PR 2000 / 4 m	2 000 kg	2,9 m	2 150 à 3 200 mm	183 kg
PR 2000 / 4 m - XL	2 000 kg	2,9 m	3 000 à 4 000 mm	208 kg
PR 3000 / 4,5 m	3 000 kg	3,6 m	2 188 à 3 188 mm	182 kg
PR 5000 / 4,5 m	5 000 kg	3,6 m	2 181 à 3 181 mm	276 kg

EN OPTION

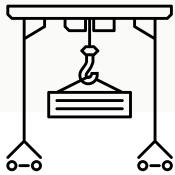
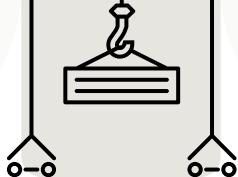
- Ces portiques aluminium doivent être utilisés sur un sol stabilisé et droit.
- Portiques fournis avec un chariot de direction freiné.

PENSEZ À COMMANDER LE MATERIEL DE LEVAGE P.40 ET 47



TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PR500/2m	105,00€	35,30€	31,80€	15,90€
PR1000/3m	130,00€	42,00€	37,80€	18,90€
PR1600/3m	160,00€	52,70€	47,40€	23,70€
PR1600/4m	160,00€	52,70€	47,40€	23,70€
PR1600/5m	170,00€	56,20€	50,60€	25,30€
PR2000/4m	180,00€	60,60€	54,50€	27,25€
PR2000/4m-XL	190,00€	62,80€	56,50€	28,25€
PR3000/4,5m	205,00€	67,90€	61,10€	30,55€
PR5000/4,5m	300,00€	100,00€	90,00€	45,00€



TRÉPIEDS ET PORTIQUES AVEC DÉPORT

Le portique avec déport est destiné à suspendre en partie haute des bâtiments du matériel spécifique pour desservir les niveaux inférieurs. Le trépied manuel, trépied avec treuil électrique et quadri pied déplaçable en charge sont particulièrement conçus pour effectuer les levages sur les chantiers ne disposant pas d'un point d'accroche supérieur.



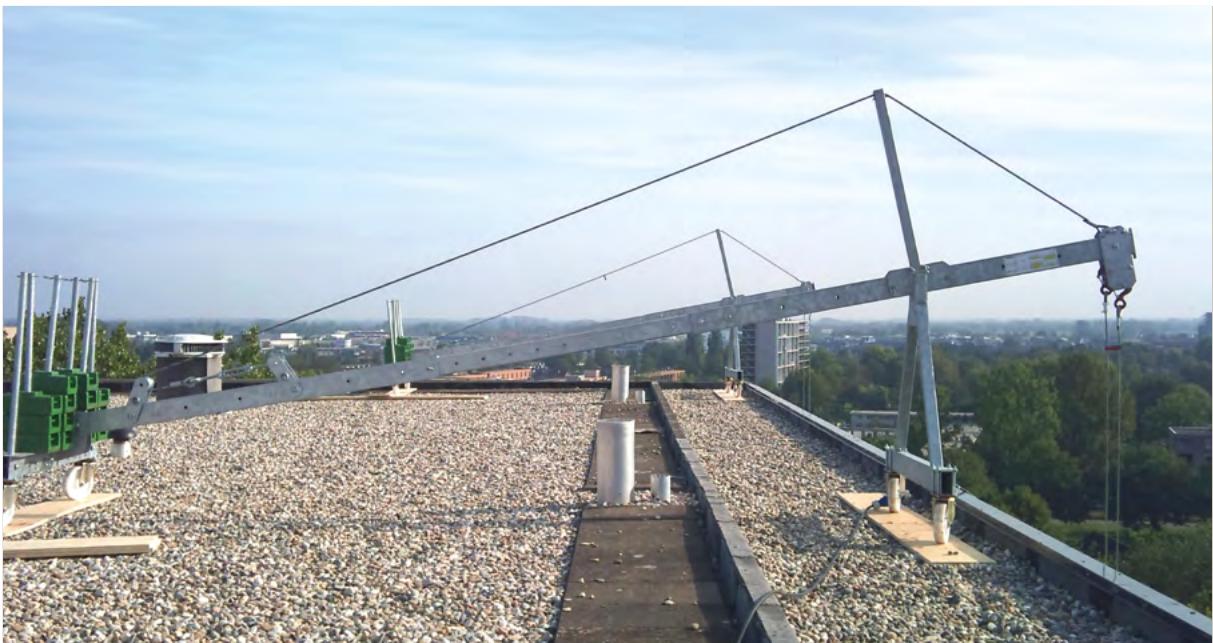
Bâtiment, Travaux publics, Maintenance, Assainissement, Voirie, Réseaux souterrains, Toiture, Rénovation.



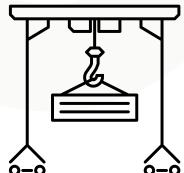
Trépied avec treuil (réf. TREPIED / TRB 500)



Trépied manuel (réf. TREPIED 1 000)



Portique avec déport (réf. PRD 2 m / 800)



QUALITÉS TECHNIQUES

Le portique roulant avec déport est entièrement démontable et réglable. Une fois installé sur votre chantier, ce matériel bénéficie d'une portée et d'une charge utile importantes. Les modèles des trépieds et quadripieds sont en aluminium, peu encombrants et faciles à mettre en place. L'installation de ces matériels est facile grâce au réglage possible de chacun de ses pieds de manière indépendante.

TRÉPIEDS MANUELS ET TRÉPIEDS AVEC TREUIL ÉLECTRIQUE

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR MAX SOUS ANNEAU EN M	POIDS EN KG
TREPIED-TRB500	500 kg	3 m	111 kg
TREPIED1000	1 000 kg	3 m	45 kg
TREPIED2000	2 000 kg	4,2 m	120 kg

PORTIQUES AVEC DÉPORT / POTENCE DE SUSPENSION

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	PORTEE MAX EN M	POIDS SANS CONTRE-POIDS EN KG
PRD 2 m / 800 kg	800 kg	2 m	136 kg
Potence de suspension	500 kg	0,60 m	27 kg

À SAVOIR

- Le portique avec déport (réf. PRD 2 M / 800) peut être fourni avec un treuil électrique à câble passant (voir p. 40).
- Les trépieds manuels 1 000 kg, 2 000 kg sont fournis sans appareil de levage.
- Le trépied avec treuil électrique 500 kg (réf. TREPIED / TRB 500) est livré complet et prêt à utiliser.
- Trépied fixe déplaçable.

EN OPTION

- Possibilité d'équiper le portique de suspension de roues.
- Possibilité de louer une rallonge électrique pour le trépied avec treuil électrique 500 kg.

PENSEZ À COMMANDER LES ACCESSOIRES P.70

TARIFS

TRÉPIEDS MANUELS ET TRÉPIEDS AVEC TREUIL ÉLECTRIQUE

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
TREPIED-TRB500 (TREUIL inclus)	200,00€	60,00€	54,00€	27,00€
TREPIED1000	60,00€	18,10€	16,30€	8,15€
TREPIED2000	110,00€	33,80€	30,40€	15,20€

PORTIQUES AVEC DÉPORT / POTENCE DE SUSPENSION

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
PRD 2m /800 kg	70,00€	22,80€	20,50€	10,25€
Contre-poids 25 kg	0,90€	0,30€	0,30€	0,15€
Potence de suspension	30,00€	9,30€	8,40€	4,20€



ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES



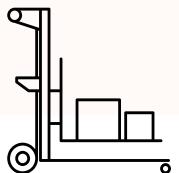
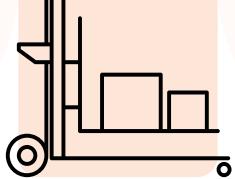


CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Ces élévateurs sont adaptés à des configurations de montage et d'installation de charges très variées. Simples et robustes, ils permettent de positionner en hauteur des charges allant jusqu'à 1 000 kg en toute sécurité. Ils possèdent un faible encombrement, ce qui permet une meilleure maniabilité du matériel sur chantier.

SOMMAIRE

Élévateurs télescopiques	96
Autres élévateurs	98
Lève-poutres et élévateurs	100



ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES

Conçus pour déplacer, lever et/ou maintenir des charges lourdes à des hauteurs importantes, ces élévateurs télescopiques avec treuil manuel sont indispensables pour vos travaux de montage ou d'installation sur chantier



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Rénovation, Maintenance.



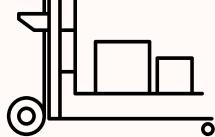
Élévateur télescopique 450 kg / 3,5m
(réf. ELEVATEUR LGM 10)



Élévateur télescopique 400 kg / 5 m
(réf. ELEVATEUR LGM 15)



Élévateur inversé 200 kg avec potence (réf. ELEVATEUR 200 / IN - inversé)



QUALITÉS TECHNIQUES

Ces élévateurs sont très simples à utiliser. Facilement déplaçables grâce à leurs roues, ils se chargent et se déchargent aisément d'un véhicule. Dotés de mâts télescopiques, ils sont capables d'atteindre de grandes hauteurs avec de fortes charges. Ils sont également compacts pour les endroits restreints tout en gardant de bonnes capacités de levage.

ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES			
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	POIDS EN KG
Élévateur 181	181 kg	3,06 m	60 kg
Élévateur 295	295 kg	4,90 m	135 kg
ÉLÉVATEUR LGM 10	450 kg	3,50 m	118 kg
ÉLÉVATEUR LGM 15	400 kg	5,00 m	144 kg
ÉLÉVATEUR LGM 20	250 kg	6,50 m	184 kg
Élévateur 200 / IN	200 kg	4,35 m	243 kg (+199 kg contrepoids)
ELEVATEUR 300 / IN	300 kg	4,35 m	234 kg (+ 287,5 kg contrepoids)

À SAVOIR

- Tous ces élévateurs télescopiques sont équipés d'un frein de mât. Tout déplacement ou transport doit se faire obligatoirement avec ce frein de mât enclenché.
- ÉLÉVATEUR / IN signifie élévateur inversé.

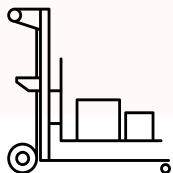
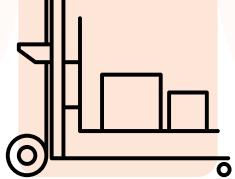
EN OPTION

- Fournis avec fourche en version standard.
- Potence avec crochet ou plateau.
- Les accessoires de levage sont modulables et interchangeables.

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
ELEVATEUR181	70,00€	18,90€	17,00€	8,50€
ELEVATEUR295	110,00€	31,00€	27,90€	13,95€
ELEVATEUR LGM10	70,00€	20,00€	18,00€	9,00€
ELEVATEUR LGM15	110,00€	31,00€	27,90€	13,95€
ELEVATEUR LGM20	120,00€	35,10€	31,60€	15,80€
ELEVATEUR200/IN	150,00€	43,50€	39,20€	19,60€
ELEVATEUR300/IN	180,00€	50,10€	45,10€	22,55€
Potence pour élévateur	5,00€	2,40€	2,20€	1,10€
Plateau pour élévateur	5,00€	2,40€	2,20€	1,10€





AUTRES ÉLÉVATEURS

Ces élévateurs sont utilisés pour le levage et la manutention de charges en atelier ou sur chantier. La potence mobile peut être couplée avec un treuil ou un palan pour le levage de charges depuis une terrasse.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Maintenance, Manutention.



Potence mobile 200 kg
(réf. MMA 101)



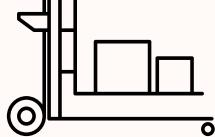
Élévateur tout terrain ETT 250 +
(réf. MMA 141)



Potence mobile 450 kg
(réf. MMA 102)



Grue d'atelier 1 000 kg
(réf. MMA 111)



QUALITÉS TECHNIQUES

La potence mobile possède un système de contrepoids réparti à l'arrière ce qui permet d'avoir une portée importante à l'avant des roues.

L'élevateur tout terrain ETT 250+ est équipé d'un groupe de levage hydraulique manuel simple d'utilisation.

La grue d'atelier a une sécurité hydraulique en cas de surcharge.

AUTRES ÉLÉVATEURS				
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE	POIDS EN KG
MMA 101	Potence mobile 200	200 kg	2,38 m	292 kg
MMA 102	Potence mobile 450	450 kg	2,70 m	445 kg
MMA 111	Grue d'atelier	1000 kg	2,47 m	103 kg
MMA 141	Élevateur tout terrain ETT 250+	250 kg	70 à 840 mm	88kg

À SAVOIR

- La capacité de levage des potences mobiles 200 kg et 450 kg (réf. MMA 101 et réf. MMA 102) dépend de leur portée. Pensez à vérifier l'abaque avant l'utilisation.
- La grue d'atelier 1000 kg (réf. MMA 111) est prévue pour les dimensions de palettes européennes.
- L'élevateur tout terrain 250 kg (réf. MMA 141) est entièrement repliable et possède des fourches de préhension réglables qui permettent la manutention d'une palette.

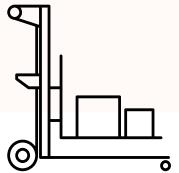
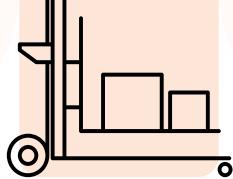
EN OPTION

- Possibilité de louer avec les treuils électriques à câble passant (voir p. 40) et palans à chaîne (voir p. 47).
- La potence mobile 450 kg peut être fournie avec un kit Palanbox avec fixation (A25/050) (nous consulter).

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
		FORFAIT MINIMUM	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
MMA102	POTENCE MOBILE 200 KG	100,00€	29,70€	26,70€	13,35€
MMA101	POTENCE MOBILE 450KG	150,00€	43,00€	38,70€	19,35€
MMA111	GRUE D'ATELIER 1000KG	40,00€	12,30€	11,10€	5,55€
MMA141	ÉLÉVATEUR TOUT TERRAIN 250 KG-ETT25	40,00€	12,00€	10,80€	5,40€





LÈVE-POUTRES ET ÉLÉVATEURS AVEC POTENCE

Le lève-poutre est idéal pour le levage et le positionnement de poutres sur chantier. Polyvalent, l'élévateur 680 kg vous permettra de faire la pose, la dépose et le déplacement de tous types d'équipements tels que des tuyaux, canalisations, poutres, plaques, moteurs, etc...



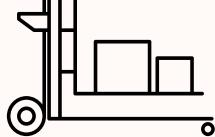
Bâtiment, Travaux publics, Rénovation, Couverture, Construction bois, Maintenance.



Lève-poutre hydraulique 600 kg / 3 m
(réf. LEVEPOUTRE 600+)



Élevateur avec potence 680 kg / 7,6 m
(réf. ELEVATEUR 680)



QUALITÉS TECHNIQUES

Compacts et repliables pour faciliter leur transport, ces appareils sont faciles à installer et à utiliser. Une simple manivelle contrôle les opérations de montée ou descente. Leurs fortes capacités vous permettent un gain de temps précieux et la hauteur de levage est parfaitement adaptée aux travaux d'intérieur.

ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES			
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE EN M	POIDS EN KG
LÈVEPOUTRE 600	600 kg	1,10 à 3 m	82 kg
LÈVEPOUTRE 600 +	600 kg	0,85 à 3 m	130 kg
ÉLÉVATEUR 680	680 kg	7,60 m	224,50 kg

À SAVOIR

- Pour la mise en place de poutres, l'utilisation des lève-poutres par paire est recommandée.
- Le lève-poutre est disponible en deux versions : hydraulique (réf. LÈVEPOUTRE 600 +) et manuel (réf. LÈVEPOUTRE 600)
- Le sol doit être stabilisé avant utilisation.

EN OPTION

- L'élévateur avec potence 680kg/7,60 m peut être équipé d'une extension de tête (ref. A21/004) permettant d'augmenter la portée jusqu'à 0,93m contre 0,44m sans option.

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
LEVEPOUTRE600	60,00€	20,10€	18,10€	9,05€
LEVEPOUTRE600+	60,00€	20,10€	18,10€	9,05€
ELEVATEUR680	150,00€	43,40€	39,10€	19,55€
Extension pour élévateur 680	5,00€	2,40€	2,20€	1,10€





MANUTENTION





CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

La manutention de charges, sur chantier ou dans un entrepôt, est quotidienne. Notre gamme de matériels motorisés ou manuels, est large et variée. Elle a été sélectionnée pour répondre à vos besoins dans diverses applications. Ces équipements incontournables sont tous reconnus pour leur ergonomie, leur fiabilité et leur résistance aux charges lourdes.

SOMMAIRE

Palonniers à ventouses	104
Palonniers à ventouses - bardage	105
Manutention par le vide	106
Timons directionnels et patins fixes	108
Chariots de manutention	110
Crics et vérins	112



PALONNIERS À VENTOUSES

Qu'il s'agisse de bois, de verre ou de tôle, le palonnier à ventouses est une solution de levage par le vide d'air. Ce matériel assure la prise, le positionnement et le déplacement en sécurité de toutes pièces volumineuses jusqu'à 600 kg grâce aux ventouses (pression atmosphérique).



Bâtiment, Travaux publics, Industrie.



Palonnier à ventouses 600 kg
(réf. UPG 600)



Palonnier à ventouses 300 kg
(réf. UPG 300)

QUALITÉS TECHNIQUES

PALONNIERS À VENTOUSES

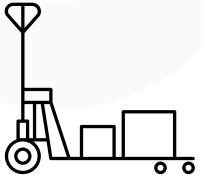
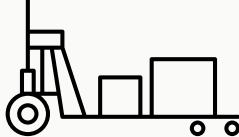
RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	NOMBRE DE VENTOUSES	ALIMENTATION EN V
UPG 300	300 kg	4	12 V
UPG 350	350 kg	4	12 V
UPG 450	450 kg	6	12 V
UPG 600	600 kg	8	12 V

À SAVOIR

- 2 circuits indépendants, chacun avec double sécurité et stockage sous vide intégré.
- Les extensions autorisent aussi la manipulation d'objets de grande taille.
- Rotation manuelle sur 360°.
- Inclinaison manuelle sans quadrillage.
- Le palonnier à ventouses est loué avec le chariot de transport.

EN OPTION

- Équipé de 4 bras d'extension, sur demande.



PALONNIERS

Ergonomique et fiable, le palonnier bardage est spécialement conçu pour la pose de bardage et / ou couverture en vertical / horizontal, jusqu'à 300 kg à l'extérieur d'un bâtiment.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Rénovation, Couverture.



Palonnier à ventouses- Bardage 300kg
(réf. CLEO 300)



Palonnier à ventouses- Bardage 300kg
(réf. CLEO 300)

QUALITÉS TECHNIQUES

PALONNIER À VENTOUSES - BARDAGE

RÉFÉRENCE	CHARGE UTILE EN KG	NOMBRE DE VENTOUSES	ALIMENTATION EN V
CLEO 300	300 kg	4 / 6	12 V

À SAVOIR

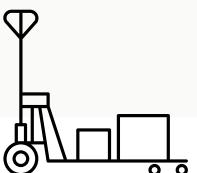
- Système à ventouses pour panneaux de bardage ou toiture.
- Équipé d'une batterie longue durée et d'un chargeur intégré.
- Les sangles de sécurité sont comprises pour une utilisation conforme à la réglementation.

EN OPTION

- Équipé de 4 bras d'extension, sur demande.

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
CLEO 300	365,00€	122,20€	110,00€	55,00€
KIT EXTENTION 4M/CLEO300	10,00€	3,70€	3,30€	1,65€
KIT EXTENTION 8M/CLEO300	20,00€	6,40€	5,80€	2,90€



MANUTENTION PAR LE VIDE

Polyvalents et maniables, les chariots manuels UPT 150 et 250 sont des systèmes de levage et manutention capables de transporter et maintenir des panneaux de verre ou autres panneaux lisses sur un chantier. L'UPT 250 est équipé d'un mât pivotant à 90°, d'un treuil manuel et de 4 ventouses réglables.

Le robot de pose GW 625-2 soulève, déplace et pose sans effort physique avec précision au millimètre près des vitrages ou encore des panneaux de bois avec 625 kg de charge maximale.



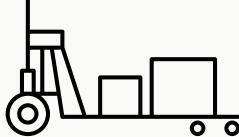
Bâtiment, Industrie, Menuiserie.



Robot de pose 625 kg (réf. GW 625-2)



Chariot manuel 150 kg (réf. UPT 150)



QUALITÉS TECHNIQUES

Dotés d'un système de ventouses à double circuit d'aspiration distinct, les mouvements (avant, arrière et latéral) sont actionnés par la télécommande tridimensionnelle puissante sans fil.
Grâce aux roues anti-crevaison, le robot de pose s'adapte à tous types de terrain (déplacement et utilisation).
Son encombrement réduit en position transport permet d'accéder aisément aux chantiers. .

MANUTENTION PAR LE VIDE					
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE MAX EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE MAX EN M	PORTÉE MAX EN M	POIDS EN KG
UPT 150	Chariot manuel	150 kg	2,40 m	-	86 kg
UPT 250	Chariot manuel	250 kg	2,50 m	-	130 kg
GW 625-2	Robot de pose	625 kg	3,60 m	2,00 m	1 050 kg

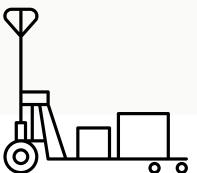
À SAVOIR

- La pompe hydraulique et la rotation des ventouses à 95° du robot de pose dans deux directions (droite et gauche) vous permettent de contrôler les mouvements et régler scrupuleusement la position de vos charges.
- La batterie 24 volts très performante et sûre permet aux robots de pose de fonctionner de manière autonome.

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
		FORFAIT MINIMUM	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
UPT 150	CHARIOT MANUEL	110,00€	28,40€	25,60€	12,80€
UPT 250	CHARIOT MANUEL	290,00€	73,90€	66,50€	33,25€
GW 625-2	ROBOT DE POSE	600,00€	187,10€	168,40€	84,20€





TIMONS DIRECTIONNELS ET PATINS FIXES / ROULEURS

Équipé d'un plateau en caoutchouc antidérapant avec de roues fixes, le timon directionnel et le patin fixe permettent de transporter, déplacer aisément et en toute sécurité des objets lourds et encombrants



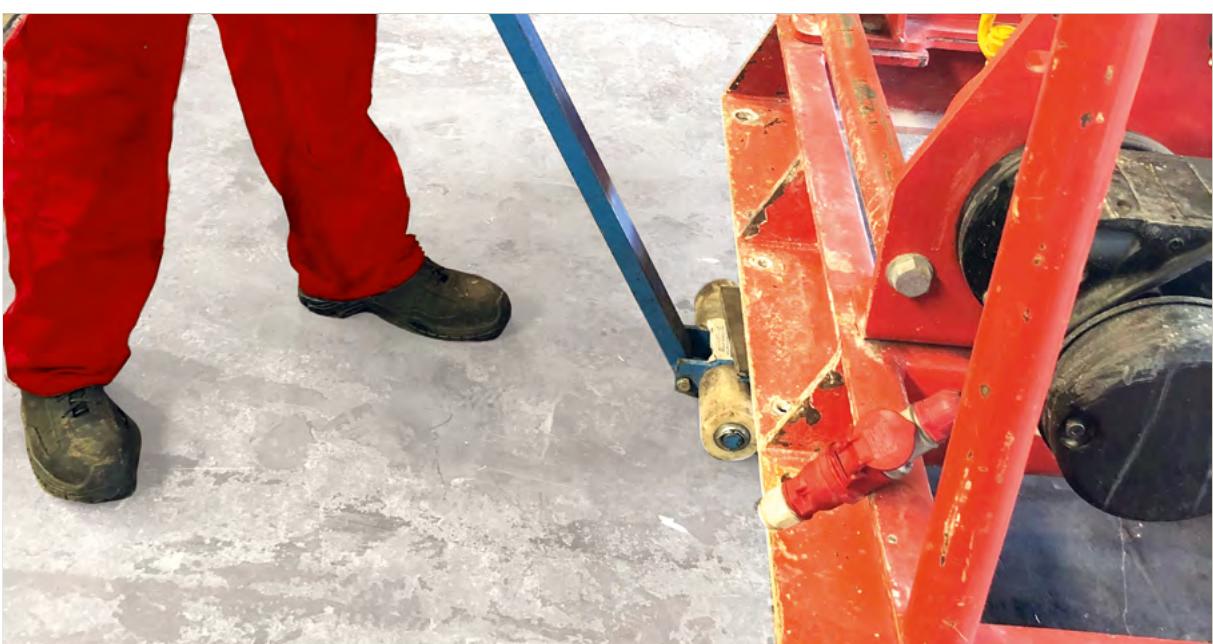
Bâtiment, Travaux publics, Maintenance, Manutention, Industrie.



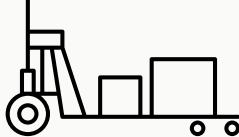
Patin rouleur



Timon directionnel et patin fixe



Timon directionnel



QUALITÉS TECHNIQUES

Le timon directionnel permet de tirer et d'orienter la charge. Le patin fixe, avec une barre de liaison, assure la bonne répartition au sol de la charge.

TIMONS DIRECTIONNELS ET PATINS FIXES / ROULEURS			
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG	POIDS EN KG
MMA 285	Patin fixe 2 T	2 000 kg	8 kg
MMA 182	Patin fixe 4 T	4 000 kg	11 kg
MMA 183	Timon directionnel 4 T	4 000 kg	14 kg
MMA 284	Patin fixe 6 T	6 000 kg	25 kg
MMA 283	Timon directionnel 6 T	6 000 kg	12 kg
MMA 286	Timon directionnel 8 T	8 000 kg	50 kg

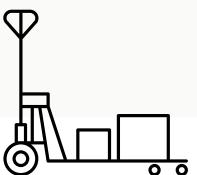
À SAVOIR

- Idéal pour déplacer et positionner, manuellement, des charges très lourdes et rigides sur un sol plat et suffisamment résistant (sol béton).
- Afin de garantir une parfaite stabilité de la charge à déplacer, l'utilisation de deux patins et d'un timon est très fortement recommandée.
- De format réduit, le timon directionnel et le patin fixe peuvent s'utiliser dans les zones restreintes.

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
		FORFAIT MINIMUM	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
MMA285	PATIN FIXE 2T	20,00€	5,50€	5,00€	2,50€
MMA182	PATIN FIXE 4T	30,00€	8,00€	7,20€	3,60€
MMA183	TIMON DIRECTIONNEL 4 T	50,00€	14,70€	13,20€	6,60€
MM284	PATIN FIXE 6 T	40,00€	10,80€	9,70€	4,85€
MMA 283	TIMON DIRECTIONNEL 6 T	60,00€	18,30€	16,50€	8,25€
MMA 286	TIMON DIRECTIONNEL 8 T	70,00€	20,80€	18,70€	9,35€





CHARIOTS DE MANUTENTION

Le chariot électrique, la brouette sur chenilles et la potence sur chenilles disposent d'une charge utile allant jusqu'à 450 kg, idéal pour la manutention ou le levage de charges lourdes sur chantier. Les chariots manuels et le transpalette simplifient le déplacement et le levage de charges sur de courtes distances. Chacun des modèles est adapté à une configuration de transport : plateforme tout-terrain, la manutention de panneaux et le déplacement de bac.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Maintenance, Manutention.



Chariot tout terrain 250 kg (réf. MMA 131)



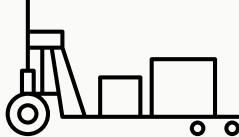
Chariot pour bac 430 kg (réf. MMA 221)



Potence mobile sur chenilles 450 kg (réf. MMO 301)



Transpalette 2 500 kg (réf. MMA 151)



QUALITÉS TECHNIQUES

- Simples d'utilisation, le chariot électrique, la brouette sur chenilles et la potence sur chenilles se déplacent en toute autonomie sur chantier grâce à leur motorisation et leur encombrement réduit.
- Le chariot tout terrain possède un manche repliable avec six roues increvables, ce qui permet une meilleure maniabilité et un transport sur tous types de sol.
- Le chariot pour panneaux est adapté pour le transport de panneaux (charges longues) grâce à son grand plateau.
- Le chariot pour bac est destiné à la manutention de bac à mortier.

CHARIOTS DE MANUTENTION MOTORISÉE ET MANUELLE					
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE MAX EN KG	HAUTEUR DE LEVAGE MAX EN MM	POIDS EN KG	ALIMENTATION
MM0 201	Chariot électrique	300 kg	500 mm	230 kg	Batteries
MM0 101	Brouette sur chenilles	300 kg	-	130 kg	Essence
MM0 301	Potence sur chenilles	450 kg	4 200 mm	1 150 kg	Essence
MMA 131	Chariot tout terrain	250 kg	-	23 kg	-
MMA 287	Chariot pour panneaux	500 kg	-	43 kg	-
MMA 121	Chariot pour bac	430 kg	-	57 kg	-
MMA 151	Transpalette	2 500 kg	-	75 kg	-

À SAVOIR

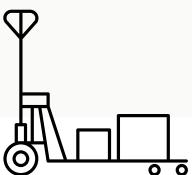
- Le chariot électrique est livré avec un chargeur de batterie et une benne.
- La brouette sur chenilles possède une benne à ridelles coulissantes.
- La capacité de levage de la potence sur chenilles dépend de la portée. Pensez à vérifier l'abaque de charge avant utilisation.

EN OPTION

- Le chariot électrique peut être équipé d'une paire de fourches.
- Le chariot tout terrain peut-être fourni avec des ridelles (sur demande).
- Le chariot pour bac peut-être équipé d'un bac à mortier (voir p.70).

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
MM0201	CHARIOT ÉLECTRIQUE	150,00€	41,70€	37,50€	18,75€
MM0202	FOURCHES POUR CHARIOT ELEC 300KG	35,00€	10,40€	9,40€	4,70€
MM0101	BROUETTE SUR CHENILLES	100,00€	25,50€	23,00€	11,50€
MM0301	POTENCE SUR CHENILLES	370,00€	104,30€	93,90€	46,95€
MMA131	CHARIOT TOUT TERRAIN 250 KG-DOGGIE	20,00€	5,30€	4,80€	2,40€
MMA287	CHARIOT POUR PANNEAUX 500KG	20,00€	5,30€	4,80€	2,40€
MMA121	CHARIOT POUR BAC 430 KG	20,00€	5,30€	4,80€	2,40€
MMA151	TRANSPALETTE	20,00€	5,30€	4,80€	2,40€



CRICS ET VÉRINS

Légers, simples et peu encombrants, les crics à crémaillère et les crics hydrauliques sont idéalement utilisés pour soulever manuellement de manière fiable et sûre des charges lourdes depuis le sol. Robustes, stables et simples à mettre en œuvre, les vérins creux et plats permettent de soulever, positionner et maintenir des charges lourdes, adaptés à tous les environnements de travail. Dotés d'une pompe hydraulique, les vérins prennent le contact rapide avec la charge lors de la montée en pression.



Industrie, Bâtiment et travaux publics, Génie civil.



Cric hydraulique 10 T
(réf. VC 51)



Vérin plat 105 T
(réf. VC 12)



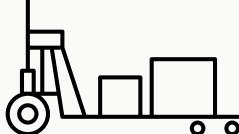
Différents modèles du vérin creux



Cric à crémaillère 5 T
(réf. VC 13)

QUALITÉS TECHNIQUES

- **Les crics à crémaillère** sont équipés d'une manivelle fixe avec poignée ergonomique et d'une roue à crochet à double cliquet, permettant de soulever aisément en toute sécurité.
- **Les crics hydrauliques** sont dotés d'une vis de réglage permettant d'adapter la vitesse de descente.
- **Les vérins creux** permettent les opérations de mise en contrainte, serrage et maintien de manière précise et contrôlée.
- **Les vérins plats** permettent d'accéder aux endroits les plus confinés de vos chantiers.



CRICS À CRÉMAILLÈRE ET HYDRAULIQUES

RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG	HAUTEUR MINIMUM EN MM	COURSE DE LEVAGE EN MM	POIDS EN KG
VC 69	Cric à crémaillère	5 000 kg	80 mm	345 mm	28 kg
VC 70	Cric à crémaillère	10 000 kg	100 mm	390 mm	46 kg
VC 50	Cric hydraulique	5 000 kg	25 mm	206 mm	20 kg
VC 51	Cric hydraulique	10 000 kg	30 mm	230 mm	29 kg

VÉRINS CREUX / PLATS / EXTRA-PLATS / ÉCARTEURS

RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG ET L	HAUTEUR MINIMUM EN MM	COURSE DE LEVAGE EN MM	POIDS EN KG
VC 15	Vérin creux	20 000 kg	117 mm	30 mm	4,9 kg
VC 20	Vérin creux	30 000 kg	246 mm	75 mm	16,8 kg
VC 25	Vérin creux	60 000 kg	284 mm	75 mm	30,5 kg
VC 10	Vérin plat	22 000 kg	123 mm	40 mm	5,4 kg
VC 11	Vérin plat	55 000 kg	126 mm	50 mm	12,7 kg
VC 12	Vérin plat	105 000 kg	162 mm	60 mm	33,5 kg
VC 13	Vérin extra-plat	30 000 kg	66 mm	15 mm	5,8 kg
VC 14	Vérin extra-plat	55 000 kg	71 mm	15 mm	8,7 kg
VC 01	Vérin écarteur	1 000 kg	-	-	2,2 kg
VC 02	Vérin écarteur	13 000 kg	8 mm	50 mm	5,5 kg
POMPE 1/2	Pompe hydraulique	1,2 L et 2 L	-	-	-

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
VC69	CRIC A CREMAILLERE 5T	20,00€	7,30€	6,60€	3,30€
VC70	CRIC A CREMAILLERE 10T	25,00€	8,60€	7,70€	3,85€
VC50	CRIC HYDRAULIQUE 5T	45,00€	15,70€	14,10€	7,05€
VC51	CRIC HYDRAULIQUE 10T	55,00€	18,10€	16,30€	8,15€

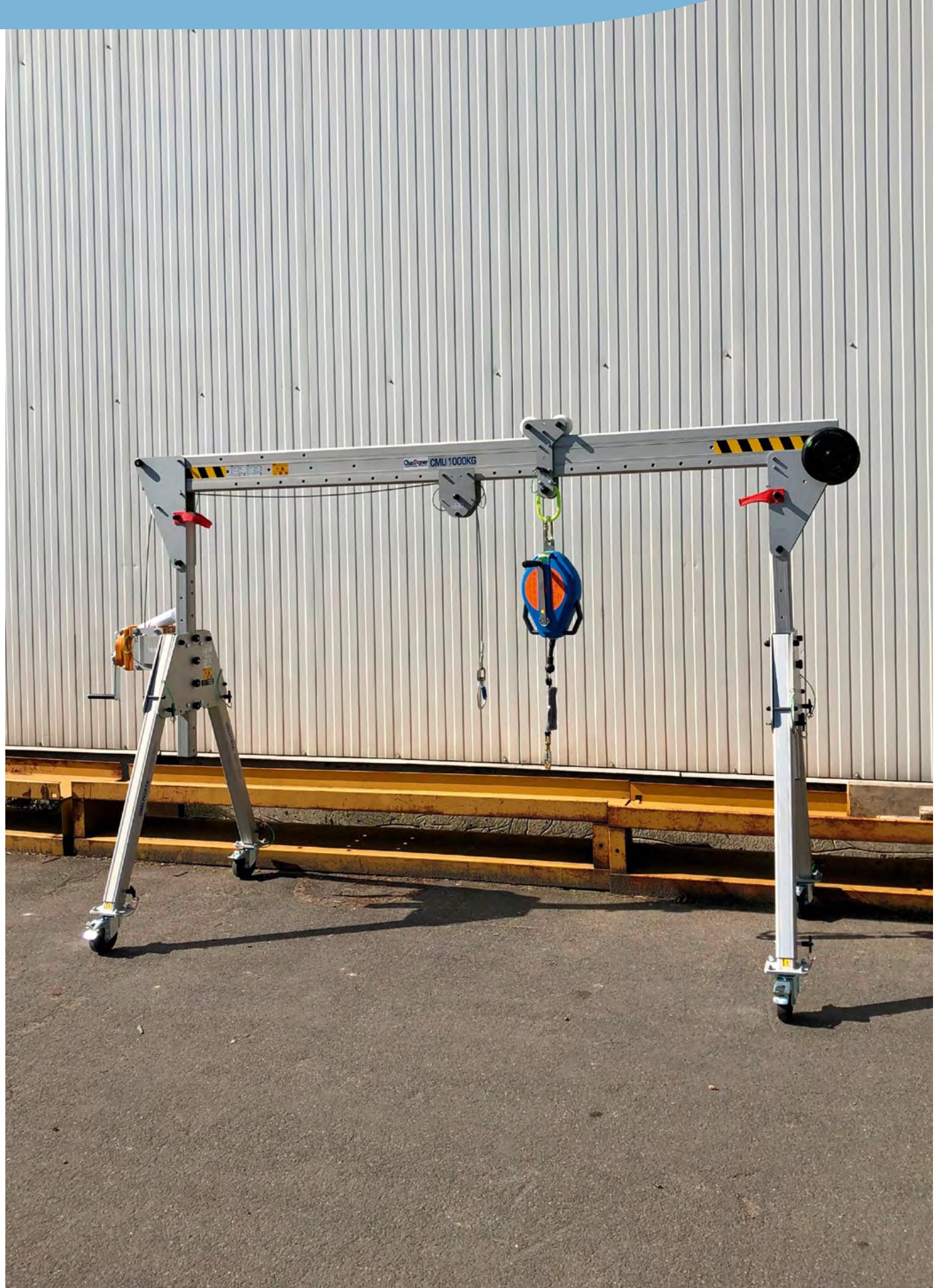
RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
VC15	VERIN CREUX 20T	75,00€	24,50€	22,10€	11,05€
VC20	VERIN CREUX 30T	80,00€	26,90€	24,20€	12,10€
VC25	VERIN CREUX 60T	90,00€	30,60€	27,50€	13,75€
VC10	VERIN PLAT 22T	30,00€	10,40€	9,40€	4,70€
VC11	VERIN PLAT 55T	45,00€	15,60€	14,00€	7,00€
VC12	VERIN PLAT 105T	80,00€	26,90€	24,20€	12,10€
VC13	VERIN EXTRA-PLAT 30T	45,00€	15,60€	14,00€	7,00€
VC14	VERIN EXTRA-PLAT 55T	45,00€	15,60€	14,00€	7,00€
VC01	VERIN ECARTEUR 1T	110,00€	36,40€	32,80€	16,40€
VC02	VERIN ECARTEUR 13T	120,00€	39,90€	35,90€	17,95€
POMPE1	POMPE HYDRAULIQUE 1.2L	50,00€	16,30€	14,70€	7,35€
POMPE2	POMPE HYDRAULIQUE 4L	55,00€	18,30€	16,50€	8,25€
POMPE3	CENTRALE HYDRAULIQUE ELECTRIQUE	135,00€	44,90€	40,40€	20,20€



MANUTENTION



LEVAGE DE PERSONNES





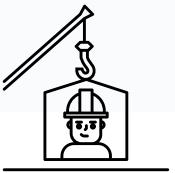
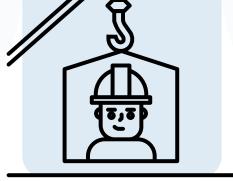
CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Cette gamme est conçue pour le levage de personne et le maintien de charge en position. Les matériels de la gamme sont une solution fiable et rapide pour créer un ancrage temporaire garantissant la sécurité du personnel sur vos chantiers.

SOMMAIRE

Levage de personnes

116

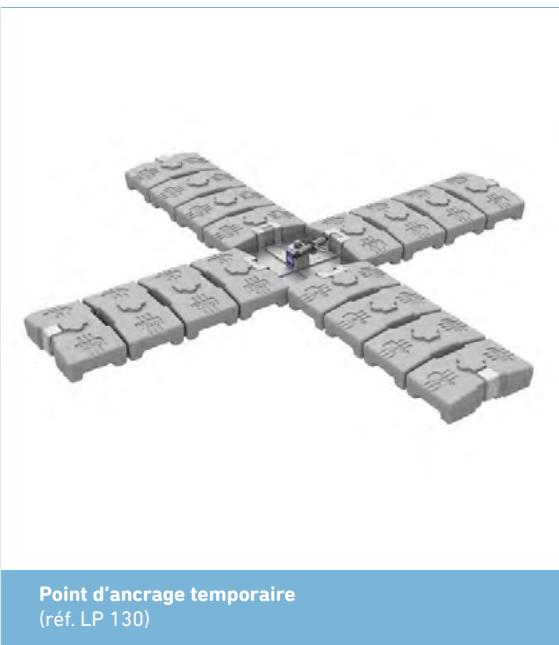


LEVAGE DE PERSONNES

Cette gamme est conçue pour le levage de personnes et le maintien de charge en position. Ces matériels sont une solution rapide et fiable pour créer un ancrage temporaire garantissant la sécurité du personnel sur vos chantiers.



Toiture, Couverture, Réseaux souterrains, Rénovation.



Point d'ancrage temporaire
(réf. LP 130)



Treuil antichute
(réf. LP 141)



Trépied avec treuil antichute
(réf. LP 100 – LP 101)



Portique avec treuil antichute
(réf. LP 140 – LP 141)



QUALITÉS TECHNIQUES

- Compactes et rapides à installer, les matériels du levage de personnes sont facilement adaptables à vos chantiers dans les conditions parfaitement sécurisées.
- **Le trépied avec treuil antichute** (réf. LP 100 – LP 101) possède une hauteur réglable en 6 positions. Il permet un passage dans des accès confinés ou souterrains.
- **Le point d'ancrage temporaire** (réf. LP 130) est dédié aux travaux de terrasse.
- **Le treuil sécurichute** (réf. LP 120) est utilisé pour les travaux de maintenance et d'aménagement d'ascenseur.
- **Le portique avec treuil antichute** (Réf LP140/LP141) est idéal pour les opérations courantes de montées et descentes lors du passage de personnel dans des trémies.

LEVAGE DE PERSONNES				
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG	NOMBRE DE PERSONNES	POIDS EN KG
LP 130	Point d'ancrage temporaire	100 kg	1	352 kg
LP 100 – LP 101	Trépied avec treuil antichute	100 kg	1	37 kg
LP 140 – LP 141	Portique avec treuil antichute	150 kg	1	67 kg
LP 120	Treuil sécurichute	1 000 kg	1	74 kg

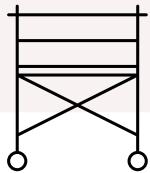
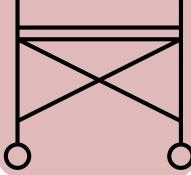
À SAVOIR

- Ces matériels sont livrés complets et prêts à être utilisés (hors harnais de sécurité, disponibles à la vente).

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
		FORFAIT MINIMUM	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
LP130	Point d'ancrage temporaire	65,00€	21,50€	19,40€	9,70€
LP100-LP101	Trépied avec treuil antichute	160,00€	53,60€	48,20€	24,10€
LP 140-LP 141	Portique avec treuil antichute	270,00€	88,60€	79,80€	39,90€
LP 120	Treuil sécurichute	65,00€	21,50€	19,40€	9,70€





IXOLIFT X400

L'IXOLIFT X400 est une plateforme de travail **compacte, ajustable, sécurisée et polyvalente**. Elle offre une grande facilité de déplacement, d'entretien et d'utilisation, et garantit un haut niveau de sécurité et de conformité



- Fonctionnement 100 % automatique par vérin à gaz, montée/descente fluide, sans effort.
- Poignée de levage pour verrouiller la plateforme à la hauteur désirée et poignée d'abaissement d'urgence.
- Pas de besoin de CACES.
- Hauteur de travail jusqu'à 4 mètres, capacité de charge jusqu'à 150 kg.



Secteurs d'application

BTP, industrie, électriciens, plaquistes, peintres.



PLATEFORMES INDIVIDUELLES & ÉCHAFAUDAGES ROULANTS



CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

Avec une gamme allant de 4,80 m à 14 m en hauteur de travail, robustes et durables, les échafaudages roulants sont idéalement conçus pour travailler en toute sécurité.

SOMMAIRE

Plateformes individuelles
et échafaudages roulants

120

PLATEFORMES INDIVIDUELLES ET ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Équipés de garde-corps intégrés, les échafaudages roulants modulaires en acier galvanisé sont destinés à l'élévation des personnes sur tous types de travaux en hauteur, extérieurs ou intérieurs. Sûres, pratiques et compactes, les plateformes individuelles et échelles sont spécialement conçues pour faciliter les accès et convenir à tous types de travaux en hauteur.



Bâtiment, Travaux Publics, Rénovation, Industrie.

TOUTES NOS GAMMES SONT CERTIFIÉES MDS (MONTAGE ET DÉMONTAGE EN SÉCURITÉ)



Ixolift hauteur de travail
3,97m (réf. Ixolift X400WS)



Échafaudage roulant AC 150
avec hauteur plancher
de 2,80 m (réf. AC 150 / 2,80 M)



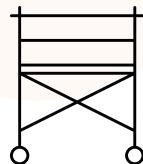
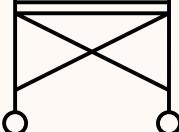
Échafaudage roulant AC 250 avec hauteur
plancher de 5,70 m (réf. AC 250 / 5,70 M)



Plateforme télescopique de
4,33m (réf. TANDEM XT 9)



échelle accès prémur individuel
(réf. ECHELLE / PREMUR)



QUALITÉS TECHNIQUES

Le montage de l'ensemble des éléments et l'accès aux plateaux se font par l'intérieur de l'échafaudage, offrant ainsi une sécurité supplémentaire pour les personnes. Ces échafaudages roulants peuvent également être mis en place dans des escaliers.

Les plateformes individuelles et échelles d'accès sont sécurisées avec des dispositifs de sécurité discrets, efficaces et automatisées. Toutes les surfaces sont équipées de planchers antidérapants. Ces équipements sont réglables en hauteur pour s'adapter à vos différents chantiers.

ÉCHAFAUDAGES ROULANTS				
RÉFÉRENCE	HAUTEUR DE PLANCHER EN M	HAUTEUR DE TRAVAIL EN M	NOMBRE DE PLANCHERS	POIDS DE L'ENSEMBLE EN KG
AC 150/2,80M	2,80 m	4,80 m	1	102 kg
AC 150/3,90M	3,90 m	5,90 m	2	132 kg
AC 250/4M	4,00 m	6,00 m	2	161 kg
AC 250/5,70M	5,70 m	7,70 m	2	179 kg
AC 250BANCHE/2,6M	2,60 m	4,50 m	1	143 kg
AC 250BANCHE/4,6M	4,60 m	6,60 m	2	219 kg
SERIE 6/6M	5,90 m	8,00 m	2	318 kg
SERIE 6/8M	8,00 m	10,00 m	3	441 kg
SERIE 6/10M	10,00 m	12,00 m	4	545 kg
SERIE 6/12M	12,00 m	14,00 m	4	591 kg

PLATEFORMES INDIVIDUELLES					
RÉFÉRENCE	TYPE	HAUTEUR DE TRAVAIL EN M	HAUTEUR DE PLANCHES EN M	NOMBRE DE MARCHES	POIDS EN KG
GAZELLE	Plateforme à hauteur réglable	3 m	de 0,65 à 1 m	de 4 à 5	27,8 kg
TANDEM XT 7	Plateforme télescopique	3,82 m	de 1,06 à 1,82 m	de 4 à 7	32 kg
TANDEM XT 9	Plateforme télescopique	4,33 m	de 1,57 à 2,33 m	de 6 à 9	37 kg
IXOLIFT X400WS <small>nouveau</small>	Plateforme télescopique	3,97 m	1,97 m	de 4 à 7	239 kg
ECHELLE / PREMUR	échelle accès prémur	3,10 m	-	-	18 kg
ECHELLE / DALLE 1	échelle accès dalle	2 m	-	de 6 à 9	25 kg
ECHELLE / DALLE 2	échelle accès dalle	3 m	-	de 9 à 13	26 kg
ECHELLE / DALLE 3	échelle accès dalle	4,5 m	-	de 12 à 19	30 kg
ER / TELEtower	échafaudage compact télescopique	4 m	de 0,33 à 2 m	-	58 kg

À SAVOIR

- Vérifier la stabilité du sol avant la mise en place de l'échafaudage.
- L'installation doit être effectuée par un personnel formé aux interventions de montage et de sécurité.
- Plateformes individuelles roulantes : hauteur verrouillée automatiquement, dépliage instantané, surface de travail spacieuse et antidérapante.
- Échelle accès prémur individuel : garde-corps intégrés, plancher et marches antidérapants.
- Échelle accès dalle : portillon à fermeture automatique.
- Tous nos échafaudages roulants sont certifiés MDS (Montage et Démontage en Sécurité).

EN OPTION

- Planchers et échelles supplémentaires.



PLATEFORMES INDIVIDUELLES ET ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
AC150/2,80M	70,00€	11,40€	10,30€	5,15€
AC150/3,90M	80,00€	13,00€	11,70€	5,85€
AC250/4M	105,00€	17,20€	15,50€	7,75€
AC250/5,70M	115,00€	18,90€	17,00€	8,50€
AC250BANCHE/2,6	125,00 €	23,00 €	20,70 €	10,35 €
AC250BANCHE/4,6	135,00 €	25,80 €	23,20 €	11,60 €
AC250BANCHE/2,6	20,00€	5,80€	5,20€	2,60€
AC250BANCHE/4,6	30,00€	8,60€	7,70€	3,85€
SERIE 6/6M	125,00€	21,00€	18,90€	9,45€
SERIE 6/8M	150,00€	21,60€	19,40€	9,70€
SERIE 6/10M	165,00€	29,10€	26,20€	13,10€
SERIE 6/12M	165,00€	32,50€	29,30€	14,65€
2 ECHELLES 4 BARREAUX/AC	5,00€	0,60€	0,50€	0,25€
2 ECHELLES 6 BARREAUX/AC	5,00€	1,40€	1,30€	0,65€

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
GAZELLE	Plateforme à hauteur réglable	30,00€	9,50€	8,60€	4,30€
TANDEM XT7	PLATEFORME TÉLÉSCOPIQUE	40,00€	12,70€	11,40€	5,70€
TANDEM XT9	Plateforme télescopique	60,00€	16,10€	14,50€	7,25€
IXOLIFT X400WS	Plateforme télescopique	120,00€	39,40€	35,50€	17,75€
ECHELLE/PREMUR	ECHELLE ACCÈS PRÉMUR	40,00€	12,20€	11,00€	5,50€
ECHELLE/DALLE1	ECHELLE ACCÈS DALLE	30,00€	8,20€	7,40€	3,70€
ECHELLE/DALLE2	Echelle accès dalle	30,00€	9,90€	8,90€	4,45€
ECHELLE/DALLE3	ECHELLE ACCÈS DALLE	40,00€	12,20€	11,00€	5,50€
ER/TELETOWER	Echafaudage compact télescopique	60,00 €	17,10 €	15,40 €	7,70 €



AUTRES MATÉRIELS



CONSEILS & ÉTUDES / LIVRAISON / INSTALLATION

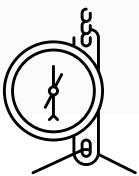
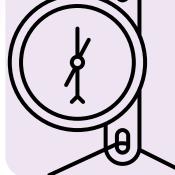
Ces matériels bien connus des entreprises du BTP et de l'Industrie sont aussi chez CHASTAGNER !

Depuis 1862, nous nous engageons à vous apporter une gamme complète de matériels conformes à la réglementation :

C'EST LÀ NOTRE premier ENGAGEMENT.

SOMMAIRE

Convoyeurs à bande	124
Pesons et masses	126
Goulettes à gravats	128
Containers	129



CONVOYEURS À BANDE

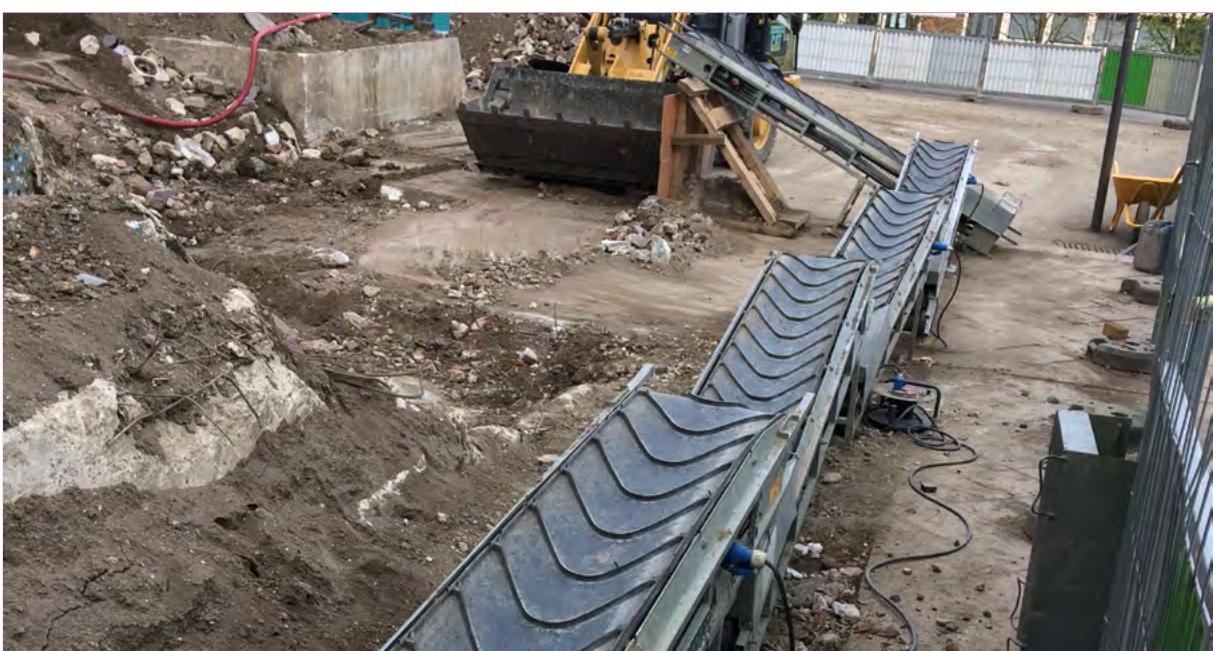
Robustes et faciles à utiliser, les convoyeurs à bande sont idéaux pour le transport des matériaux en vrac grâce à la bande en caoutchouc solide



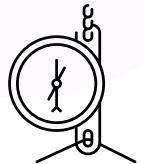
Bâtiment, Travaux publics, Démolition, Terrassement, Paysagiste, Mines et carrières.



Convoyeur à bande 3 M (réf. COBA 3 000)



Convoyeur à bande 4,5 M (réf. COBA 4 500)



QUALITÉS TECHNIQUES

Montés en série, ils permettent le transport de matériaux sur de grandes distances.

Manu-transportables, leur faible encombrement permet de parvenir aux endroits les plus difficiles d'accès. Ils peuvent avoir un angle de montée de 40° maximum, ce qui permet d'accéder à des escaliers ou de charger directement une benne à gravats. Équipés de trémies de chargement, il est également possible d'utiliser une mini-pelle pour leur chargement.

CONVOYEURS À BANDE					
RÉFÉRENCE	TYPE	DÉBIT MAX EN T/H	DIMENSIONS DE LA BANDE (L X L)	POIDS EN KG	ALIMENTATION EN V
COBA 3000	Convoyeur à bande 3 M	50 T / h	3 x 0,40 m	100 kg	230 V mono
COBA 4500	Convoyeur à bande 4,5 M	50 T / h	4,5 x 0,40 m	135 kg	230 V mono

À SAVOIR

- Les convoyeurs à bande sont conçus pour le transport de matériaux solides et non dangereux comme le sable, les gravillons, la terre, les petits gravats, etc.
- Pensez à nettoyer vos bandes de transport régulièrement pour éviter l'accumulation de matériaux sous celles-ci.
- Les convoyeurs à bande sont fournis avec des trémies de chargement et les pieds.

EN OPTION

- Connexion en série possible : un seul convoyeur peut en alimenter jusqu'à 4 autres réduisant ainsi les sources d'alimentation. Pour des séries plus longues, nous consulter.
- Rallonges électriques.

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
		FORFAIT MINIMUM	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
COBA 3000	CONVOYEUR À BANDE DE 3M	70,00€	23,90€	21,50€	10,75€
COBA 4500	CONVOYEUR À BANDE DE 4,5M	100,00€	32,70€	29,40€	14,70€
RALLONGE ÉLECTRIQUE 20 M		10,00€	3,60€	3,20€	1,60€
RALLONGE ÉLECTRIQUE 40 M		15,00€	5,30€	4,80€	2,40€



PESONS ET MASSES

Ces dynamomètres sont un équipement permettant de mesurer le poids ou la tension. Ils sont utilisés pour des mesures de tension de câble, de traction et de pesée de charge suspendue. Les masses sont utilisées pour stabiliser les appareils de levage ou de manutention.



Bâtiment, Travaux publics, Industrie, Énergie (installation câbles réseaux).



Peson manual à aiguille 1000 kg
(réf. PESON1T / AIGUIL)



Peson dynafor 6500 kg
(réf. PESON6.5T / ELECTR)



Peson électrique 10 000 kg
(réf. PESON10T / ELECTR)



Masses 25 kg
(réf. MASSE)



QUALITÉS TECHNIQUES

Ces dynamomètres mécaniques sont une protection pour éviter les surcharges. Ils peuvent être utilisés comme une tare : ils peuvent annuler les valeurs de charge présélectionnées jusqu'à 20 % de la capacité de l'instrument. Les masses sont en fonte empilables et percées au centre. Cela permet le passage des tubes de maintien. Leur poids de 25 kg les rend manu-portables.

PESONS ET MASSES				
RÉFÉRENCE	TYPE	CHARGE UTILE EN KG	GRADUATION PAR 100 KG	POIDS EN KG
PESON1T / ELECTR	Peson dynafor 1 T (Bluetooth)	1 000 kg	-	0,7 kg
PESON2T / AIGUIL	Peson manuel 2 T	2 000 kg	20	4 kg
PESON3,2T / ELECTR	Peson dynafor 3,2T (Bluetooth)	3 200 kg	-	0,86 kg
PESON 6,5T / ELECTR	Peson dynafor 6,5T (Bluetooth)	6 500 kg	-	1,6 kg
PESON10T / AIGUIL	Peson manuel 10 T	10 000 kg	100	4 kg
PESON10T / ELECTR	Peson électronique 10 T	10 000 kg	-	4 kg
PESON15T / ELECTR	Peson dynafor 15T (Bluetooth)	15 000 kg	-	3,66 kg
MASSE	Masses 25 kg	25 kg	-	25 kg

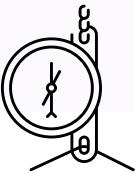
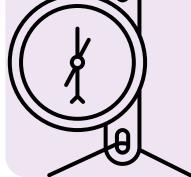
À SAVOIR

- Les pesos Dynafor sont des dynamomètres électriques robustes dernière génération, connectés et équipés d'un module bluetooth, avec une portée sans fil de 40 m assurée grâce à un smartphone.
- Les pesos sont disponibles en version manuelle avec aiguille et en version électronique.
- Les pesos à aiguille sont fournis avec deux manilles et livrés avec un coffret de rangement.

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
			PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
DYNAFOR 1T	PESON DYNAFOR 1T	45,00€	3,40€	3,10€	1,55€
PESON2T/ELECTR	PESON MANUEL 2T	50,00€	3,40€	3,10€	1,55€
DYNAFOR 3,2T	PESON ELECTRONIQUE 3200KG	55,00€	3,90€	3,50€	1,75€
DYNAFOR 6,5T	PESON ELECTRONIQUE 6500KG	65,00€	4,60€	4,10€	2,05€
PESON10T/AIGUI	PESON MANUEL 10T	65,00€	4,30€	3,90€	1,95€
PESON 10T/ELEC	PESON ÉLECTRONIQUE 10 T	65,00€	4,30€	3,90€	1,95€
DYNAFOR 15T	PESON ELECTRONIQUE 15000KG	70,00€	5,50€	5,00€	2,50€
MASSE	MASSE 25 KG	0,90€	0,30€	0,30€	0,15€





GOULOTTES À GRAVATS

Les goulottes permettent l'évacuation de tous les gravats à partir de n'importe quelle hauteur. De forme conique, elles s'emboîtent les unes dans les autres et sont reliées par des chaînes.

La colonne ainsi formée est soutenue à son sommet et en des points intermédiaires par des consoles fixées au bâtiment (tous les 10 mètres).



Bâtiment, Travaux publics, Construction, Rénovation, Démolition.



Kit goulotte 10 m
(9 goulottes, 1 console goulotte
et 1 entonnoir) (réf. A25/020)



Kit goulotte 10 m
(9 goulottes, 1 console goulotte
et 1 entonnoir) (réf. A25/020)



Kit goulotte 10 m
(9 goulottes, 1 console goulotte
et 1 entonnoir) (réf. A25/020)

QUALITÉS TECHNIQUES

Légères et faciles à installer et nettoyer, les goulottes sont une solution simple et économique pour l'évacuation des gravats. Elles sont très résistantes aux chocs et à l'usure. Leur grande souplesse d'utilisation permet de les adapter à tous types de bâtiment.

À SAVOIR

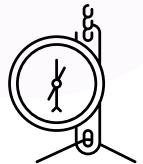
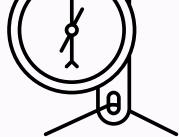
- Laisser un mètre au minimum sous la dernière goulotte afin d'éviter l'empilement de gravats dans celle-ci.
- Monter une goulotte de ralentissement tous les 10 mètres.
- Ajouter une console d'accrochage intermédiaire tous les 10 mètres.

EN OPTION

- Accrochage pour échafaudage tubulaire, console pour kit goulottes, goulotte supplémentaire et l'ensemble de goulotte entonnoir / ralentisseur sont disponibles à la location.

TARIFS

RÉFÉRENCE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PRIX HT PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
KIT GOULOTTES 10 M	60,00€	17,40€	15,70€	7,85€
TREUIL MANUEL POUR GOULOTTE	20,00€	4,80€	4,30€	2,15€
GOULOTTE SUPPLEMENTAIRE	5,00€	2,20€	2,00€	1,00€
ÉLÉMENT GOULOTTE ENTONNOIR	5,00€	2,20€	2,00€	1,00€
ÉLÉMENT GOULOTTE RALENTISSEUR	5,00€	2,20€	2,00€	1,00€
ACCROCHAGE POUR ECHAFAUDAGE TUBULAI	5,00€	2,20€	2,00€	1,00€



CONTAINERS

Les containers et le coffre chantier constituent une solution de protection et d'entreposage économique et solide qui permettent d'abriter en toute sécurité vos matériels et outillages sur chantiers, dans ateliers ou en milieu industriel.



Bâtiment, Travaux Publics, Industrie



Container 8 pieds / 9m³
(réf. CONTAINER 1)



Container 20 pieds / 30m³
(réf. CONTAINER 3)



Coffre chantier 880 kg
(réf. COFFRE)

QUALITÉS TECHNIQUES

Grande robustesse, résistant aux intempéries.

CONTAINERS			
RÉFÉRENCE	TYPE	DIMENSIONS EXTÉRIEURES PAR 100 KG	POIDS À VIDE EN KG
Container 8 pieds / 9 m ³	CONTAINER 1	Longueur : 2,44 m Largeur : 2,20 m Hauteur : 2,26 m	950 kg
Container 20 pieds / 30 m ³	CONTAINER 3	Longueur : 6,05 m Largeur : 2,43 m Hauteur : 2,59 m	1970 kg
Coffre chantier 880 kg	COFFRE	Longueur : 1,9 m Largeur : 0,83 m Hauteur : 0,56 m	128 kg



À SAVOIR

- Il faut impérativement poser le container sur une surface plane permettant de garantir l'ouverture et la fermeture des portes.
- Les containers et le coffre de chantier sont livrés sans cadenas de sécurité.

EN OPTION

- Nous pouvons vous fournir le matériel électrique et le matériel de branchement pour les containers.
- Livraison des containers avec nos véhicules poids lourds et légers.

TARIFS

RÉFÉRENCE	TYPE	PRIX HT FORFAIT MINIMUM	PRIX HT	PRIX HT	PRIX HT
			PAR JOUR CALENDRIQUE LE 1 ^{er} MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 2 ^e MOIS	PAR JOUR CALENDRIQUE LE 3 ^e MOIS
CONTAINER1	CONTAINER 9M3	75,00€	5,00€	4,50€	2,25€
CONTAINER3	CONTAINER 30M3	75,00€	5,80€	5,20€	2,60€
COFFRE	CONTAINER COFRE DE CHANTIER	30,00€	5,20€	4,70€	2,35€

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION SANS OPÉRATEUR

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

1-1 Les Conditions Générales Interprofessionnelles de Location de Matériel Sans Opérateur (CGIL-MSO) ont été élaborées par une commission spécialisée réunissant les utilisateurs (FFB, FNTP) et les professionnels de la location (DLR).

1-2 Pour avoir valeur contractuelle, les présentes conditions générales doivent être expressément mentionnées dans le contrat de location, en général au dos de celui-ci. Les parties contractantes règlent les questions spécifiques dans les conditions particulières du devis et/ou du contrat de location.

Complément à l'article 1 des CGIL-MSO : Les conditions particulières apparaissent en italique dans le présent texte. Aucune condition même portée sur le contrat de location ne peut déroger aux conditions générales et particulières de location.

1-3 Les conditions particulières du contrat de location précisent au minimum :

- la définition du matériel loué et son identification,
- le lieu d'utilisation et la date du début de location,
- les conditions de transport,
- les conditions tarifaires.

Elles peuvent également indiquer :

- la durée prévisible de location,
- les conditions de mise à disposition.

1-4 Le Loueur met à la disposition du Locataire un matériel conforme à la réglementation en vigueur.

1-5 Le Locataire justifie de son identité en présentant au Loueur une pièce d'identité, une attestation de domicile et remet un dépôt de garantie. Pour les demandes d'ouverture de compte et facturation en fin de mois, le Locataire doit fournir un extrait K-BIS de moins de trois (3) mois. La facturation est toujours établie au nom de l'entreprise contractante en 1 exemplaire. A la demande du client, la facture peut être éditée en 2 exemplaires et le bon de commande peut être joint à la facture s'il a été fourni au Loueur en 2 exemplaires.

1-6 Un bon de commande engage le Locataire quel que soit le porteur ou le signataire. Le Locataire doit informer le Loueur par écrit de l'annulation d'une réservation de matériel au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la date convenue de mise à disposition telle que définie à l'article 3 des présentes conditions générales. A défaut, le Loueur sera en mesure de facturer au Locataire le montant minimum prévu dans les conditions particulières ainsi que les éventuelles prestations annexes liées à la préparation du matériel.

1-7 Tout détenteur de matériel, dépourvu d'un contrat de location dûment établi et signé par le Loueur, peut-être poursuivi pour détournement ou vol de matériel.

ARTICLE 2 - LIEU D'EMPLOI

2-1 Le matériel est exclusivement utilisé sur le chantier indiqué ou dans une zone géographique limitée. Toute utilisation, en dehors du chantier ou de la zone indiquée sans l'accord explicite et préalable du Loueur, peut justifier la résiliation de la location.

2-2 L'accès au chantier sera autorisé au Loueur ou à ses préposés, pendant la durée de la location. Ils doivent préalablement se présenter au responsable du chantier munis des équipements de protection individuelle nécessaires et respecter le règlement de chantier, ainsi que les consignes de sécurité. Ces préposés, assurant l'entretien et la maintenance du matériel, restent néanmoins sous la dépendance et la responsabilité du Loueur.

2-3 Le Locataire procède à toutes démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir les autorisations de faire circuler le matériel loué sur le chantier, et/ou le faire stationner sur la voie publique.

2-4 Le Locataire obtient au profit du Loueur ou de ses préposés les autorisations nécessaires pour pénétrer sur le chantier.

ARTICLE 3 - MISE À DISPOSITION

3-1 Le matériel

Le matériel, ses accessoires, ainsi que la notice d'utilisation et tout ce qui en permet un usage normal, sont mis à disposition au Locataire en bon état de marche. Le Locataire est en droit de refuser le matériel et ses accessoires si le Loueur ne fournit pas à sa 1^{ère} demande les documents exigés par la réglementation ainsi que toutes les consignes techniques nécessaires aux besoins du chantier. La prise de possession du matériel transfère la garde juridique du matériel au Locataire conformément à l'article 10-1.

3-2 État du matériel lors de la mise à disposition

A la demande de l'une ou l'autre des parties, un état contradictoire peut être établi. Si cet état contradictoire fait apparaître l'incapacité du matériel à remplir sa destination normale, ledit matériel est considéré comme non-conforme à la commande (Cf. examen d'adéquation en conformité de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004 article 5-1 qui reste à la charge du Locataire et/ou de l'utilisateur). En l'absence du Locataire lors de la livraison, ce dernier doit faire état au Loueur, dans la demi-journée suivant la livraison, de ses réserves écrites, des éventuels vices apparents et/ou les non-conformités à la commande.

Complément à l'article 3-2 des CGIL-MSO : À défaut de telles réserves, le matériel est réputé conforme aux besoins émis par le Locataire et en parfait état de fonctionnement.

3-3 Date de mise à disposition

Le contrat de location peut prévoir, au choix des parties, une date de livraison ou d'enlèvement. La partie chargée d'effectuer la livraison ou l'enlèvement doit avertir l'autre partie de sa venue avec un préavis raisonnable.

Complément à l'article 3-3 des CGIL-MSO : La signature du contrat est préalable à la mise à disposition du matériel. Lorsque cela est impossible, le Locataire s'engage à retourner le contrat adressé par le Loueur, signé de sa main dans un délai de vingt-quatre (24) heures; La personne prenant en charge le matériel à l'agence ou le réceptionnant sur le chantier pour le compte du Locataire est présumée habilitée.

ARTICLE 4 - DURÉE DE LA LOCATION

4-1 La location part du jour de la mise à disposition au Locataire du matériel loué et ses accessoires dans les conditions définies à l'article 3. Elle prend fin le jour où le matériel loué et ses accessoires sont restitués au Loueur dans les conditions définies à l'article 14. La date de retour notée sur le contrat de location et/ou devis est fixée à titre prévisionnel.

4-2 La durée prévisible de la location, à partir d'une date initiale, est exprimée en jours calendaires pour l'ensemble du matériel. Au-delà de cette date, le contrat est prolongé tacitement jusqu'à restitution intégrale du matériel loué à l'initiative du Locataire. Le Locataire informera le Loueur par tout moyen écrit de la date de fin de location.

4-3 Dans le cas d'impossibilité de déterminer de manière précise la durée de location, cette dernière peut également être conclue sans terme précis. Dans ce cas, les préavis de restitution ou de reprise du matériel sont précisés à l'article 14.

4-4 Les incidents relatifs au matériel et susceptibles d'interrompre la durée de la location sont traités à l'article 9.

4-5 Dans le cas de non-utilisation ponctuelle du matériel par le fait du Locataire (congés, arrêts de chantier), celui-ci ne peut prétendre à une suspension de la location.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'UTILISATION

5-1 Nature de l'utilisation

5-1-1 Dans le cas de conditions d'utilisation spécifiques du matériel loué, le Locataire doit informer le Loueur par écrit afin qu'il lui soit précisé les règles d'utilisation et de sécurité fixées tant par la règle-

mentation applicable que par le constructeur et/ou le Loueur (Cf. examen d'adéquation en conformité de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004 article 5-1). En cas de non-respect de ces dites règles, le Locataire devra assumer l'entièvre responsabilité et les conséquences d'une utilisation non conforme.

5-1-2 Le matériel doit être confié à un personnel dûment qualifié et muni des autorisations requises. Pendant toute la durée de location, le matériel doit être maintenu en bon état de marche et utilisé en respectant les règles d'utilisation et de sécurité visées au 5-1-1.

5-1-3 Le Locataire s'interdit de sous-louer et/ou de prêter le matériel sans l'accord du Loueur.

Cependant, dans le cadre d'interventions liées au secours, le Loueur ne peut s'opposer à l'utilisation par d'autres entreprises du matériel loué. Le Locataire reste néanmoins tenu aux obligations du contrat. En outre, dans le cadre des chantiers soumis à coordination Sécurité, Protection de la Santé (SPS), le Plan Général de Coordination (PGCSPS) peut prévoir l'utilisation des matériels par d'autres entreprises. Le Loueur ne peut s'y opposer mais le Locataire reste néanmoins tenu aux obligations du contrat.

5-1-4 Toute utilisation, non conforme à la déclaration préalable du Locataire ou à la destination normale du matériel loué, donne au Loueur s'il en a eu connaissance, le droit de résilier le contrat de location, conformément aux dispositions de l'article 19, et d'exiger la restitution du matériel. Le Loueur ne pourra être tenu pour responsable du choix d'un matériel inadapté aux travaux à réaliser car celui-ci reste sur la seule décision du Locataire. Les propositions de matériel à travers les offres commerciales faites par le Loueur sont basées sur les données transmises par le Locataire et non vérifiées par le Loueur.

5-2 Durée de l'utilisation

Le matériel loué peut être utilisé à discréction, dans le respect des conditions particulières pendant une durée journalière théorique de huit (8) heures. Toute utilisation supplémentaire fait obligation au Locataire d'en informer le Loueur et peut entraîner un supplément de loyer à définir aux conditions particulières.

Complément à l'article 5-2 des CGIL-MSO : Au-delà de huit (8) heures d'utilisation, un tarif dégressif est appliqué par tranche de huit (8) heures supplémentaires.

5-3 Il est interdit d'utiliser du carburant GNR (Gazole Non Routier - Produit détaxé) pour les véhicules routiers appartenant au Loueur.

ARTICLE 6 – TRANSPORTS

6-1 Le transport du matériel loué, à l'aller comme au retour, est effectué sous la responsabilité de celle des parties qui l'exécute ou le fait exécuter.

6-2 La partie qui fait exécuter le transport exerce le recours éventuel contre le transporteur. Il appartient donc à cette partie de vérifier que tous les risques, aussi bien les dommages causés au matériel que ceux occasionnés par celui-ci, sont couverts par une assurance suffisante du transporteur et, à défaut, de prendre toutes mesures utiles pour assurer le matériel loué.

6-3 Le coût du transport du matériel loué est, à l'aller comme au retour, à la charge du Locataire, sauf disposition contraire aux conditions particulières. Dans l'hypothèse où le transport est effectué par un tiers, il appartient à celui qui l'a missionné de prouver qu'il l'a effectivement réglé. Dans le cas contraire, les comptes entre le Loueur et le Locataire seront réajustés en conséquence.

6-4 La responsabilité du chargement et/ou du déchargement et/ou de l'arrimage incombe à celui ou ceux qui les exécutent. Le préposé au chargement et/ou au déchargement du matériel loué doit, si nécessaire, avoir une autorisation de conduite de son employeur pour ce matériel.

6-5 Dans tous les cas, lorsqu'un sinistre est constaté à l'arrivée du matériel, le destinataire doit aussitôt

formuler les réserves légales auprès du transporteur et en informer l'autre partie afin que les dispositions conservatoires puissent être prises sans retard, et que les déclarations de sinistre aux compagnies d'assurances puissent être faites dans les délais impartis.

6-6 Complément à l'article 6 des CGIL-MSO : Le lieu de livraison et de reprise du matériel est celui indiqué au contrat lorsque le Loueur en a la charge. En cas d'absence du Locataire sur le site de livraison à l'horaire convenu, le Loueur a la faculté de ne pas laisser le matériel; le cas échéant, les frais de transport (aller/retour) et de manutention sont dus par le Locataire.

ARTICLE 7 - INSTALLATION, MONTAGE, DÉMONTAGE

7-1 L'installation, le montage et le démontage (lorsque ces opérations s'avèrent nécessaires) sont effectués sous la responsabilité de celui qui les fait exécuter.

Complément à l'article 7-1 des CGIL-MSO : L'intervention du personnel du Loueur est limitée à sa compétence et ne peut en aucun cas avoir pour effet de réduire la responsabilité du Locataire, notamment en matière de sécurité. Le Locataire prendra toutes les mesures utiles pour que les règles de sécurité légales ou édictées par les constructeurs soient appliquées (Cf. arrêté du 1^{er} Mars 2004, article 5-1 et notice d'utilisation du fabricant de matériel). Le branchement du matériel électrique et les mises à la terre sont effectués par le client et sous sa responsabilité, quand le montage ou l'installation est réalisé par ses soins.

7-2 Les conditions d'exécution (délai, prix...) sont fixées dans les conditions particulières du devis lorsque celles-ci sont faites par le Loueur (base sept (7) heures d'intervention entre 8h00 et 17h00 hors week-end et jours fériés). Les délais et dates d'intervention des prestations du Loueur (montages, démontages, réceptions...) notées sur le devis, sont donnés à titre indicatifs et ne peuvent en aucun cas donner suite à une réclamation de la part du Locataire s'ils venaient à être différents, quel qu'en soit le motif. Les dates réelles d'intervention seront confirmées par le Loueur à réception de la commande. Dans le cas d'âlées du fait du Locataire, le Loueur pourra refacturer au Locataire les frais supplémentaires d'heures de main d'œuvre, matériel, bureau de contrôle et transport.

7-3 L'installation, le montage et le démontage ne modifient pas la durée de la location qui reste telle que définie à l'article 4. La date de début de location pourra être différente si les conditions ont été précisées dans le devis du Loueur et acceptées par le Locataire. La date de fin de location du matériel sera :

- Soit le jour du démontage si celui-ci est exécuté par le Loueur,
- Soit le jour de fin d'utilisation par le Locataire si celle-ci a été confirmée au Loueur par écrit au minimum six (6) jours ouvrés à l'avance,
- Soit la date de restitution du matériel à l'agence du Loueur.

ARTICLE 8 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL

8-1 Le Locataire procède régulièrement à toutes les opérations courantes d'entretien, de nettoyage, de vérification et d'appoint (graissage, carburant, huiles, antigel, pression et état des pneumatiques, etc.) en utilisant les ingrédients préconisés par le Loueur.

Complément à l'article 8-1 des CGIL-MSO : le Locataire se charge du nettoyage quotidien après utilisation, du contrôle des circuits de filtration et de la recharge de batteries et des contrôles définis dans la notice d'utilisation du fabricant.

8-2 Le Loueur est tenu au remplacement des pièces d'usure dans le respect des règles environnementales.

8-3 Le Locataire réserve au Loueur un temps suffisant, dans un endroit accessible, pour permettre à celui-ci de procéder à ces opérations. Les dates et durées d'interventions sont arrêtées d'un commun accord. Sauf stipulations contraires mentionnées dans les conditions particulières, le temps nécessité par l'entretien du matériel à la charge du Loueur fait partie intégrante de la durée de location telle que définie à l'article 4.

ARTICLE 9 - PANNES, RÉPARATIONS

9-1 Le Locataire informe le Loueur, par tout moyen écrit à sa convenance, en cas de panne immobi-

lisant le matériel pendant la durée de la location. À réception du document, le Loueur se mettra dans les meilleurs délais en contact avec le Locataire et/ou ses préposés pour organiser l'intervention éventuelle d'un technicien sur chantier telle que définie dans les conditions générales de réparation CHASTAGNER.

9-2 Le contrat n'est nullement suspendu pendant la durée de l'immobilisation du matériel et reste en vigueur pour toutes les autres obligations, sauf dispositions prévues à l'article 10-1.

9-3 Aucune réparation ne peut être entreprise par le Locataire, sans l'autorisation préalable écrite du Loueur (Cf. conditions générales de réparation).

9-4 Les réparations en cas d'usure anormale ou rupture de pièces dues à une utilisation non conforme, un accident ou à une négligence sont à la charge du Locataire.

ARTICLE 10 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES

10-1 Le Locataire a la garde juridique du matériel loué pendant la durée de mise à disposition; il engage sa responsabilité de ce fait sous réserve des clauses concernant le transport.

Complément à l'article 10-1 des CGIL-MSO : Le Locataire prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir sa responsabilité tant vis-à-vis du Loueur en qualité de gardien juridique du matériel loué que de tout tiers et ceux jusqu'à la restitution du matériel (Cf. article 14).

Le Locataire est déchargé de la garde du matériel :

- pendant la durée de la réparation lorsque celle-ci intervient à l'initiative du Loueur,
- en cas de vol, le jour du dépôt de plainte auprès des autorités compétentes. Le Locataire s'oblige à communiquer le dépôt de plainte au Loueur dans un délai maximum de 3 jours ouvrés,
- en cas de disparition, le jour de la déclaration faite par le Locataire au Loueur.

Le Locataire est responsable de l'utilisation du matériel loué et de tout ce qui concerne la prise en compte :

- de la nature du sol et du sous-sol,
- des règles régissant le domaine public,
- des règles relatives à la protection de l'environnement,
- d'une alimentation et d'un câble électrique adaptés.

Complément à l'article 10-1 des CGIL-MSO : Les dommages aux câbles, étanchéité des terrasses, façades, couvertures, canalisations, cuves, citernes ou tout autre bien ou construction enterrés, restent à la charge exclusive du Locataire.

10-2 Le Locataire ne peut :

- employer le matériel loué à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné,
- utiliser le matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite,
- enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur que par le constructeur et/ou le Loueur (Cf. arrêté du 1^{er} Mars 2004 article 5-1).

Complément à l'article 10-2 des CGIL-MSO : Dans le cadre d'une utilisation du matériel.

- sur des chantiers soumis à obligation de décontamination systématique,
- sur une zone classe SEVESO,
- sur une zone ou site nucléaire,
- sur barge, ponton ou plateforme Offshore,
- dans un tunnel, un souterrain ou une mine.

Le Locataire devra solliciter l'accord préalable du Loueur.

10-3 Le Locataire ne peut être tenu pour responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente rendant le matériel impropre à l'usage auquel il est destiné.

10-4 Le Locataire doit prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de préserver les droits du Loueur ou de lui permettre d'exercer les éventuels recours possibles à l'encontre de tiers.

10-5 Complément à l'article 10 des CGIL-MSO : Ne sont pas opposables au Loueur les engage-

ments, obligations et/ou abandons de recours auxquels le Locataire s'est engagé contractuellement ou tacitement.

ARTICLE 11 - DOMMAGES CAUSÉS AU TIERS (ASSURANCE « RESPONSABILITÉ CIVILE »)

11-1 Matériels de levage

Le Locataire et le Loueur doivent être couverts, chacun pour sa responsabilité, par une assurance « Responsabilité Civile Entreprise » pour les dommages causés aux tiers par le matériel loué.

Complément à l'article 11-1 des CGIL-MSO : L'assurance du Locataire devra couvrir, entre autre, les dommages qui sont la conséquence de l'usage outil du bien loué même si ce dernier est considéré comme un VTAM. En cas de sinistre, le Locataire devra faire au Loueur, dans les cinq (5) jours, une déclaration écrite circonstanciée de mise en cause.

11-2 Véhicule Terrestre A Moteur (VTAM)

Obligations du Loueur :

Lorsque le matériel loué est un VTAM au sens de la directive européenne n°72/166/CEE du 24 avril 1972 et de l'article L. 110-1 du code de la route, le Loueur doit obligatoirement avoir souscrit un contrat d'assurance automobile conforme aux articles L. 211-1 et suivants du code des assurances. Ce contrat couvre les dommages causés aux tiers par le matériel loué dès lors qu'il est impliqué dans un accident de la circulation. Le Loueur doit remettre à la 1^{re} demande du Locataire une photocopie de son attestation d'assurance en vigueur.

Complément à l'article 11-2 des CGIL-MSO : Sont formellement exclus :

- Les dommages atteignant les immeubles, choses ou animaux, appartenant, loués ou confiés à un titre quelconque au Locataire et/ou au conducteur du bien loué (les ouvrages objet de la prestation du Locataire sont inclus dans la notion de bien confié).

- Les dommages subis par les personnes transportées au moyen du bien loué lorsque le transport n'est pas effectué dans les conditions suffisantes de sécurité prévues par le Code des assurances (article A 211-3).

Dans le parc CHASTAGNER sont concernés les remorques monte-matériau, les véhicules et remorques monte-meubles, et les grues GS 250 sur remorque.

11-3 Obligations du Locataire :

Le Locataire s'engage à déclarer au Loueur, dans les quarante-huit (48) heures, par lettre recommandée avec accusé de réception, tout accident causé par le véhicule ou dans lequel le véhicule est impliqué, afin que le Loueur puisse effectuer auprès de son assureur, sa déclaration de sinistre dans les cinq (5) jours. Le Locataire reste responsable des conséquences d'un retard ou d'une absence de déclaration. L'assurance responsabilité automobile souscrite par le Loueur ne dispense pas le Locataire de souscrire une assurance « Responsabilité Civile Entreprise », afin de garantir, notamment les dommages causés aux tiers par les VTAM loués ou par leurs équipements lorsqu'ils ne sont pas impliqués dans un accident de la circulation, lesquels demeurent à la charge du Locataire. Dans le cas d'une location de véhicule nécessitant d'être titulaire d'un permis de conduire, le Locataire ou son préposé devra :

- être expressément désigné et pleinement identifié dans le contrat de location,
- détenir et présenter un permis de conduire en cours de validité en fonction de la catégorie du VTAM.

Complément à l'article 11-3 des CGIL-MSO : L'assurance du Locataire devra couvrir, entre autre, les dommages qui sont la conséquence de l'usage outil du bien loué.

ARTICLE 12 - DOMMAGES AU MATÉRIEL LOUÉ (ASSURANCES « BRIS DE MACHINE, INCENDIE... »)

12-1 En cas de dommages, le Locataire à l'obligation de procéder à un constat amiable et contradictoire, qui doit intervenir dans un délai de cinq (5) jours ouvrés.

Complément à l'article 12-1 des CGIL-MSO : En cas ou dommage, vol, disparition ou incendie au/du bien loué, il est fait obligation par le présent contrat

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION SANS OPÉRATEUR

- de faire au Locataire dans les cinq (5) jours ouvrés, une déclaration écrite circonstanciée dans laquelle il indiquera, la date, l'heure, les causes probables du sinistre et les circonstances dans lesquelles il s'est produit. Cette déclaration devra être accompagnée d'une copie du contrat de location et des originaux de rapport et du constat établi par les forces de l'ordre (en cas de vol, d'incendie et/ou de dommage corporel ce délai est ramené à quarante-huit (48) heures),
- de ne plus utiliser le bien loué avant sa réparation complète et définitive ou avant que le fonctionnement régulier soit rétabli. Le non-respect d'une ou plusieurs de ces obligations contractuelles entraînera la déchéance de la renonciation à recours du Loueur (Cf. article 12-4 ci-après).

Si le matériel n'est pas réparable dans un délai raisonnable, le contrat de location prend fin le jour de la réception de la déclaration écrite de sinistre faite par le Locataire.

12-2 Le Locataire peut couvrir sa responsabilité pour les dommages causés aux matériels loués (matériel et équipements annexes) de trois manières différentes :

12-2-1 En souscrivant une assurance couvrant le matériel pris en location. Cette assurance peut être spécifique pour le matériel considéré ou annuelle et couvrir tous les matériels que le Locataire prend en location. Elle doit être souscrite au plus tard le jour de la mise à disposition du matériel loué et doit être maintenue pendant la durée du présent contrat de location. Aucun avoir ne sera établi si l'attestation est fournie après le début de location ou après la facturation. Le Locataire doit informer le Loueur de l'existence d'une telle couverture d'assurance.

En début d'année ou au plus tard au moment de la mise à disposition du matériel, le Locataire adresse l'attestation d'assurance correspondant au contrat souscrit, comportant notamment l'engagement pris par la compagnie d'assurances de verser l'indemnité entre les mains du Loueur, les références du contrat qu'il a souscrit, le montant des garanties et des franchises. Les éventuelles limites, exclusions et franchises d'indemnisation résultant du contrat d'assurance souscrit par le Locataire sont inopposables au Loueur au regard des engagements du contrat.

Complément à l'article 12-2-1 des CGIL-MSO : Cette assurance devra garantir de manière explicite le bien loué et non la responsabilité de gardien juridique du Locataire. Une clause de renonciation à recours au profit du Loueur et de ces assureurs devra y être intégrée.

12-2-2 En acceptant, pour la couverture « bris de machines », la renonciation à recours du Loueur et de son assureur moyennant un coût supplémentaire. Dans ce cas, le Loueur doit clairement informer le Locataire sur les limites exactes de l'engagement pris, notamment sur :

- Les montants de garanties,
- Les franchises,
- Les exclusions,
- Les conditions de la renonciation à recours à l'assurance contre le Locataire.

Toute limite non mentionnée au contrat est alors inopposable au Locataire.

Complément à l'article 12-2-2 des CGIL-MSO : Les conditions de renonciation à recours du Loueur sont énoncées à l'article 12-4 ci-après.

12-2-3 En restant son propre assureur sous réserve de l'acceptation du Loueur. A défaut d'acceptation du Loueur, le Locataire :

- soit, souscrit une assurance couvrant le matériel pris en location dans les conditions prévues à l'article 12-2-1,
- soit, accepte les conditions du Loueur, prévues aux articles 12-2-2 et 12-4.

12-3 Vétusté

Dans le cas où le Locataire assure le matériel auprès d'une compagnie d'assurances ou sur ses propres deniers, le préjudice est évalué :

- pour le matériel réparable : suivant le montant des réparations chiffrées par le Loueur,
- pour le matériel non réparable ou volé : à partir de la valeur à neuf, déduction faite d'un coefficient d'usure fixé dans les conditions particulières ou en accord entre le Loueur et le Locataire ou à défaut à dire d'expert.

Complément à l'article 12-3 des CGIL-MSO : Dans tous les cas, le Loueur sera directement indemnisé par le Locataire et à charge pour ce dernier d'obtenir l'indemnisation de ses éventuelles assureurs ou tout autre tiers responsable. Si le matériel est réparable, aucune vétusté ne sera appliquée sur les pièces et la main d'œuvre. Un matériel est considéré réparable dans le cas où le montant, estimé par le Loueur, des réparations est inférieur à la valeur d'usage dudit matériel. La valeur d'usage d'un matériel, est sa valeur de remplacement à neuf au jour du sinistre, vétusté déduite. La vétusté est la dépréciation appliquée à la valeur de remplacement à neuf au jour du sinistre, en tenant compte de l'âge, de l'entretien et de l'utilisation qui a été faite du matériel. La valeur à neuf du matériel sera déterminée par le Loueur et justifiée par facture pro-forma de moins de trois (3) mois au jour du sinistre. Pour les matériels non réparables la vétusté sera calculée comme suit, sur la base du jour de la survenance du sinistre :

- Aucune vétusté pour un matériel dont la date d'acquisition est inférieure à 1 an.
- 10% de la valeur à neuf pour un matériel dont la date d'acquisition est comprise entre 1 et 2 ans.
- 20% de la valeur à neuf pour un matériel dont la date d'acquisition est comprise entre 2 et 3 ans.
- 30% de la valeur à neuf pour un matériel dont la date d'acquisition est comprise entre 3 et 4 ans.
- 40% de la valeur à neuf pour un matériel dont la date d'acquisition est comprise entre 4 et 5 ans.
- 50% de la valeur à neuf pour un matériel dont la date d'acquisition est supérieure à 5 ans.

12-4 Garantie Bris de machines – Vol

Conformément à l'article 12-2-2, le Loueur propose au Locataire une renonciation à recours dans les termes suivants : Le Loueur renonce à recours au bénéfice exclusif du Locataire pour les dommages causés au matériel dont sont exclues des garanties : le vol.

12-4-1 Étendues

Sont couverts les dommages causés au matériel dans le cadre d'une utilisation normale. Exemples :

- Les bris ou destruction accidentels, soudains et imprévisibles.
- Les bris dus à une chute ou pénétration de corps étrangers, ne relevant pas de la RC circulation.
- Les inondations, tempêtes et autres événements naturels à l'exclusion des tremblements de terre et éruptions volcaniques.
- Les incendies, foudres, explosions de toutes sortes.

Sont formellement exclus de la garantie/renonciation à recours de l'article 12-4-1 :

- Les dommages ou pertes totaux ou partiels qui ne sont pas la conséquence d'un événement imprévu ou fortuit,
- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive du Locataire ou de celle de ses salariés ou sous-traitants, ainsi que les dommages provoqués avec sa complicité,
- Les dommages consécutifs à une utilisation non conforme aux préconisations du constructeur, du Loueur et/ou de la réglementation en vigueur,
- Les dommages résultant du maintien ou de la remise en service d'un matériel endommagé avant réparation complète et définitive, ou avant que le fonctionnement régulier soit rétabli,
- Les dommages causés par du personnel non qualifié ou non autorisé,
- Les dommages en cours de transport, de chargement, de déchargement, de manutention et de levage.

- Les flexibles, fluides techniques, pièces d'usure, parties démontables constitutifs d'un matériel, batteries, vitres, feux, boîtes à documents, câbles de traction ou de levage, crevaisons et détérioration des pneumatiques,

- Les dommages électriques provenant d'un court-circuit et/ou d'une surtension,
- Les dommages d'ordre esthétique tels que salissures, rayures,

- Les frais de déblaiement et de retraitement consécutifs à un ensevelissement ou à une chute,

- Le vol, la disparition du matériel,

- Les dommages qui sont la conséquence directe ou indirecte du non-respect des hauteurs sous pont et/ou du code de la route,

- Les dommages causés par tous produits corrosifs, produits oxydants, peintures, ciments et produits comparables, ainsi que l'utilisation d'un carburant non-conforme,

- Les désordres consécutifs à des actes de vandalisme tels que les graffitis lorsque ces désordres sont récurrents et ne relèvent plus de la définition d'un aléa, c'est-à-dire d'un événement accidentel, soudain et imprévisible,

- Les opérations de transport et celles attachées (grutage, remorquage), mais l'exclusion ne s'applique pas aux remorques prises en location chez le Loueur,

- Les frais engagés pour dégager un matériel endommagé (grutage, remorquage,...) le transporter ou le gardien, même lorsque ces opérations sont effectuées par le Loueur.

Etendue géographique : France Métropolitaine.

Le cas échéant, les dispositions de l'article 12-3 s'appliquent. En outre, le Loueur se réserve la possibilité d'un recours à l'encontre du tiers responsable ou de sa compagnie d'assurances.

12-4-2 Tarification

Complément à l'article 12-4-2 des CGIL-MSO

Cas général : la tarification est faite au taux de 10 % du tarif de base du prix de la location.

12-4-4 Franchise restant à la charge du Locataire : Cf. Tableau consultable sur le site internet (www.chastagner.fr) ou le catalogue location CHASTAGNER.

12-4-5 Limite maximale de garantie

150 000 € par sinistre

12-5 Garantie Dommages des véhicules immatriculés obligatoire pour toute location

Dans le parc CHASTAGNER sont concernés les remorques monte-matériau, les véhicules et remorques monte-meubles, et les grues GS250 sur remorque.

12-5-1 Etendue :

- Dommages matériels au véhicule, sauf bris de glace.

12-5-2 Tarification : La garantie est tarifée au taux de 10 % du tarif de base du prix de location, par jour de mise à disposition.

12-5-3 Franchise à la charge du Locataire :

Pour tout accident de la circulation en torts ou torts partagés, ou sans tiers identifiés, la franchise est de :

- 1500 € HT pour les grues GS 250 sur remorque,
- 3000 € HT pour les remorques Monte-matériau, les véhicules et remorques Monte-meubles.

Pour les dommages causés au matériel lorsqu'il est en exploitation, la franchise à la charge du Locataire et son minimum sont déterminés selon les règles de l'article 12-4-4 ci-avant. En outre, la garantie ne couvre pas les dommages au matériel qui sont la conséquence directe du non-respect des hauteurs sous pont et/ou du code de la route, ni le vol ou la perte des effets personnels du Locataire ou de ses préposés.

12-5-4 Les conséquences du non-respect des dispositions du code de la route restent à la charge du Locataire. En cas de contravention, les frais de consignation que le Loueur serait tenu de régler pour préserver ses droits, seront refacturés au Locataire pour leur montant en sus d'un forfait de 20 € HT par amende, pour frais de traitement administratif.

12-5-5 Le défaut de transmission par le Locataire au Loueur du constat amiable dans le délai requis donnera lieu à facturation d'une pénalité forfaitaire de 250 € HT.

12-6 Validité :

Pour bénéficier des garanties visées aux articles 12-4 et 12-5, le Locataire doit avoir respecté ses obligations contractuelles et notamment ses obligations déclaratives visées à l'article 12-1. A défaut, le Loueur se réserve la possibilité de refuser ou de résilier lesdites garanties en cours de location.

ARTICLE 13 - VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

13-1 Le Locataire doit mettre le matériel loué à la disposition du Loueur ou de toute personne désignée pour les besoins des vérifications réglementaires.

13-2 Au cas où une vérification réglementaire ferait ressortir l'inaptitude du matériel, cette dernière a les mêmes conséquences qu'une immobilisation (Cf. article 9).

13-3 Le coût de la vérification réglementaire initiale et sa périodicité (Cf. arrêté du 1^{er} Mars 2004) :

- Reste à la charge du Loueur dans le cadre d'un matériel non ancré sur un support particulier,
- Reste à la charge du Locataire dans le cadre d'un matériel fixé sur un support et/ou qui demande une opération de montage et/ou assemblage.

13-4 Le temps nécessaire à l'exécution des vérifications réglementaires fait partie intégrante de la durée de la location dans la limite d'une demi-journée ouverte. Le Loueur s'engage à fournir au jour du départ en location, un matériel conforme à la réglementation en vigueur et dont la date de fin de validité de la Vérification Générale Périodique (VGP) est d'une durée minimum d'un (1) mois. Le Locataire pourra demander une durée de validité plus importante avant le départ en location du matériel pour les besoins de son chantier.

ARTICLE 14 - RESTITUTION DU MATÉRIEL

14-1 A l'expiration du contrat de location, quel qu'en soit le motif, éventuellement prorogé d'un commun accord, le Locataire est tenu de rendre le matériel en bon état, compte tenu de l'usure normale inhérente à la durée de l'emploi, nettoyé et, le cas échéant, le plein de carburant fait. A défaut, la fourniture de carburant est facturée au Locataire sous une forme forfaitaire.

Le matériel est restitué, sauf accord contraire des parties, au dépôt du Loueur pendant les heures d'ouverture de ce dernier.

14-2 Lorsque le transport retour du matériel est effectué par le Loueur ou son prestataire, le Loueur et le Locataire conviennent par tout moyen écrit de la date et du lieu de reprise du matériel. La garde juridique est transférée au Loueur au moment de la reprise, et au plus tard à l'issue d'un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de la date de reprise convenue. Pour toute demande faite le vendredi ou la veille de jour férié, la reprise du matériel s'effectue au plus tard le premier jour ouvré suivant. Le Locataire doit tenir le matériel à disposition du Loueur dans un lieu accessible.

14-3 Le bon de retour ou de restitution, matérialisant la fin de la location est établi par le Loueur. Il est indiqué notamment :

- le jour et l'heure de restitution,
- les réserves jugées nécessaires notamment sur l'état du matériel restitué.

14-4 Les matériels et accessoires non restitués et non déclarés volés ou disparus sont facturés au Locataire sur la base de la valeur à neuf.

14-5 Dans le cas où le matériel nécessite des remises en état consécutives à des dommages imputables au Locataire, le Loueur les facturera au Locataire conformément au devis lié au constat de dégradation.

Complément à l'article 14-5 des CGIL-MSO : Dans le cas de chantiers soumis à obligation systématique de décontamination, la restitution du matériel est subor-

donnée à la fourniture par le Locataire du certificat de décontamination. A défaut la location se poursuit.

ARTICLE 15 - PRIX DE LA LOCATION

15-1 Le prix du loyer est généralement fixé par unité de temps à rappeler pour chaque location, toute unité de temps commencée étant due dans la limite d'une journée.

Complément à l'article 15-1 des CGIL-MSO : Le matériel est loué avec un minimum forfaitaire. Celui-ci est appliqué uniquement pour les locations de courtes durées dont le montant est précisé dans le catalogue location pour chaque type de matériel. Au-delà, la facturation est établie sur la base du tarif journalier et de la durée réelle de location à compter du 1^{er} jour de location. La durée de location hebdomadaire est alors calculée en jours calendaires (du lundi au dimanche). Pour les matériels exprimés en jours ouvrés (cf. article 4-2), le Locataire doit informer préalablement et par écrit le Loueur pour une utilisation le dimanche et/ou jours fériés. Toute période commencée est due. Le contrat de location prend fin la veille pour tout matériel restitué dans l'agence du Loueur avant 8h00.

Les tarifs sont révisables annuellement sans préavis. Le Loueur se réserve le droit de répercuter au Locataire, en toute ou partie, et selon la réglementation en vigueur, toute nouvelle taxe ou contribution qui serait mise à sa charge.

15-2 Les conditions particulières règlent les conséquences de l'annulation d'une réservation.

Complément à l'article 15-2 des CGIL-MSO : Le Locataire doit informer le Loueur, par écrit, de l'annulation d'une réservation du matériel, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la date convenue de mise à disposition. A défaut, la location minimum forfaitaire, éventuellement majorée des frais de transport aller-retour, sera facturée au Locataire.

Dans le cas où des prestations liées à la préparation du matériel sur demande du client, proposées dans le devis CHASTAGNER et spécifiées sur la commande du Locataire, ces dernières seront facturées.

15-3 L'intervention éventuelle auprès du Locataire de personnels techniques tel que monteur, est régie par l'article 7.

15-4 Vente d'accessoires et fournitures

Complément à l'article 15-4 des CGIL-MSO : Les articles fournitures et accessoires vendus par le Loueur sont garantis contre tout vice de fabrication. L'Acquéreur qui entend se prévaloir de la garantie est tenu d'en informer CHASTAGNER par tout moyen écrit dans lequel il décrit précisément le défaut et atteste qu'il a fait de la marchandise un usage conforme et qu'il n'est pas intervenu ou fait intervenir un tiers sur la marchandise ou l'élément de la marchandise défectueux.

La garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de tous dommages, prestations, indemnités et intérêts pour quelque cause que ce soit. L'Acquéreur peut être tenu à la demande du Loueur de transporter la marchandise défectueuse jusqu'à l'établissement CHASTAGNER le plus proche.

La réparation ou le remplacement sera fait généralement dans les meilleurs délais sans toutefois qu'une quelconque indemnisation puisse être réclamée. La garantie cesse d'être due en cas d'utilisation anormale ou de défaut d'entretien desdits articles. De convention expresse, la clause de réserve de propriété s'applique jusqu'au paiement de la totalité du prix conformément à la loi du 12 mai 1980.

ARTICLE 16 - PAIEMENT

16-1 Les conditions de règlement sont prévues aux conditions particulières, un acompte calculé sur la durée prévisionnelle de location est demandé au Locataire lors de la conclusion du contrat. Le non-paiement d'une seule échéance entraîne, après mise en demeure restée infructueuse, la résiliation du contrat conformément à l'article 19.

16-2 Pénalités de retard

Toute facture impayée à son échéance entraîne des pénalités de retard dont le taux est fixé aux conditions particulières, et, à défaut, conformément à l'article L. 441-6 du code du commerce.

Complément à l'article 16-2 des CGIL-MSO : En cas de non-paiement du loyer à l'échéance ou de non-acceptation ou de non-paiement à leurs échéances des traitements émis à cet effet ou de non restitutio

ARTICLE 17 - CLAUSES D'INTEMPIÉRIES

En cas d'intempéries dûment constatées et provoquant une inutilisation de fait du matériel loué, le loyer est facturé à un taux réduit à négocier entre les parties.

Complément à l'article 17 des CGIL-MSO : Seule une notification par télécopie avant 10h00 chaque jour d'intempéries, permet au Locataire de se prévaloir du bénéfice de la présente clause. Une réduction de prix de 50% est appliquée à partir de la fin du 1^{er} mois, sauf, pour les matériels loués en longue durée ou en contrat à durée déterminée qui ne donne pas lieu à une réduction tarifaire. Néanmoins, le Locataire conserve la garde juridique du matériel conformément à l'article 10.

ARTICLE 18 - VERSEMENT DE GARANTIE

Les conditions particulières déterminent les modalités de la garantie due par le Locataire pour les obligations qu'il contracte.

Complément à l'article 18 des CGIL-MSO : Le montant de la garantie est fixé dans le devis CHASTAGNER.

ARTICLE 19 - RÉSILIATION

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, l'autre partie est en droit de résilier le contrat de location sans préjudice des dommages-intérêts qu'elle pourrait réclamer. La résiliation prend effet après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Le matériel est restitué dans les conditions de l'article 14.

Complément à l'article 19 des CGIL-MSO : L'indivisibilité entre tous les contrats implique que la résiliation de l'un deux entraîne de plein droit celle des autres, à la discrétion du Loueur.

ARTICLE 20 - EVICTION DU LOUEUR

20-1 Le Locataire s'interdit de céder, donner en gage ou en nantissement le matériel loué.

20-2 Le Locataire doit informer aussitôt le Loueur si un tiers tente de faire valoir des droits sur le matériel loué, sous la forme d'une revendication, d'une opposition ou d'une saisie.

20-3 Le Locataire ne peut enlever ou modifier ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées par le Loueur. Le Locataire ne peut ajouter aucune inscription ou marque sur le matériel loué sans autorisation du Loueur.

ARTICLE 21 - PERTES D'EXPLOITATION

Par principe, les pertes d'exploitation, directes et/ou indirectes, ne peuvent pas être prises en charge par le Loueur, quel qu'en soit le motif.

ARTICLE 22 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

A défaut d'accord amiable entre les parties, tout différend est soumis au tribunal compétent qui peut avoir été désigné préalablement dans les conditions particulières.

Complément à l'article 22 des CGIL-MSO : De convention expresse et sous réserve de la législation impérative en vigueur, le tribunal de commerce de BOBIGNY est compétent pour connaître de tout litige relatif au présent contrat, même en cas de pluralité de défendeurs ou en appel en garantie ; le Locataire dont le siège est situé hors de France accepte expressément cette attribution de compétence.

ARTICLE 23 - VALIDITÉ

Les présentes Conditions Générales sont valables à compter du 01/08/2020.

FRANCHISES

TREUILS AU SOL

- TREUILS AU SOL COMPACTS 300 À 800 KG	1 040,00 €
- TREUILS AU SOL ÉLECTRIQUES GRANDES CAPACITÉS 1,30 À 5 T	3 120,00 €
- TREUILS AU SOL ÉLECTRIQUES GRANDES CAPACITÉS 6 à 25 T	10 400,00 €
- TREUILS THERMIQUES DE TIRAGE	3 120,00 €
- POULIES 1,25 ET 2 T	520,00 €
- POULIES 4 À 22 T	1 040,00 €

TREUILS D'ÉCHAFAUDAGE

- TREUILS POTENCE	520,00 €
- TREUILS SUR CHEVALET	1 010,00 €
- TREUILS DE PIED D'ÉCHAFAUDAGE	1 010,00 €

TREUILS À CÂBLE PASSANT

- TREUILS ÉLECTRIQUES	1 040,00 €
- TREUILS MANUELS	415,00 €
- TREUILS HYDRAULIQUES	1 040,00 €
- CENTRALE HYDRAULIQUE	1 560,00 €

PALANS À CHAÎNE

- PALANS ÉLECTRIQUES 500 KG À 1 T	1 040,00 €
- PALANS ÉLECTRIQUES 1,60 À 5 T	2 600,00 €
- PALANS MANUELS 200 KG À 2 T	155,00 €
- PALANS MANUELS 3 À 20 T	1 040,00 €
- PALANS PNEUMATIQUES	2 600,00 €
- CHARIOTS ET GRIFFES	105,00 €

GRUES DE TERRASSE

- GRUES ELECTRIQUE 200 ET 250KG	1 560,00 €
- GRUE A MONTAGE RAPIDE	1 560,00 €
- GRUES THERMIQUE 250KG	1 560,00 €
- GRUE MANUELLE	730,00 €

GRUES DE PUISATIER

- GRUES GS 250	1 560,00 €
- GRUES GS 250 SUR REMORQUE	2 080,00 €
- GRUES PUISOR (S, M, XL)	5 200,00 €
- GRUES GEO 500	10 400,00 €
- NACELLE POUR GRUE GEO	4 200,00 €

ACCESOIRES DE LEVAGE

- CODE A	50,00 €
- CODE B	105,00 €
- CODE C	520,00 €

PALONNIER

- PALONNIER POUR BIG-BAG	520,00 €
- PALONNIER MONOPOUTRE REGLABLE	730,00 €
- PALONNIER EN H REGLABLE	1 560,00 €

MONTE-MATÉRIAUX ET MONTE-MEUBLES

- ECHELLES EMBOITABLES	1 040,00 €
- TÉLESCOPIQUES SUR REMORQUE	15 600,00 €
- TÉLESCOPIQUES SUR VÉHICULE	31 190,00 €

PLATEFORMES DE TRANSPORT

- MONTE-CHARGES	5 200,00 €
- MONTE-CHARGES AVEC ACCOMPAGNANT	12 475,00 €
- ASCENSEURS DE CHANTIER MBA800 et MBA1400	25 995,00 €
- ASCENSEURS DE CHANTIER MBA2000	46 790,00 €

PORTIQUES ET TREPIEDS

- PORTIQUES ROULANTS	1 665,00 €
- TREPIEDS ET QUADRIPIEDS	1 770,00 €
- PORTIQUES AVEC DÉPORT	1 040,00 €

ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES

- ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES	730,00 €
- LEVE-POUTRES ET ÉLEVATEUR680	730,00 €
- ÉLÉVATEUR TOUT TERRAIN ET GRUE D'ATELIER	520,00 €
- POTENCES MOBILES 200 ET 450 KG	1 040,00 €

MANUTENTION MOTORISÉE

- CHARIOT ÉLECTRIQUE	1 560,00 €
- BROUETTE SUR CHENILLES	625,00 €
- POTENCE SUR CHENILLES	1 560,00 €

MANUTENTION MANUELLE

- FOURCHES À PALETTE	625,00 €
- CHARIOTS	105,00 €
- TRANSPALETTES	155,00 €
- KIT GOULOTTES D'ÉVACUATION	415,00 €
- ÉLÉMENT GOULOTTE SUPPLÉMENTAIRE	105,00 €
- BROUETTES	105,00 €
- AUTRES MATERIELS MANUTENTION	155,00 €

CRICS ET VERINS

- CRICS HYDRAULIQUES	520,00 €
- CRICS A CREMAILLERE	310,00 €
- VERIN CREUX	625,00 €
- VERIN PLAT	415,00 €
- VERIN ECARTEUR	1 040,00 €
- POMPE HYDRAULIQUE	625,00 €

PALONNIERS A VENTOUSES

- PALONNIER UPG600	3 200,00 €
- PALONNIER CLEO300	5 200,00 €

MANUTENTION DU VERRE

- CHARIOT MANUEL UPT150	730,00 €
- CHARIOT MANUEL UPT250	1 040,00 €
- ROBOT DE POSE GW625-2	10 400,00 €

CONTAINERS

- COFFRE DE CHANTIER	210,00 €
- CONTAINER 9M3	1 040,00 €
- CONTAINER 30M3	1 560,00 €

ECHAFAUDAGES ROULANTS, PLATEFORMES ET ECHELLES

- ECHAFAUDAGE ROULANT	520,00 €
- PLATEFORME INDIVIDUELLE	155,00 €
- ECHELLE	155,00 €

LEVAGE DE PERSONNE

	1 040,00 €
--	------------

PESONS ET MASSES

- PESONS	520,00 €
- MASSE DE 25KG	25,00 €

CONVOYEURS À BANDE

	1 040,00 €
--	------------

ACCESOIRES TREUILS D'ÉCHAFAUDAGE

	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES TREUILS À CÂBLE PASSANT

	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES GRUES DE TERRASSE

	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES GRUES DE PUISATIER

	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES MONTE-MATÉRIAUX ET MONTE-MEUBLES

	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES ÉLEVATEURS TÉLESCOPIQUES

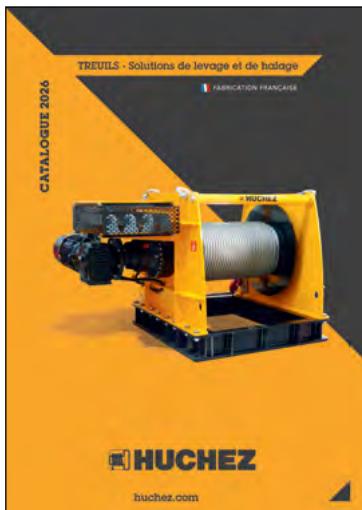
	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES CONVOYEURS

	105,00 €
--	----------

ACCESOIRES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

	105,00 €
--	----------



LEADER FRANÇAIS DU TREUIL

Véritable référence pour les professionnels du levage, HUCHEZ est, depuis 1945, le premier constructeur français de treuils manuels et motorisés, réputés pour leur qualité, leur robustesse et leur fiabilité. HUCHEZ conçoit, fabrique et commercialise chaque année, en France et à l'international, une large gamme de matériels de levage, standards ou sur-mesure, adaptés aux exigences de tous les secteurs d'activités (Industrie, BTP, Mines et Carrières...).

TÉL. : 03.44.51.11.33
WWW.HUCHEZ.COM
CONTACT@HUCHEZ.FR

Chastagner

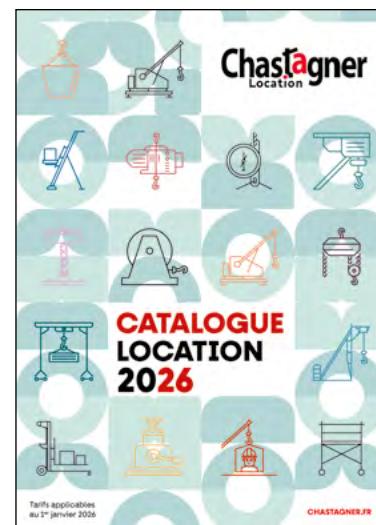
Location

LOCATION DE MATERIELS POUR LE BTP ET L'INDUSTRIE

CHASTAGNER est depuis 1862, un acteur historique et majeur dans la location de matériels pour le BTP et l'Industrie.

Forts d'un parc Location de plus de 3000 matériels et 7 agences en France, nous nous engageons à vous accompagner et vous apporter la solution adaptée à chaque étape de votre chantier.

TÉL. : 08.09.54.20.08
WWW.CHASTAGNER.FR
CONTACT@CHASTAGNER.FR



ADHÉRENT



Chastagner

Location

NOTRE RÉSEAU D'AGENCES À VOTRE SERVICE

Lundi - Jeudi : de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Vendredi : de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



1
Paris Est (Siège)
102, rue des Frères Lumière
ZI des Chanoux
93 330 Neuilly-sur-Marne
01 43 00 14 03

4
Rouen
37, rue Désiré Granet
Zone de l'Etang
76 800 St-Étienne-du Rouvray
02 35 73 26 30

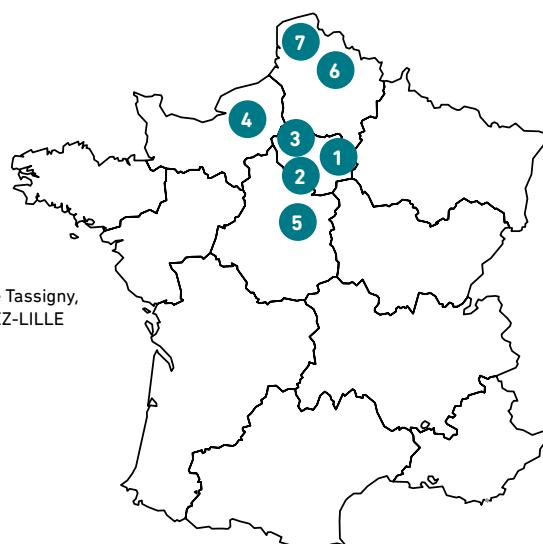
7
Dunkerque
4, rue des Artisans, ZA du Lac
59 380 Armbouts-Cappel
03 28 27 00 54

2
Paris Ouest
9, rue Johann Kepler
ZA de Trappes Elancourt
78 190 Trappes
01 30 05 33 44

5
Orléans
122, rue de Champoigny
45 140 Ingré
02 38 69 09 11

3
Paris Nord
2, rue Edouard Branly
95 220 Herblay
01 34 50 13 31

6
Lille
45, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
Cellule n°4, 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE
03 20 34 42 46



Scannez et plongez
dans l'univers de levage
et manutention !



SUIVEZ-NOUS

chastagner.fr | contact@chastagner.fr

Un numéro unique pour toutes demandes d'informations

08 09 54 2008 ► Service gratuit + prix appel